VOLUME X. WINNIPEG, MAN., MARDI 24 AVRIL, 1923 NUMERO 46

# LA LIBERTE

Adressez toute correspondance à
"LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

Imprimé et publié par la
WEST CANADA PUB., Co., Ltd.
619, ave. McDermot
Téléphones - A1816—A1817

...gé en collaboration

DIEU ET MON DROIT



## COMMENT ON FOMENTE LA ZIZANIE

Pendant que l'on fait de sensibles efforts pour donner une nouvelle impulsion au mouvement de la *bonne entente* en notre pays, le diable peste.

En diplomate malhonnête qu'il est, il affectionne les insinuations malveillantes. Elles ont l'air si peu malignes et sont si efficaces pour produire des impressions désobligeantes contre tous ceux qu'il n'aime pas.

Vous rappelez-vous la rumeur qui a circulé il y a quelque temps, avec photographie à l'appui, au sujet d'un mariage nouveau genre qui, disait-on, devait être le prélude de toute une série de semblables? Les naïfs, une fois de plus, tombèrent dans le panneau. Jusques à quand les nôtres ouvriront-ils toujours béatement la bouche pour gober et avaler tous les canards que leur lancent certains journaux de notre presse locale? C'en était donc fait, dans la patrie de nos ancêtres, le clergé devait défroquer en masse. Une nouvelle religion moins austère devait remplacer la vieille religion catholique en terre française.

Depuis que l'on a répandu cette nouvelle dans le public, on a prouvé qu'elle était fausse de toute pièce. L'honnêteté la plus élémentaire exigeait que l'on se retractât et que l'on fit réparation d'honneur aux quelques deux cent cinquante millions de catholiques du monde entier et au gros tiers de la population de notre pays. Remettre les choses au point, c'eût été dissiper l'erreur, éclairer les esprits en leur faisant connaître la vérité, c'eût été loyal et faire faire un pas de plus aux différents partis vers la bonne entente. Mais cela n'aurait pas fait l'affaire du diable. Il n'a pas permis, le malin, que le canard aux ailes coupées tombât sous les yeux des loyaux, sincères et francs journalistes qui se font fort de renseigner notre population en cette province. Le diable aime la zizanie. Il ne faut point s'étonner qu'il prenne toute sorte de moyens de la propager.

Et il n'a pas que les insinuations pour arriver à son but. En temps de crise il a recours à des moyens plus radicaux. Encore ces tout derniers jours nous en avons eu un exemple typique.

Comme tout le monde le sait, l'école Provencher de Saint-Boniface a passé par un incendie dans le cours de cet hiver. Disons entre parenthèse qu'ils sont peu nombreux les esprits sérieux qui ne voient pas encore dans ce malheur l'oeuvre d'une main criminelle. Il était donc question de réparer les dommages. On voulut en profiter pour demander au peuple de voter le montant de $240,000 afin de remettre du même coup l'ancienne école sur pied avec une addition de douze classes et construire une nouvelle école dans la direction de Norwood. L'école Provencher est fréquentée par des élèves en presque totalité catholiques et est l'une des meilleures écoles publiques de la province. Les écoles de Norwood sont pour l'usage d'une population protestante.

Que le projet fut discutable, nous voulons bien l'admettre. Une petite clique résolut de lui faire une opposition genre orangiste. Pour la guider dans ses procédés, elle avait à sa tête un chef en jupon, une suffragette de la plus belle eau. Ce petit groupe a souvent manifesté par ses agissements quil voit d'un mauvais oeil notre école des Frères prendre de l'ascendant et attirer l'attention des éducateurs de la province. Ca lui fait mal de voir cette institution catholique se développer selon les besoins de la population. Il fallait faire rater le projet, coûte que coûte. On ne le pouvait pas honnêtement; on tenta des moyens déshonnêtes.

Juste une journée avant la votation, on profita de l'obscurité de la nuit pour répandre une circulaire afin d'engager tout le monde à voter contre le règlement autorisant les commissaires à dépenser le montant projeté. On donna surtout des chiffres. Il y a si peu de passions que l'on puisse faire entrer dans ces chiffres! Et puis c'est si fort quand on sait bien les manier! Mais encore faut-il qu'ils soient soient exacts. Or c'est précisément là leur petit défaut dans la circulaire dont on a inondé les rues de Saint-Boniface dans la nuit du 15 au 16 avril.

On y affirme par exemple qu'à l'école Provencher, il y avait dix-huit classes capables de loger commodément 900 élèves et que l'assistance moyenne de ces derniers n'a été en 1921-22 que de 628. La vérité c'est que les dix-huit classes de l'école Provencher n'avaient de place que pour 720 enfants et que l'an dernier il y a eu 910 élèves d'inscrits avec une assistance moyenne de 805. Si bien qu'au vu et su de tout le monde, on a dû ouvrir une classe dans le rez-de-chaussée et que cette année on a loué trois classes dans différentes institutions de la ville pour pouvoir loger les enfants en âge de fréquenter les écoles. Il est bien vrai que l'on compte un certain nombre d'enfants qui ne sont pas de l'arrondissement, mais en mettant ensemble tous ceux de cette catégorie qui fréquentent les douze différents grades de l'école c'est àpeine si l'on peut en trouver une trentaine. Ce qui n'empêche pas notre circulaire d'en porter le total à près d'une centaine.

C'était trop peu que cet amas de faussetés pour soulever les passions populaires et ameuter contre le règlement les voteurs intéressés; l'auteur de la circulaire passe sans aucune raison de l'école Provencher dirigée par les Frères, à l'académie Saint-Joseph, dirigée par les Soeurs. On affirme qu'il y a dans cet établissement de la place pour 900 élèves et que l'assistance moyenne l'an dernier n'a été que de 604, avec 67 élèves appartenant à d'autres arrondissements scolaires que l'on aurait pu refuser. En réalité, il y a eu l'an dernier 932 inscriptions avec une assistance moyenne de 890 et 15 élèves que les Soeurs ont cru devoir accepter des arrondissements voisins, dont plusieurs protestantes.

L'audace dans les affirmations, comme le manque de loyauté dans la tactique, dont fait preuve l'auteur de la circulaire a tout simplement dégoûté et soulevé la population catholique. Nous sommes en lieu d'affirmer que chez les Anglais protestants des différentes dénominations religieuses, ils sont nombreux ceux qui désapprouvent ces procédés. Il y a lieu de croire cependant que les chiffres donnés ont dû produire un certain effet, car le résultat du plébiscite n'a été en faveur du règlement que par quelques voix de majorité.

Quand on songe que l'auteur de la circulaire demeure à Saint-Boniface, qu'à plusieurs reprises on lui a donné en assemblées publiques des chiffres contredisant carrément les siens, que jamais cette dame n'a voulu tenir compte des renseignements qu'on lui donnait ainsi gratuitement, on ne peut s'empêcher de qualifier ces procédés de diaboliques. Et le grand journal de Winnipeg qui a vite donné hospitalité dans ses colonnes à cette circulaire venimeuse! Voilà comment on fomente la zizanie dans nos populations.

## SAINT JOSEPH

Entre le Vieux et le Nouveau Testament, entre l'ancienne et la nouvelle alliance, une figure s'élève noble, simple, douce, grave, majestueuse. Saint Joseph clôt la série des Patriarches et ouvre la série des Bienheureux régénérés par l'Evangile.

Bien que la noblesse du sang et la dignité de la naissance soient peu de chose aux yeux du Très-Haut, et que la véritable noblesse du chrétien soit dans sa qualité d'enfant de Dieu, nous mettrons néanmoins au rang des titres de saint Joseph, — l'Esprit-Saint nous en donne l'exemple, — la gloire d'être issu de la famille de David, de remonter jusqu'à la source du genre humain, à Adam, par quatre mille ans d'ancêtres. Quelle noblesse et quelle gloire! Deux évangélistes, par la voix du Saint-Esprit, ont proclamé et mis en lumière l'illustre généalogie de Joseph. C'est un ange, un envoyé de Dieu, qui la rappelle à Joseph lui-même, comme si sa modestie eût été tentée de l'oublier: *"Joseph, fils de David, ne craignez pas de prendre Marie pour votre épouse."* Dieu se sert du ministère d'un ange, et cet ange appelle Joseph par son nom, alors que d'ordinaire les anges comptent pour rien les noms de ceux à qui ils parlent. Ils reconnaissent donc en lui non un homme ordinaire, un homme du commun, mais un prince, un héritier, un descendant des rois de Juda: *"Joseph, fili David"*, juste le même titre qui sera un jour donné au Fils de Dieu: *"Jesu, fili David, miserere mei"*.

C'est qu'en effet, au point de vue de la naissance selon la chair, Joseph se rapproche étonnamment de Jésus. Même sang, même race royale, Fils de David, tous deux, parents, par conséquent, de cette parenté naturelle, fruit de l'Incarnation du Verbe.

*"Virum Mariae"*, époux de Marie, deuxième titre de Joseph, plus grand assurément que le premier. Pour comprendre la grandeur incommensurable de ce titre il faut se rappeler ce qu'était Marie, objet des pensées éternelles du Très-Haut, de qui devait naître et de qui naquit en effet Jésus qui fut appelé Christ. Toute grande qu'elle était avec sa dignité de femme privilégiée, privilégiée dans sa conception immaculée, dans sa vie exempte de péché, dans sa maternité en dehors des lois de la nature, dans son titre sublime de Mère de Dieu, Marie était l'épouse de Joseph. Celui-ci partageait donc tous ses titres, toutes ses grandeurs et toutes ses gloires, car par le mariage, un vrai mariage, reconnu tel par l'Eglise, ils s'étaient donnés l'un à l'autre avec un abandon cordial et une générosité parfaite. Marie aimait Joseph d'un amour pur, d'un amour saint, d'un amour désintéressé, mais vrai, fort, ardent comme l'Eglise devait plus tard aimer Jésus-Christ.

Joseph était l'époux de Marie; donc Marie lui était soumise et lui obéissait fidèlement.

Ce titre d'époux de Marie n'est pourtant pas le plus grand qu'ait eu Joseph. Il en est un autre que nous n'aurions jamais osé lui donner, si l'Esprit-Saint, empruntant pour cela la bouche la plus pure, la plus sainte, la plus autorisée qui fut jamais, ne le lui avait donné le premier: *"Pater tuus et ego, dolentes quaerebamus te: votre père et moi, nous vous cherchions remplis de douleur"*, dit Marie à Jésus en le retrouvant dans le temple. Votre père! Oui, Joseph est le père de Jésus, non point selon la chair, mais selon le coeur, selon l'affection. Jésus n'avait-il pas besoin d'un père pour soutenir ses premiers pas et pour guider sa pénible enfance? *"Avec quelle joie ce saint homme reçoit cet abandonné et comme il s'offre de tout coeur pour être le père de cet orphelin"*, dit Bossuet. Depuis ce temps il ne vit plus que pour Jésus, il n'a plus de soin que pour lui, il l'entoure d'un culte pieux, il est une pensée continuelle pour lui, il prend lui-même pour ce Dieu un coeur et des entrailles de père, et ce qu'il n'est pas par nature, il le devient par affection.

Quel honneur pour Joseph d'être le père de Jésus! Mais ne l'est-il pas aussi des hommes, car par la rédemption, les hommes sont devenus fils adoptifs de Dieu, frères de Jésus-Christ, enfants adoptifs de Marie. Et comme tels, n'avons-nous pas quelques droits à sa tendresse, à ses soins et à sa protection? Le crédit dont il jouit au ciel, pourrait-il n'en point user en notre faveur? Lui qui a commandé à Jésus sur la terre, pourrait-il bien ne pas être exaucé par lui dans le ciel, alors qu'il l'invoquera pour nous? *"Joseph,* dit le savant Gerson, *dans le ciel ne prie pas, il commande; ses prières aux yeux de Jésus sont encore des ordres"*.

Outre ces titres conférés à Joseph par l'Esprit-Saint, il en est d'autres, non moins honorables et glorieux, qui lui furent accordés par l'Eglise et ses chefs. Une dévotion séculaire telle qu'elle fut pratiquée envers ce grand Patriarche, d'abord en Europe, puis en Canada, justifiait ces nouveaux titres. Le culte envers saint Joseph prit naissance en Orient; de là il passa en Occident où l'on vit s'élever, au XIme siècle, une église en son honneur et bientôt surgir des âmes saintes vouées au culte nouveau: un saint Bernard, un saint Thomas d'Aquin, une sainte Gertrude, le chancelier Gerson, mais surtout la grande

*(A suivre en huitième page)*

# *A LA LEGISLATURE*

**Ajournement des referendums — Le rappel du moratorium — La plus longue session — Tout pour le gouvernement**

### Un record

Lundi dernier, nos députés établissaient un record: celui de la plus longue session. Lundi était la quatre-vingt-huitième journée; nous en sommes donc aujourd'hui à la quatre-vingt-treizième journée. Du train où l'on y va, il n'y a pas de doute que l'on dépassera la centaine. Le débat de la Commission pour la vente du blé se prolonge et tout fait prévoir que plusieurs députés tiendront à y prendre part. Ils n'apporteront rien de neuf au débat et nous n'en saurons pas plus long après qu'avant. Il reste encore sur le tapis maintes autres questions à débattre. D'aucunes feront couler des flots de paroles. Peut-être en aurons-nous encore pour deux ou trois semaines, — sans compter une session supplémentaire bien que courte, si le peuple se prononce contre la prohibition.

Jusqu'ici la session la plus longue avait été celle de 1921, ouverte le 10 février et qui ne se termina que le 17 mai. La session actuelle dure depuis le 18 janvier.

### Grain de semence

Le conseil de la municipalité de Portage la Prairie vient de refuser tout prêt pour l'achat du grain de semence. C'est la coutume des municipalités d'accorder ce crédit aux fermiers qui en ont besoin. Ce système a toujours eu d'excellents résultats et plus d'un fermier a été tiré d'embarras grâce à ce prêt. Or, récemment la législature a voté un petit amendement au texte de la loi qui régit ces prêts. Ca été passé à la sourdine. On vient de découvrir que ce petit amendement rend pratiquement inutile la loi du prêt aux fermiers pour achat de grains de semence.

Voici la teneur de cet amendement: il accorde à l'hypothèque ordinaire la priorité sur le prêt pour grain de semence. On voit que la municipalité doit céder le pas aux détenteurs d'hypothèques et si les affaires du fermier tournent au pis, elle n'aura que les miettes laissées par les autres créanciers. En pareil cas, mieux vaut, pour la municipalité ne pas encourir de risques. C'est l'attitude que vient dadopter celle de Portage la Prairie. D'autres doivent l'imiter.

La chambre sera probablement appelée ces jours-ci à corriger cet amendement. Ministres et députés, interrogés là-dessus, n'ont su qu'exprimer leur surprise de la teneur de cet amendement. Ils ne se font pas d'illusion sur le danger qu'il offre. Tous sont d'opinion que la législature doit immédiatement remettre les choses au point et accorder aux municipalités une protection suffisante. Le prêt au fermier pour l'aider à se procurer son grain de semence a déjà donné trop de bénéfices au Manitoba rural pour qu'on n'assure pas son existence.

### Rien aux municipalités

Le gouvernement a déjà dit à la ville de Winnipeg d'aller se ronger les pouces et qu'elle n'aurait rien de l'impôt sur le revenu. C'est une réponse à peu près analogue qu'il vient de faire aux municipalités rurales. Ces municipalités sont écrasées sous le fardeau des impôts. En maints endroits, elles ne peuvent pas tenir les écoles ouvertes. Des députés ruraux ont même mentionné le cas de municipalités qui n'ont pas fait honneur à leurs engagements vis-à-vis les instituteurs. C'est surtout afin de faire face au fardeau de la taxe scolaire que les municipalités rurales désirent encaisser une partie du produit de l'impôt sur le revenu. Mais le gouvernement propôserait-il un impôt sur le revenu s'il n'en avait besoin lui-même? Aucun gouvernement n'impose le contribuable au bénéfice d'un autre corps administratif. Rien n'est moins populaire que l'impôt et ça été et ce sera toujours ce qu'un gouvernement fera le plus difficilement avaler à l'électorat.

Le premier ministre a opposé un refus très diplomatique aux réclamations des municipalités. Il compatit à leurs difficultés et serait heureux de les aider. Mais il faut d'abord équilibrer les revenus et dépenses de la province et l'on n'y saurait parvenir sans la totalité du produit de l'impôt sur le revenu. Quand les temps seront meilleurs et que la province verra ses coffres déborder de beaux écus, le gouvernement, toujours dévoué à la cause de l'instruction, se fera un plaisir et un devoir d'aider les municipalités en la manière qu'il jugera la plus avantageuse.

### Les referendums

L'inondation qui ravage une partie de la province et y rend impossible de voyager, a fait ajourner d'une quinzaine les dates fixées aux deux referendums. Le premier aura lieu en juin, le 22. On votera le 11 juillet sur la requête de la *Ligue des Bières et Vins*. Il y aura près de trois semaines entre l'un et l'autre referendum. On croit que c'est suffisant pour éviter toute confusion.

Comme nos législateurs tiennent à connaître à fond l'opinion publique sur cette question de prohibition, ils s'efforcent à lui fournir les moyens de s'exprimer de la façon la plus nette, la plus catégorique. Ce que l'on veut, c'est une expression d'opinion telle qu'il n'y ait plus raison d'ergoter. C'est pour cette raison que le comité qui étudie le projet de referendum, a voté que "oui" soit la première réponse de préférence au "non" qui apparaissait en première place sur le projet de scrutin du procureur général.

### Session spéciale

Si les deux referendums sont négatifs, il n'y aura rien de changé. Le Manitoba restera nominalement prohibitionniste, les *"bootleggers"* continueront à faire des affaires d'or, les buvettes demeureront ouvertes, vendront du 2 pour cent qui saoule, des alambics monstres continueront à fabriquer du whisky en plein coeur de Winnipeg, au nez de la police... et beaucoup de gens (qu'on se garde bien de croire que c'est la police) feront grasse vie.

Si les referendums, ou l'un ou l'autre, sont affirmatifs, le lieutenant-gouverneur devra convoquer une session d'urgence deux semaines après le second referendum. Les députés y mettront la dernière main à ces projets qui deviendront lois.

### Le moratorium

Le gouvernement rappellera le moratorium, mais graduellement, un peu chaque année. On croyait la semaine dernière que le gouvernement s'en tiendrait à sa première idée de 20 pour cent la première année et que toute l'opération ne prendrait pas plus de trois ans. Il semble qu'il en sera tout autrement. L'opération sera beaucoup moins douloureuse et portera sur une période de quatre années. Ces jours-ci M. Craig, procureur-général, soumettra à la chambre un projet de loi à cet effet. M. Craig pourvoit au rappel de 10 pour cent du moratorium cette année même. Un autre 15 pour cent disparaîtra l'an prochain, 25 pour cent en 1925 et la balance, soit 50 pour cent, en 1926.

Comme on le voit tout se fera à la douce. Personne ne pourra prétendre être pris à la gorge. Les créanciers trop voraces n'auront guère la chance d'écharper leurs clients, de même que les clients indélicats ne pourront plus prétexter le moratorium pour refuser le paiement de ce qui est dû.

Le rappel, même partiel, du moratorium, apportera probablement de l'eau au moulin des avocats.

## DISCOURS DE MGR BELIVEAU AU CONGRES D'OTTAWA

**Sa Grandeur Mgr Béliveau assistait, la semaine dernière, au congrès de l'Association d'Education. Il a prononcé, à cette occasion, l'allocution suivante, dont nous sommes heureux de donner le texte. De l'aveu des représentants de la presse de l'Est à ce congrès, la parole de Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface a produit une profonde impression:**

Monsieur le président,

Je tiens à rappeler, en commençant, le souvenir de deux grands disparus: celui de Mgr Latulipe, évêque d'Haileybury, et celui de M. le sénateur Landry, président de l'Association d'Education des Canadiens français de l'Ontario. C'est par un prodige d'énergie que M. le sénateur Landry présida notre dernier congrès. Il était déjà dans l'étreinte de la mort. Il fallait une volonté comme la sienne pour ne pas céder à la fatigue et à la douleur. Les dernières années de sa vie furent entièrement consacrées à la cause des Canadiens français d'Ontario. Il sacrifia, sans hésiter, les honneurs politiques à l'honneur de servir cette cause, et son geste, incompris de ceux qui ne savent pas s'élever jusqu'à cette hauteur, n'en fut pas moins un geste sauveur.

Mgr d'Haileybury, dont la santé laissait à désirer, entrevoyait la lutte à la lumière de l'éternité. Ce n'est pas sans une profonde émotion que je relisais, ces jours derniers, son beau discours de 1919. Il nous a laissé l'un des plus pratiques programmes d'action qu'il soit possible de concevoir. Il y a mis tout son coeur d'évêque, toute sa foi de patriote et l'expérience de plusieurs années d'épiscopat sur cette terre ontarienne.

"Restez fidèles à ce programme, disait-il, à la fin de son allocution, et vous vivrez, vous vous multiplierez comme les étoiles qu'Abraham vit, un soir, au ciel d'orient.

"C'est dans cette espérance que nous qui vieillissions, voyons se lever les jeunes générations qui se souviendront de nos luttes et recevront de nos mains défaillantes le drapeau qui ne meurt pas. Nous chanterons alors notre "Nunc dimittis", car nos yeux auront vu le salut du Seigneur."

Dieu est venu le prendre avant qu'il ait pu entonner l'hymne de la délivrance. C'est par un calvaire qu'il a terminé son rude chemin de croix, mais, tous les calvaires sont libérateurs. Celui du divin Maître a rendu la liberté au monde; ceux de ses serviteurs ne peuvent pas être sans efficacité. Le regretté défunt a senti dans son corps les souffrances d'une longue et douloureuse maladie; son âme si loyale et si droite a souffert du traitement injuste dont les siens sont victimes sur cette terre ontarienne. Il a donné, sans compter, une vie que je trouve admirable.

Aidés de la protection céleste des champions disparus et forts de leur idéal nous continuerons la lutte jusqu'au jour où l'égalité des citoyens, garantie par les traités, ne sera pas lettre morte, mais un fait reconnu. Nous étions avec vous en 1919, et [illegible] venir du pôle nord pour vous [illegible] par en paroles et en actes la [illegible] que nous sommes avec vous, dans la [illegible] jusqu'au jour du triomphe. Si Dieu nous rappelle à Lui sans nous avoir donné cette consolation, [illegible]

(A suivre en deuxième page)

# CONSERVATEURS ET LIBERAUX DANS LE PARTI PROGRESSISTE

## Ce qui a donné naissance à ce parti — Les ennuis politiques — Perspectives de fusion et chances de rupture

Ottawa — Les libéraux ont toujours considéré les progressistes comme des frères séparés. Ils ont tenté de les ramener par la douceur dans le sein de la famille où les attendait un accueil si cordial et si réconfortant. Ils ont voulu leur faire abjurer leurs erreurs afin de redevenir bons compagnons comme autrefois et de livrer ensemble les vieilles luttes parlementaires.

Cette idée n'est peut-être pas absolument exacte; car il est certain que beaucoup de conservateurs ont cru dans le nouvel évangile prêché dans l'Ouest canadien et ont abandonné à leur tour leur parti pour se joindre aux disciples de la religion nouvelle. Dans l'Ontario surtout, la proportion de l'élément conservateur dans le parti progressiste semble plus forte qu'ailleurs, car durant ces dernières années les libéraux n'ont jamais eu beaucoup d'emprise sur la province.

Cependant il est assez juste, en thèse générale, de prétendre que les progressistes sont des frères séparés des libéraux. Ils ont pris leurs doctrines dans le catéchisme enseigné autrefois par le parti libéral alors que Cartwright avait de l'influence dans son parti et que M. Laurier, chef d'opposition, condamnait la protection et favorisait le libre-échange afin de ramener à lui la masse des électeurs.

Mais alors que les libéraux de l'Est abandonnaient ces notions tarifaires à leur arrivée au pouvoir, les libéraux de l'Ouest, qui les avaient acceptées sincèrement, continuaient à les cultiver et à les répandre. Ils s'apercevaient que le libre-échange était la doctrine économique qui convenait le mieux à l'Ouest canadien et, le besoin aidant, ils s'en faisaient les champions irréductibles, malgré le dissentiment de l'aile libérale de l'Est.

Il se creusa bientôt un abîme profond entre les deux sections du parti; M. Laurier fit un voyage dans l'Ouest avant les élections de 1911. Il fut tout surpris d'y trouver encore des gens fidèles aux doctrines qu'il prêchait lui-même une vingtaine d'années auparavant. A mesure qu'il traversait les villes et parcourait les campagnes, à mesure que les délégations venaient lui soumettre leurs vues, il se rendait de plus en plus compte que pour obtenir le suffrage de ses partisans dans une nouvelle élection, il devrait faire machine arrière et revenir un peu à ses théories passées.

C'est sous l'influence de ces idées qu'il avait élaboré le traité de réciprocité avec M. Fielding. Celui-ci représentait la Nouvelle-Ecosse et cette province se trouva dans la même situation économique que l'Ouest. Elle préférerait avoir des relations commerciales faciles avec les Etats-Unis, parce que les Etats-Unis sont proches d'elle et que le reste du Canada est loin; et elle favorise toute mesure qui tend à rendre ses relations commerciales plus faciles.

Cependant M. Laurier présentait en même temps son bille de réciprocité et son projet de marine militaire. Il n'obtint pas de l'Ouest un contingent de députés beaucoup plus nombreux. L'Alberta seul avait écouté plus attentivement sa voix et lui élisait six députés contre un. Le Manitoba et la Saskatchewan s'en tenaient au même nombre de députés, 2 pour la première province et 9 pour la seconde.

Puis le temps continua à couler. L'Ouest s'organisait tranquillement autour du libre-échange, s'élaborait tout un syllabaire politique. La guerre n'interrompit pas la croissance de ce mouvement, mais le voila cependant pour un temps. L'élection de 1917 ne se fit pas sur les questions ordinaires, mais sur le problème de la guerre et l'Ouest continua à s'éloigner des libéraux de l'Est. Le Manitoba et l'Alberta donnèrent chacun un député à M. Laurier et la Saskatchewan se jeta du côté du gouvernement d'union.

Le grand chef libéral mourut. La guerre se termina. Les libéraux tinrent un grand congrès à Ottawa. Ils ne se cachaient pas la gravité de la situation. Tous leurs partisans de l'Ouest menaçaient de les abandonner. Ils adoptèrent leur fameuse résolution tarifaire qui promettait des réductions énormes des droits de douanes. Ils ne l'adoptaient pas avec sincérité, du fond de leur coeur; l'avenir devait le prouver. Mais cette résolution faisait bien à la suite de tant d'autres adoptées dans le même sens en 1893.

Les progressistes pressentirent l'insincérité des libéraux, se constituèrent quand même en parti séparé et commencèrent leur vie autonome. A cette époque ils avaient tant de besoins économiques spéciaux que ces besoins déterminaient la formation d'un parti original.

M. King, qui succéda à M. Laurier, ne se tint pas pour battu. Il préconisa une réunion des deux partis dans ses discours publics, et tâcha d'adopter des attitudes libre-échangistes qui fussent agréables à l'Ouest. L'élection vint et les libéraux furent partout défaits dans les prairies. Le Manitoba et l'Alberta envoyèrent chacun un libéral et M. Crerar groupa en arrière lui tous les dissidents.

M. King persévèrera dans son projet. Appliquant d'une main la doctrine protectionniste, il semait de l'autre tous ses pamphlets qui prêchaient le libre-échangisme. Il offrit à M. Crerar une place dans son cabinet. Celui-ci refusa tout d'abord et, après la première session, se laissa convaincre. Cependant ses partisans refusèrent de le suivre et M. Crerar dut démissionner. A la faveur de la désorganisation et des troubles qui suivirent, M. King réussit à enlever aux progressistes deux de leurs députés, M. Binette et M. Hammell. Mais la dissolution s'arrêta là, et les députés de l'Ouest réunis sous la direction de M. Forke continuèrent encore leur vie originale et séparée.

Un ancien libéral, M. Drury, a tenté l'opération inverse dans l'Ontario. Il voulut fusionner les progressistes avec les libéraux afin de se former une majorité tout d'abord et ensuite afin de rester au pouvoir. On ne connait pas encore aujourd'hui les résultats de l'opération. Mais le parti progressiste ontarien passe à travers une crise. On s'attend à ce qu'il se désorganise. Le parti progressiste de l'Ouest parait beaucoup plus solide. L'élection de Moose Jaw vient de prouver qu'il possède encore de la force et que, chez lui, il est beaucoup plus puissant que le parti ministériel.

Les tentatives de fusion en sont là pour le moment. Avec ses offres d'alliance le parti libéral n'a réussi qu'à ébranler le parti progressiste. C'est peut-être tout ce qu'il voulait sincèrement dans le cours de ses négociations.

Les offres de paix de la part de M. King auraient peut-être reçu meilleur accueil si les libéraux, au lieu d'être les pères spirituels seulement des progressistes, en avaient été les pères réels. Car en étudiant les résultats d'élections, on en vient rapidement à la conclusion que de nombreux conservateurs sont entrés dans le parti progressiste. C'est ainsi que le Manitoba n'élisait que deux députés en 1908 et deux en 1911. La Saskatchewan était plus libérale, puisqu'elle élisait neuf partisans de M. Laurier en 1908 et neuf en 1911. L'Alberta se ralliait, car en 1908 il n'élisait qu'un libéral, contre six en 1911. Dans l'Ontario le sentiment conservateur était très fort à la veille des élections qui ont donné le pouvoir à M. Drury.

La présence de cet élément conservateur dans le parti progressiste interdit à ces chefs toute alliance ouverte avec les libéraux. Car les progressistes qui furent autrefois conservateurs se rappellent du temps où ils votaient contre les libéraux et ne considèrent pas ceux-ci avec autant d'amitié que les libéraux-progressistes. Ce facteur est très important pour maintenir l'intégrité du parti progressiste et empêcher toute alliance effective sous peine de rupture subite. Si les chefs progressistes passent outre ils verront probablement leurs troupes se diviser et leurs électeurs retourner chacun à son parti d'autrefois.



## CONGRES D'OTTAWA

(Suite de la première page)

partirons après avoir fait quelques efforts en faveur de ceux qui les méritent à tant de titres.

Nous ne voulons pas être d'importuns trouble-fête, mais notre fierté autant que notre sécurité nous défendent d'accepter une législation obscure dans sa rédaction, a-t-on observé en haut lieu, mais très claire dans l'esprit de ceux qui en furent les auteurs. Elle vise la dénationalisation de nos enfants. C'est une injure à notre fierté. Elle menace de plus notre sécurité, car l'ambiance protestante de ce pays est un fait qu'il serait dangereux d'oublier.

Benoit XV a écrit dans un document célèbre que c'est notre droit de nous efforcer d'obtenir de plus amples concessions et les mutations que nous souhaitons. Nous sommes ici de nouveau réunis pour considérer le chemin parcouru, voir ce qui reste à faire et prendre les mesures nécessaires pour l'avenir.

Le fameux règlement XVII est encore sur les statuts de la province d'Ontario; disons avec regret que ce n'est pas à sa gloire. Il y a quelques années, nous étions seuls à en proclamer l'immense danger et la suprême injustice; depuis quelque temps, nous constatons, avec plaisir, que d'autres pensent comme nous. Notre président actuel est loin d'être étranger à cet heureux changement. Il a dépensé ses forces à un travail ardu, et s'il n'est pas douteux que sa santé en a souffert, il est moins douteux que notre cause y a gagné. Brandon de discorde, tel était l'aimable qualificatif qu'on décernait, il n'y a pas tant d'années, à l'hon. sénateur Belcourt; aujourd'hui on l'appelle un grand Canadien. Les premiers se sont trompés, mais, soit dit sans flatterie, nous croyons que les seconds ont raison.

Plusieurs de ceux qui n'ont pas notre foi et ne parlent pas notre langue trouvent maintenant que le règlement XVII est une mesure d'injustice indigne d'une grande province; ils proclament librement que son application ne peut être que nuisible aux enfants qui auraient la mauvaise fortune de la subir.

Nous sommes loin déjà des jours de 1910. Sans l'Association d'Education, ce travail ne serait pas fait. Il est juste que ces choses soient dites, et il m'est infiniment agréable d'être venu de 1,200 milles pour unir ma voix à celles qui proclament aujourd'hui la bienfaisance d'efforts qui ne furent pas toujours appréciés à leur juste valeur. Ce n'est pas encore le plein jour de la justice; c'est plus que l'aurore de celui de la liberté.

Mgr d'Haileybury voyait juste lorsqu'il disait en 1919: "Mais, dira quelqu'un: qu'a-t-on gagné par la résistance? Frères, vous avez gagné votre langue. Si vous vous étiez croisé les bras, si vous eussiez consenti à la tentation d'essayer le régime qu'on vous présentait, si, par des considérations d'argent ou de faveurs gouvernementales vous eussiez cédé, la cause sacrée du français serait perdue depuis longtemps."

Et un peu plus loin:

"Oh! qu'il fait bon espérer, surtout quand l'espérance s'appuie sur la justice, surtout quand le pape nous dit que nos espérances sont légitimes."

C'est sous la bienfaisante influence de cette parole que je veux vous laisser. Un mot encore, et j'ai fini.

Vos frères du Manitoba ont ici leur représentant officiel, il ne m'en voudra pas si j'unis ma voix à la sienne pour vous dire notre admiration et notre reconnaissance.

Nous savons un peu ce qu'il en coûte pour tenir contre certains courants. L'enthousiasme d'un jour est facile, mais la résistance qui doit durer vingt ans, trente ans et même plus est une tout autre chose. Vous avez su tenir et vous êtes décidés de continuer; c'est pour cela que vos frères de là-bas vous admirent. Nous vous sommes de plus reconnaissants car, ce qui est gagné pour vous, est un avantage pour nous. Quand le soleil de la justice et de la liberté sera levé sur la terre ontarienne nous en verrons l'aurore au Manitoba. Entre temps, nous sommes dans la nuit. Mais, dans cette nuit, tous ne dorment pas. Il y a des postes de faction où veillent des sentinelles; notre Association d'Education est au nombre des plus vaillantes. Si l'on posait à ces sentinelles la question connue: "Custos quid de nocte"; "Sentinelle, que se passe-t-il à votre poste de garde?" elles répondraient en restant dans la vérité: "Nous trouvons la nuit bien longue, le froid nous transit parfois jusqu'au coeur, mais nous sommes au poste résolus d'y rester." Nous avons lieu de croire que nos positions tiendront encore longtemps.

Que maintenant la bénédiction du Ciel descende abondante sur vous et sur vos travaux, pour la gloire de Dieu, le bien de la patrie canadienne et la paix de tous.

VIENT DE PARAITRE

## L'ACTION FRANCAISE DE MARS

L'"Action française" nous offre encore, avec sa livraison de mars, un sommaire fort varié. Le mot d'ordre nous présente, côte à côte, deux extraits de journaux de Toronto, la date du 17 mars, qui fut celle-là même du banquet de la Bonne-entente, nous fait voir le peu de foi qu'il faut accorder à ces sortes de manifestations.

Le Père Villeneuve a écrit ce mois-ci l'article de tête sur notre intégrité catholique. Ceux qui veulent des données précises sur un haut problème de morale, sur les moyens que nous offre le catholicisme de nous élever à la supériorité humaine, liront ces pages qui sont de la meilleure vulgarisation théologique.

L'abbé Charbonnier, docteur ès lettres de l'Université de Paris, nous donne une magnifique étude critique de l'oeuvre d'Albert Lozeau. L'abbé J.-M. Melançon, analyse pour sa part, avec la sûreté de main d'un spécialiste les "Trois lyres", de Mme Blanche Lamontagne-Beauregard. Le Père Archambault, S.J., nous raconte le premier pèlerinage canadien à Vauvert, le pays de Montcalm. Jacques Brassier revient sur la formation patriotique au temps de Lantagnac. Jean Tallemont nous fait une "Vie de l'Action française" tout à fait vivante. On nous annonce, en outre, un concours d'art dramatique.

Et voilà qui fait encore un numéro de revue où l'on ne s'ennuie pas. Tout jusqu'aux bas de pages bien choisis, affirme la poussée d'une doctrine sûre d'elle-même. Un spécimen est envoyé gratis, sur demande, en écrivant à l'"Action française", 369 rue St-Denis, Montréal.

## Les confesseurs de la foi en Russie

Dans le procès intenté à Moscou aux prêtres catholiques, les bribes de dépêches, de sources très diverses, qui sont arrivées de Moscou, si elles laissent planer encore un doute sur l'exécution du Père Budkiewicz, représentent l'avocat Krylenko, sous les traits d'un tortionnaire plutôt que d'un magistrat.

L'avocat, dit un témoin, correspondant du "Daily Mail", a commencé l'interrogatoire de Mgr Cieplak à 11 heures du soir, alors que le vieil archevêque était épuisé par une audience qui durait depuis 11 heures du matin. Durant tout son interrogatoire, l'archevêque dut rester debout, chancelant sur les jambes, et se retenant à la barrière pour ne pas tomber.

Cette forme d'interrogatoire avait été prévue et préméditée par Krylenko:

— Quelle est la suprême autorité que vous reconnaissiez? a demandé l'accusateur au prélat.

— Le Pape.

— Quand vous écrivez à Rome, passez-vous par la mission britannique? demande Krylenko.

— Non. Un jour, avec l'autorisation de Krassine, j'ai envoyé une lettre à Rome par voie particulière. Habituellement, je mettais mes lettres à la poste.

— Et vous vous imaginiez que vos lettres mises à la poste à Pétrograd arrivaient à destination? riposte, sarcastique, le bourreau des accusés.

Des rires éclatent dans la salle.

Un dialogue s'engage ensuite entre le procureur et le prêtre uniate Fedoroff.

— Quelle est l'autorité que vous reconnaissez? demande Krylenko.

— Lorsque les lois divines et humaines sont en conflit, je dois écouter la voix de ma conscience.

— Votre conscience ne m'intéresse pas, répond rageusement Krylenko.

— Mais moi, elle m'intéresse, a répliqué le prêtre Federoff.

**HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG**

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé, R. P. Pilon, O. M. I., vicaire.

Messes: le dimanche: 7 h. 30 et 9 h. Grand'messe à 10.55 h. Office du soir: Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

DEMANDE sera faite au Parlement du Canada, à la présente session, d'une Loi incorporant les actionnaires de The Northern Trusts Company of Canada en un corps incorporé sous l'empire des lois du Canada, avec pouvoirs et droits conférés et autorisés par la Loi des compagnies de fidéi, 1914.

R.-T. RILEY,
Vice-président,
The Northern Trusts Co.

# LA PRECEPTRICE

M. et Mme Lendet héritèrent d'un oncle dont les excentricités de nouveau millionnaire les avaient souvent consternés. Ils ne se firent pas d'illusion sur leurs propres aptitudes; leurs pensées se résumèrent ainsi: attention! nous l'avons constaté, nous l'avons lu dans maintes oeuvres littéraires, nous l'avons vu au théâtre, il est à peu près impossible de savoir d'emblée être riche. Il faut toute une éducation, tout un passé d'expérience pour posséder la fortune, au lieu d'être possédé par elle. Le mieux que nous puissions espérer, à notre âge, c'est de n'être ni ridicules ni odieux dans notre nouvel état — contentons-nous de cet à peu près, — mais il en va autrement pour notre cher enfant qui, Dieu merci, n'a encore que cinq ans.

Transportés par leur sentiment d'affection, les parents du petit Florentin étudièrent passionnément le grand problème de l'avenir. Ils ne crurent pas suffisant, à titre d'adaptation, d'acheter à l'enfant les jouets les plus chers, ni de satisfaire ses caprices les plus dispendieux ni de mettre à son service des domestiques pour l'habituer au commandement. Il s'agissait de mieux que cela: Florentin devait acquérir la mentalité, le sens, le goût d'un rejeton d'une haute famille où l'on manie la fortune depuis les temps les plus anciens.

A cet effet, ils lui donnèrent pour préceptrice une demoiselle de noblesse authentique, dont la ruine était toute récente, et qui, par suite, avait conservé la façon de penser et de vivre d'une personne riche.

— Mademoiselle, votre tâche est de faire de notre fils un aristocrate sans défaut et qui possède vraiment la plénitude du bonheur.

Mlle de Boudeniez était une vieille fille de trente-cinq ans, d'un physique distingué et d'une fière nature. Elle s'enthousiasma pour sa palpitante mission: certainement, elle ferait de Florentin un homme d'élégance, qui serait généreux comme il fallait, de geste et de coeur, et surtout, surtout, elle ferait de lui un heureux.

Son élève était délicieux sous tous les rapports: un blond aux yeux bleus, à la bouche aimante et d'une parfaite docilité de caractère. On imagine, dès lors, l'empire de la préceptrice. Elle ignorait la pédagogie, elle n'était nullement préparée au rôle d'institutrice, mais elle avait la foi; elle était dévouée jusqu'au fanatisme, et elle avait le génie du devoir.

Elle devina que la chose essentielle est de se mettre à la portée des enfants. Elle, la fille de race, la descendante de tant d'illustres aïeux, elle parvenait à être la camarade du petit roturier.

Florentin n'avait de jeu et de conversation qu'avec elle, et sans qu'il en éprouvât fatigue ni contrainte, continuellement, dans toutes les distractions, au cours de toutes les promenades, elle lui inculquait le souci de la grâce, du rythme, de l'harmonie.

Et l'enfant prenait vraiment des manières aristocratiques; jamais il ne manquait à la bienséance; jamais, dans sa façon de se mouvoir, même en récréation, il ne manquait à avoir la mesure. Or, cette chose la plus difficile du monde, la mesure, contient le vrai signe de supériorité, contient le vrai gage de félicité.



La pure, l'irréprochable conscience de la préceptrice était tendrement satisfaite.

Oh! la plus haute de toutes les émotions pour Mlle de Boudeniez: Florentin, non seulement ne parlait que son langage à elle, mais il avait pris sa voix, il avait pris cette suavité de voix qui était due à ce que Mlle de Boudeniez n'avait de sa vie jamais prononcé un mot trivial!

* * *

Florentin venait d'avoir huit ans; il était fin et gracieux de corps comme une fille. Un jour, pour lui faire visiter un quartier populeux de Paris, Mlle de Boudeniez saisit l'occasion de le conduire chez d'anciens serviteurs de sa famille à elle, qui se trouvaient dans une situation douloureuse, et à qui il était bon de témoigner de la considération.

Le logement de ces personnes donnait sur une cour d'école. On offrit un siège à Florentin auprès de la fenêtre ouverte, juste comme les écoliers, des garçons de sept à douze ans, apparaissaient en rangs pour l'heure de la récréation.

Tout à coup, ce fut une explosion: clameur et fourmillement. Les écoliers, lâchés en liberté, couraient, criaient sans idée, par un besoin d'éclatement, parce que la discipline les avait comprimés. Ils gesticulaient pour gesticuler, ils hurlaient pour hurler, leur croissance exigeait cette expansion frénétique.

Puis s'organisèrent les éternels jeux de garçons, où l'on se poursuit, où l'on se chamaille, où l'on se bouscule, en y allant de toutes ses forces, sans aucune retenue, sans souci des témoins, avec la seule pensée chacun d'être le plus fort, le plus malin, avec le seul but de gagner, d'être le premier.

Florentin se mit à contempler le tohu-bohu, et bientôt il devint échaudé, haletant, comme devant la merveille des merveilles; puis l'émotion jaillit de son coeur, et il eut, le petit millionnaire, cet accent de la convoitise désespérée, qui est le même dans la bouche de tous les êtres déshérités:

— Mademoiselle! Mademoiselle! exhala-t-il, hagard, palpitant, les enfants qui s'amusent!

Mlle de Boudeniez éprouva un affreux saisissement. Quoi! mon Dieu! depuis trois ans elle n'avait pas fait de Florentin un enfant heureux! Elle n'avait rien réalisé de ce qu'elle pensait réaliser! Elle n'avait su que comprimer la faculté essentielle de mouvement, de fantaisie, de liberté!

On arrive à surmonter les pires détresses morales, toutes, sauf une seule: on ne peut pas vivre sans croire en soi, on ne peut pas vivre avec la conscience de sa nullité, de son incapacité. Et, sans doute, ce tragique n'est-il pas dépassable: la plus fervente conviction d'avoir créé du bonheur, qui fait place à la constatation d'avoir créé de la misère.

Mlle de Boudeniez tomba gravement malade, dut s'aliter. Mais les parents de Florentin ne pouvaient même pas la laisser en repos; ils ne savaient que faire de leur enfant solitaire.

Alors, la noble fille trouva cette bienfaisante décision: il fallait prendre un petit orphelin de la guerre et le donner pour compagnon fraternel à Florentin.

Et elle arracha de son coeur cette suprême recommandation à la religieuse qui voulait bien se charger de la recherche:

— Surtout, ma Soeur, le gamin le plus turbulent, le plus infernal — oh! pardon!... — le plus enragé à jouer bruyamment que vous pourrez trouver.

* * *

Bientôt Florentin, avec Gaston, son frère d'adoption, mena un grand vacarme dans l'immense appartement. Mlle de Boudeniez se rassura: elle n'avait pas fait de son élève un enfant à jamais mélancolique. Sa santé s'améliora, et elle se promit bien, quand elle reprendrait la direction des deux garçons, de rester à l'écart de leurs jeux. Le jeu est le jeu, il ne faut pas y apporter la note pédagogique. Le jeu des garçons, hélas! exige une certaine trivialité, et, bien entendu, elle ne pouvait pas se départir de sa grâce distinguée.

Le premier qu'elle quitta la chambre elle s'assit en spectatrice dans la galerie qui servait pour l'instant de salle de jeu. Et elle soupira bien fort en voyant combien vite Florentin avait attrapé la turbulence, et les gestes, et le langage immodérés de son partenaire plébéien.

Oh! mon Dieu, ce langage impossible!

Florentin et Gaston n'étaient pas d'accord:

— Je te dis que non! vociférait Florentin, on ne peut pas jouer à deux, il en manque un, il en faut un troisième "qui s'y colle"!

Oh! ce langage!

Soudain, Mlle de Boudeniez se leva, s'élança en criant sur le mode aigu:

— Un qui s'y colle?... Et moi, voyons! j'en suis! s'il en manque un, c'est moi qui m'y colle!

Et elle alla cacher sa figure dans son bras appuyé au mur, comme font les enfants "pour s'y coller", et aussi, parfois, pour pleurer.



# CHRONIQUE
# Page Féminine

[illegible] ETIENNE LAMY.

## Coeur de papillon

*Entre les pages jaunies d'un vieux calepin, repose un papillon aux ailes d'ambre tachetées de noir. Il y a déjà longtemps que d'un coup de chapeau, ma main cruellement inconsciente le fit prisonnier. Mais avant de mourir ignominieusement piqué au mur de ma chambre, le frêle corselet troué d'une épingle, il a vécu sa jolie petite vie, conté fleurette aux pervenches, fiolé les roses et les muguets, dessiné de capricieux arabesques dans l'air velouté des printemps, se grisant de soleil aux clairs matins de juin et semant un peu de sa jolie petite âme parmi les fleurs qui frémissaient sous ses baisers.*

*J'ai encore sous les yeux sa lente agonie, ses battements d'ailes éperdus, et, à ma honte, il repose là, pauvre petite chose qui ne fut coupable que de plaire. . . . . . . . . . . . .*

*. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .*

*Un peu essoufflée, j'arrivai hier soir chez mon amie, répondant à un appel que j'avais deviné pressant.*

*Je la trouvai dans une petite pièce que ses doigts de fée ont transformée en délicieux boudoir, et au milieu des tentures et des coussins pastel, qui encadrent délicatement ses grands yeux noirs et son teint rose, on la dirait sortie d'une chaise à porteurs.*

*A mon "Eh! bien, me voilà!" elle se mit à me raconter ses ennuis: "Tu sais, me fit-elle, que Guy et moi nous faisons un ménage heureux; tu sais aussi que Louis, son ami et confrère, a ses entrées libres ici, et quand mon mari en est empêché, c'est lui qui me conduit au théâtre, aux réunions sociales ou qui me fait les honneurs de sa routière; combien de bonnes promenades avons-nous prises ensemble, nous grisant de vitesse, d'air pur et de parfums. Et puis nous échangeons nos livres et nos idées et je t'assure que dans toutes nos relations Louis est resté le gentilhomme qu'il est et que tu connais.*

*"Mais voilà que l'autre jour, j'ai appris que d'étranges petites histoires couraient sur notre compte; comme Louis est un jeune médecin, par conséquent au début de sa carrière, cela pourrait lui faire du tort et comme il le dit lui-même; un médecin ne doit pas descendre de son piédestal.*

*"Je lui ai donc signifié qu'il ne fallait plus nous revoir; mais mon mari et nous perdons une bien douce amitié. Réellement j'ai de la peine à croire qu'une société qui connaît tous les raffinements de la pensée et de la civilisation n'ait encore pu assimiler sa mentalité aux différentes nuances de sentiment. C'est donc à dire qu'une femme mariée ne peut plus parler à un autre homme que son mari sans payer de sa réputation?"*

*Oui, hélas! petite amie, la société est ainsi faite, et nous femmes surtout, ne pouvons défier les conventions sans qu'il nous en coûte.*

*Oh! ces jolis papillons qui vont voltiger dans les parterres de l'amitié, ils ne se doutent pas toujours que la calomnie les guette au passage et que d'un coup de langue habile et cruel les clouera sans merci au mur de la respectabilité, et la pauvre petite chose qui s'abandonna au charme de plaire, pleurera discrètement dans les coussins mauves, tandis que l'ami, rageur, jurera tout bas contre ces éternels censeurs qui s'arrogent le droit de juger, qui ont toutes les intolérances et qui eux-mêmes ne sont pas toujours sans péché...*

*Langues légères et médisantes, recueillez-vous quelquefois; un coeur de papillon, cela sait plaire, mais cela sait souffrir aussi.*

*ODETTE.*

*Winnipeg, avril, 1923.*

## La médisance

On m'a dit; Ah! ce ON, ce simple petit mot,
Que ne lui fait-on dire, et comme il a bon dos!
"Un tel a dit ceci, telle autre a fait cela,
"Oui, ma chère, avant-hier, ON me le révéla.
"J'ai voulu tout d'abord me refuser d'y croire,
"Car vous savez combien j'exècre les histoires,
"Mais c'est trop évident, on ne peut plus douter.
"A vous seule, en secret, je vais tout raconter.
"Je disais, Madame X... qui semble irréprochable,
"Cache de grands défauts, des vices épouvantables,
"Imaginez-vous donc qu'ON la prit, l'autre soir,
"Causant avec un homme, en un recoin tout noir;
"Ils chuchotaient tout bas, des choses que j'ignore,
"Des mots tendres, sans doute, et puis que sais-je encore...
"De plus, outre qu'à deux, souvent ils se promènent,
"Sans même se soucier que le mari l'apprenne,
"Chez elle, en tête à tête, avec lui, ON l'a vue,
"Cela suffit je pense; elle est femme perdue."
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
L'enragée bavarde, en parlant de la sorte,
Répandra son venin, demain, de porte en porte.
Horrible médisante! hideuse plaie humaine!
Aimant le désaccord, les larmes et les peines;
Comment peux-tu solemment, avec ton dard infâme,
Déchirer tant de coeurs, et meurtrir autant d'âmes.
Non, c'est impossible, tu es inconsciente,
Une femme ne peut être à ce point méchante,
Je ne puis le croire; mais si, monstre infernal,
Tu n'agis seulement, que pour faire du mal,
Va, tu es bien coupable, et quand le Justicier
T'appellera, plus tard, pour te faire expier,
L'enfer, ses tortures, et ses pires supplices
Ne seront point assez pour punir ton vice.



## Troisième centenaire de Mgr de Laval

Notre époque a besoin de héros, de ces hommes qui mettent leur héroïsme dans l'accomplissement parfait du devoir de chaque jour. Mgr de Laval fut un de ces hommes admirables. Administrateur, politique, civilisateur, éducateur, patriote, il reste un modèle pour tous.

Le Séminaire de Québec a voulu honorer ces mérites par de grandes fêtes, les 15 et 16 mai prochains; et il convoque tous les anciens élèves du Petit et du Grand Séminaire de Québec et de l'Université Laval. Incapable d'écrire à chacun en particulier, il emprunte la voix des journaux pour faire à tous une très pressante invitation.

N.B. — Les membres du clergé qui désirent loger au Séminaire pendant les fêtes sont respectueusement priés d'en informer M. l'Econome du Séminaire, et de lui faire savoir le plus tôt possible le temps qu'ils se proposent de rester à Québec, et s'ils désirent ou non qu'on leur réserve une chambre.



# JEAN DE LA BRETE — ROMAN D'AMOUR

# L'AILE BLESSEE

Feuilleton LA LIBERTE — Numéro 5

Il prit aussitôt en gré le jeune homme, et, après l'avoir questionné avec bonhomie, se promit de l'aider à se former une clientèle. Il se tint parole, et s'il est vrai qu'un seul mot heureux ait parfois une influence prépondérante sur l'avenir d'un homme, le jeune docteur, sans le savoir, expérimenta l'exactitude du fait; cependant lorsque, plus tard, il demanda la main de Paula, il fut refusé sans hésitation.

L'enchantement de M. Gerbert augmenta lorsque Paula déclara, en revenant au Néflier, qu'elle avait passé d'excellentes heures.

— Eh bien, trouves-tu toujours Manuel commun?

— Non... mais vous avouerez qu'il n'est pas beau...

— Avant tes réflexions, je n'avais jamais pensé à sa figure, je t'assure!

Intérieurement, il se dit:

"Elle y vient!"

IV

Telle est l'influence de la beauté que, chez les Laloil eux-mêmes, lorsque la visite de Paula était attendue, Manuel déplorait que sa demeure manquât d'élégance.

De sa vie il n'avait pensé que sa maison pût paraître délabrée et nue; maintenant il n'y rentrait pas sans un sentiment d'agacement.

Selon lui, le vestibule était misérable, les meubles du salon affreusement lourds et l'ensemble indigne d'une femme aussi jolie.

Il se disait bien que l'habitation de Paula était plus simple que le "château", mais quand il voyait la jeune fille si parée avec un infime détail de toilette, il jugeait que rien, autour d'elle, n'était digne d'elle.

Elle modifiait à son insu les goûts d'un homme raisonnable qui, habituellement, ne songeait ni au siège sur lequel il s'asseyait, ni aux tentures fanées qu'il avait toujours vues.

Effet d'autant plus singulier que jamais Paula ne manifestait de désirs contraires à la vie matérielle qui était la sienne; elle parlait de sa maison avec plaisir, et réservait pour elle-même les réflexions que lui inspirait la certitude d'être riche.

Manuel parla à ses parents de remplir la maison d'ouvriers et de changer l'ameublement.

— Pourquoi? répondit M. de Laloil. Si tu te maries, nous te laisserons le château et nous irons habiter Terray. Nous emporterons notre mobilier, que toi et ta femme vous remplacerez comme vous voudrez.

— J'aurais voulu...

Il s'arrêta, et son père se mit à rire.

— Je comprends!... rien ne te paraît assez joli pour la délicieuse Paula. Qu'attends-tu pour la demander? Depuis deux mois et plus, tu l'as vue et revue.

Manuel avait à un haut degré la pudeur de ses sentiments. Il ne pouvait cacher à ses parents sa joie à l'idée d'épouser Paula, mais il ne disait pas, du moins ouvertement, jusqu'à quel point elle était entrée dans son coeur. L'image charmante le suivait partout, et sa vie habituelle lui pesait extraordinairement.

Il répondit en hésitant, mais comme un homme hanté par une même pensée.

— Je la sens très loin de moi.

— Elle changerait peut-être, si tu lui déclarais tes sentiments.

— Attendons encore...

Et pendant plusieurs semaines, s'il saisit toutes les occasions de la voir, il s'abstint de faire un pas en avant.

Cependant les occasions se renouvelèrent souvent, car les Gerbert étaient complètement sortis de leur vie routinière; un de leurs premiers étonnements fut la rapidité avec laquelle ils se virent entourés de nouvelles relations. Des familles qui autrefois ne frayaient pas avec eux se firent présenter, les accablèrent d'amabilités et, sans savoir comment, ils se transformèrent en gens qui doivent compter dans la meilleur société.

M. Gerbert acceptait, avec sa bonhomie habituelle, des avances que sa femme était très disposée à repousser.

— Il faut avouer, dit-il un jour à Mme Gerbert, que la beauté est un étrange aimant! C'est notre Paula qui nous vaut tant d'empressement.

— Et aussi notre fortune... tu n'en caches pas l'importance.

— Oh! je ne dis pas tout... celui qui épousera ma fille aura, au contraire, une surprise agréable. Mais j'en avoue assez pour que la fleur soit bien encadrée. Mauvais système quand on a fille à marier de procéder par cachotteries!

Néanmoins, il n'eût pas été de sa race s'il n'avait fait les réserves dont il parlait à sa femme devant M. Ceyrel, qui l'écoutait silencieusement.

— Ensuite, dit-il en se tournant vers son beau-frère, je suis fier de notre fortune. Elle a été gagnée honorablement, à la force du poignet, et par une excellente administration. Que diraient les vieux en veste de futaine, s'ils savaient leur arrière-petit-fils presque deux fois millionnaire?

— Deux fois millionnaire? répéta M. Ceyrel, qui ne connaissait la fortune de son beau-frère que par les bruits publics.

Entraîné par son sujet et un sentiment vaniteux bien naturel, M. Gerbert répondit:

— Pas tout à fait deux fois, mais j'y arriverai. Mon père m'a laissé 220,000 francs; dans les dix années qui ont suivi sa mort, j'ai fait quatre héritages absolument imprévus, dont le chiffre, les frais payés, monte à 838,000 francs, et le père de ma femme a laissé 210,000 francs; or mes dépenses n'ont jamais excédé par an de dix à quinze mille francs. C'est donc, pendant plus de vingt ans, environ 600,000 francs que nous avons économisés et bien placés. Vous voyez la boule de neige; c'est magnifique! Il est bon que vous soyez fixé, à cause des Laloil; je vous autorise à leur dire les chiffres exacts si vous le jugez utile, mais à eux seulement, je ne veux pas raconter mes affaires à tout le monde.

M. Ceyrel savait que les Gerbert, au milieu de leurs nombreuses qualités, passaient à raison pour être intéressés, et, à la grande surprise de son beau-frère, il ne lui adressa aucun compliment.

— Si j'ai manoeuvré ainsi, reprit M. Gerbert, c'est pour agir autrement, maintenant que Paula est femme, et si jolie femme!

— Voulez-vous vivre désormais sur le pied de soixante mille francs de rente? demanda M. Ceyrel en souriant.

— Je ne saurais même pas comment m'y prendre, répondit en riant M. Gerbert. Je veux seulement être large avec les fantaisies de Paula.

— Et encore! Nous aurions tort de tomber dans un excès, dit vivement Mme Gerbert.

— Sois tranquille! vous ne tomberez jamais dans ce genre d'excès, répondit son frère avec une intonation ironique.

Elle laissa un ouvrage et leva les yeux vers lui.

— Tu n'approuves pas notre manière de vivre?

— Dieu me garde d'entrer dans vos arrangements! Je suis heureux, en tout cas, de savoir Paula dans une position aussi exceptionnellement bonne.

M. Gerbert, qui tenait beaucoup à l'opinion de son beau-frère, insista pour connaître la pensée de M. Ceyrel.

— Vous approuvez, j'espère, nos économies?

— Ne me poussez pas trop... je crois que, en dehors des oeuvres charitables proprement dites, des dépenses bien entendues, qui font vivre plusieurs individus, sont préférables à la tendance d'amasser.

— Mais si nous avons amassé... c'est pour notre fille.

— Qui dit le contraire? Je me suis borné à généraliser la question.

Il savait parfaitement bien que les Gerbert avaient suivi leurs tendances naturelles et que, même sans enfant, leur épargne eût été la même. Or il blâmait énergiquement les économies inutiles qui ne servent à personne, et s'il trouvait bien que ce fût le bon plaisir de chacun de vivre en anachorète, il estimait que l'argent, dont on ne se servait pas pour soi-même, devait être employé au ser-

## Elle veut que tous les malades sachent

*Que les Pilules de Dodd pour les reins soulageront ceux qui souffrent du mal de dos*

*Mme Heméon louange les Pilules de Dodd pour les reins*

Sandy Point, N.-E., le 23 avril (Spécial) — Mme I. Heméon qui habite notre localité, est du groupe de ces dames canadiennes qui sont toujours prêtes à dire un bon mot pour les Pilules de Dodd pour les reins. Chacune de ces dames a ses raisons. Voici celles de Mme Heméon. "J'avais un mal de dos qui me faisait beaucoup souffrir. Je me sentis beaucoup mieux après avoir pris plusieurs boites des Pilules de Dodd pour les reins et je ne souffre pratiquement plus jamais de ce mal. J'aimerais que tous ceux qui souffrent comme j'ai souffert sachent cela."

Les Pilules de Dodd pour les reins renforcissent les reins et les mettent en état d'accomplir parfaitement leur travail qui est d'éliminer les impuretés que contient le sang. Elles ont soulagé des milliers de malades au Canada.

Il n'est pas de raison pour qu'un malade continue à souffrir des reins quand on peut obtenir les Pilules de Dodd pour les reins de n'importe quel pharmacien.

Les Pilules de Dodd pour les reins: 50 sous la boite ou six boites pour $2.50. Chez tous les marchands ou The Dodds Medicine Co., Limited, Toronto, Ont.

# En Province

## GRAVELBOURG, SASK.

### POUR LA FETE DE DOLLARD

L'exécutif de l'A.C.J.C. s'est réuni, mercredi le 11 avril dernier, pour organiser la fête de Dollard des Ormeaux, célébrée le 24 mai prochain. Etaient présents: le R. P. N. Massé, O.M.I., et M. l'abbé L. Lussier, représentant le collège, M. l'avocat Bonneau, président honoraire, M. Gaston Vincent, président actif, M. Victor Lecuyer, secrétaire, et MM. Hector Legault, Anselme Bachand et Félix Lamarre, conseillers. Des amis du cercle étaient aussi présents dans la personne de MM. Coulombe et Alfred Charlebois.

Avec l'approbation de M. l'abbé Charles Maillard, le programme des fêtes comprend:

1o. La veillée d'armes et le glas des 17 héros du Long-Sault, le soir du 23 mai. Discours patriotiques.

2o. Le 24 mai: Grand'messe solennelle avec sermon de circonstance, dans la matinée, à l'église paroissiale. Dans l'après-midi, divertissements sur le terrain des jeux à proximité de l'église; rafraichissements, concours, tournois; parade et démonstration de la fanfare; musique en plein air, etc., etc. Le soir: Bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement, suivie d'une séance dramatique et musicale à la salle Saint-Jean-Baptiste par les élèves du collège. Avec l'assentiment de M. le Curé Maillard, les membres de l'A.C.J.C. consacrent tous les profits et les émoluments de ces deux journées de fête patriotique et religieuse au bénéfice exclusif de la fanfare du collège.

Nous nous empressons de remercier d'un coeur ému et reconnaissant les organisateurs de ces inoubliables fêtes de leur généreux projet en faveur de notre fanfare naissante, et nous leur promettons notre entier concours en leur souhaitant plein succès.

* * *

### VISITEURS DISTINGUES

Le collège a eu l'honneur de recevoir le 11 avril la visite du R. P. A. Normandin, O.M.I., curé du Sacré-Coeur de Winnipeg, du R. P. O. Plourde, O.M.I., gérant général de l'oeuvre de bonne presse: le West Canada Publishing Co. Ltd., et de M. l'abbé Alexandre Deschambault, curé de McCreary, Man.

* * *

### LES PALMES DE LA VICTOIRE

Le jeu national du "hockey" fut en honneur plus que jamais cette année au collège. Des victoires signalées firent tout d'abord remporter les palmes du championnat à l'équipe du collège sur l'équipe de Gravelbourg "junior". En plus, des ligues intermurales mirent en effervescence l'ardeur combative des joueurs. Dans chaque ligue, trois équipes adverses se sont disputé les honneurs de la victoire. Chez les "grands" l'équipe Langevin soutint la lutte avec fierté et opiniâtreté, mais dut baisser pavillon devant des adversaires supérieurs. Après des prodiges de prouesse et d'endurance, les équipes Taché et Provencher demeurèrent "ex aequo" dans la course au championnat. Ces deux équipes furent donc également victorieuses.

Chez les "petits", la lutte fut moins chaleureuse et moins obstinée. Dès le commencement, l'équipe Prud'homme obtint l'avantage, et les deux autres équipes, même en combinant leurs forces, ne purent réussir à lui infliger une défaite. Honneur aux valeureux joueurs et aux heureux vainqueurs.

* * *

### BILLARD

La saison du "hockey" terminée, une ligue de billard fut immédiatement organisée. Divisés en trois groupes, — grands, moyens et petits, — ayant trois tables de billard à leur disposition, les concurrents nous servirent des parties intéressantes et contestées.

Chez les "grands", M. Armand Levasseur et M. Albert Lemieux se disputèrent longtemps les lauriers de la victoire. Enfin, dans un tournoi final, M. Armand Levasseur l'emporta par deux points sur son adversaire.

Chez les "moyens", M. Maurice Bédard arriva bon premier avec 118 points et M. Gérard Bouchard deuxième avec 82 points.

Chez les "petits", la lutte fut très ardue entre M. Moïse Alain et M. Jules Lavertu; finalement M. Alain sortit vainqueur de l'arène. Nos félicitations aux heureux gagnants.

* * *

### BALLE AU MUR

L'association athlétique du collège vient d'inaugurer aussi une ligue de balle au mur". A la faveur d'une température idéale ,ce jeu divertissant met de l'émulation et de l'entrain dans nos moments de récréation. De nombreuses et intéressantes parties sont au programme. Les ligueurs aspirent tous fiévreusement aux honneurs de la victoire. La ligue comprend une double section, avec leurs équipes rivales respectives, — la section des "grands" et celle des "petits".

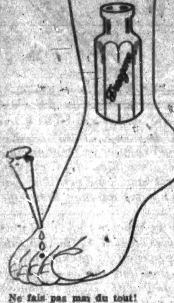
Voici les capitaines de chaque équipe:

Chez les grands: MM. Joseph Lafrance, Léo Ayotte, S. Lafrenière, Léo Icabelle, Arthur Moquin Edouard Cloutier et Aimé Lizée.

Chez les petits: Pascal Lalonde, Euclide Audete, Oscar Goulet, Charles Caron, Paul Laforest et Gabriel Martel.

## Les cors

### S'enlèvent avec les doigts



Ne fais pas mal du tout!

Versez quelques gouttes de "Freezone" sur un cor qui vous fait bien souffrir, et à l'instant toute douleur cesse! Alors, doucement, vous l'enlevez avec vos doigts, tout simplement.

Votre pharmacien, vend pour quelques sous, une petite bouteille de "Freezone" suffisante pour vous débarrasser de tout cor dur ou mou; cors entre les orteils et callosité, sans aucune douleur ni irritation.

## LA BROQUERIE

Il y a actuellement à vendre de belles propriétés bâties à La Broquerie. Pour tout colon qui désire faire de la culture mixte, s'établir dans un centre catholique et français et près du grand marché de Winnipeg, je l'invite à venir visiter notre localité dans le plus court délai.

On peut acheter fermes avec troupeaux d'animaux, machines et voitures à bon marché, car les propriétaires de ces fermes veulent s'en retourner dans leur beau pays de France. Point de risque à faire l'acquisition de ces propriétés bien avantageuses à tous les points de vue. En débarquant à La Broquerie, veuillez vous rendre chez Amédée Cléroux, domicilié au village.

Il y a aussi des terres non bâties à vendre à des prix très variés. Vous n'avez qu'à débourser $200 à $300 comptant et la balance par paiements faciles.

Tout s'annonce pour une récolte abondante cette année. Le dépôt de la Crescent Creamery Co. doit s'ouvrir sous peu, sous la direction de notre si populaire agent, M. Alexandre Carrière. Le lait se vend $2.25 le cent. La crème se vend 45 sous le gallon; le beurre 38 à 40 sous la livre. Il est à propos de s'acheter de bonnes vaches à lait alors qu'elles se vendent à des prix très modérés.

Pourquoi La Broquerie n'expédierait-elle pas autant de bidons de lait qu'il y a deux et trois ans? Nos laitiers y faisaient alors les affaires d'or. Il n'en dépend que de nous de revoir les beaux jours de 1920-21.

Allons, du courage et de la persévérance. Améliorons nos méthodes de culture, voyons à prendre sur nos fermes la nourriture dont les animaux ont besoin; cultivons, oui cultivons le blé d'Inde, les betteraves à vaches; semons le mil, le franc foin, la luzerne, le trèfle.

Combien se bâtiront des silos en 1923, à La Broquerie? On n'a pas eu peur de se faire creuser des puits artésiens coûteux, de s'acheter des autos coûtant de $700 à $1,500, et l'on hésiterait à se bâtir des silos qui seraient pour nos laitiers la clé du succès dans l'industrie laitière!

Rien n'est impossible pour nos braves habitants de La Broquerie. Ils sont entreprenants et courageux. Il faut que La Broquerie soit la contrée la plus prospère de Winnipeg au Fort Francis.

L'élevage des animaux, l'industrie laitière, le commerce du foin, du bois, la culture de la patate, des abeilles, peuvent rendre La Broquerie prospère et heureux.

Ce que nous désirons, ce sont des fermiers du métier, qui ont du savoir, de l'expérience et de l'ambition. Il y a place pour plusieurs. Qu'on vienne nous faire l'honneur d'une visite et je suis sûr qu'on se décidera à s'établir définitivement à La Broquerie.

* * *

Permettez-moi d'attirer l'attention des colons de langue française qui désirent s'établir sur des terres à culture mixtes situées proche de l'église, des écoles, des magasins, du chemin de fer, de la crémerie, seulement à 42 milles du grand marché de Winnipeg, de venir visiter notre belle paroisse de La Broquerie du Manitoba.

Plusieurs de nos chers habitants d'ici ont la maladie des villes. Ils s'en vont, avec leurs familles, travailler dans les usines de Winnipeg. A la campagne, disent-ils, il faut travailler trop fort, et ça ne paye pas. Eh! bien, que ces braves gens se contentent et je leur souhaite bien du succès et du bonheur sous la calote du ciel de Winnipeg. Quant à moi, je suis convaincu qu'une famille de cultivateurs s'en trouve mieux encore à la campagne, à tous les points de vue, que dans les villes.

C'est ce qui fait qu'il y a à vendre dans le moment des terres à bon marché.

J'en ai une tout près d'une école, avec bâtisses, etc., à $8 l'acre; $200 comptant; 100 acres que l'on peut casser facilement; une partie clôturée.

240 acres, bien bâti, avec bon troupeau d'animaux, machineries et voitures neuves, tout près du village, pour la somme de $4,000.

160 acres, bien bâti, foin en quantité, bon puits; ferme idéale pour l'élevage des animaux. Prix, $1,200.

160 acres, bâtisses neuves, modernes, bon puits, clôturé, foin en quantité; 60 acres en culture; près d'une école. Prix: $2,000.

Troupeau d'animaux, machinerie et voitures à vendre à des prix raisonnables.

Il y en a encore d'autres à vendre à des prix que vous ne trouverez nulle part ailleurs. Quon vienne voir et qu'on juge par soi-même des bonnes transactions qu'il y a à faire. Veuillez vous adresser à Amédée Cléroux, village de La Broquerie, Man. Le train du C.N.R. laisse la gare Union, Winnipeg, à 8 heures p.m. pour La Broquerie. Samedi et dimanche je suis à la disposition des colons.

Amédée CLEROUX.

## SAINT-JOSEPH

Le glas funèbre annonçait, lundi dernier, la mort de Mme Veuve Joseph Delorme, choisissant encore une victime parmi l'une de nos plus anciennes familles de Saint-Joseph.

Mme Delorme, qui était âgée de 80 ans, demeurait chez son fils Alfred depuis quelques années, où elle mourut après une semaine de souffrances endurées avec beaucoup de résignation. Dieu sans doute voulait purifier cette belle âme avant de l'introduire dans la patrie éternelle. Munie de tous les secours de la religion, ses derniers mouvements furent pour faire son signe de la croix. Pauvre mère! Quel martyr ne dut-elle pas endurer quand elle revit sa fille unique absente depuis cinq ans! Incapable de parler et sourde depuis longtemps, ses larmes seules nous prouvèrent qu'elle la reconnut.

Les funérailles eurent lieu mercredi, le 11 avril, à 10 heures. Le service fut chanté par M. l'abbé J. Bellavance. Le deuil était conduit par son fils Hormidas. Les porteurs étaient MM. Joseph, Alfred, Pierre, Wilfrid, Toussaint et Zénon Delorme, ses fils. Un grand nombre de parents et d'amis étaient venus rendre un dernier hommage à celle qui nous quittait pour un monde meilleur.

Mme Delorme laisse pour pleurer sa perte huit fils et une fille, Mme Maxime Damphousse, de Dollard, Sask., Hormisdas, de Saint-Boniface; Joseph, Barthélemi, Alfred, Pierre, Wilfrid, Zénon, de Saint-Joseph; Toussaint, de Saint-Victor, Sask., ainsi qu'un grand nombre de petits enfants et arrière-petits-enfants.

## SAINT-ADOLPHE

M. Joseph Gagnon, malade depuis quelques temps, se rétablit promptement.

* * *

La scie ronde de James chauffe tant que la neige fond grand train. Gare aux accidents!

* * *

Nous apprenons de source certaine qu'Armand est entré dans la congrégation des gendres à M...

* * *

Notre ami Lambert a invité Monsieur le Curé à un souper aux outardes, tuées avec une arquebuse du siège de Québec.

* * *

"Charlie" a tellement mangé d'avoine qu'il en marche tout croche. Il est voué à un célibat perpétuel.

* * *

Il est rumeur que Jos. R... va se marier. Heureuse moitié! Jos fait des ragoûts exquis!

* * *

Georges, revenu de son voyage à Haywood, ne regrette pas le char palais que la compagnie du C.P.R. avait mis à sa disposition.

* * *

On s'aperçoit que l'eau monte à St-Adolphe! Jérémie en a eu plein ses bottes.

* * *

Flavien et Eugène sont en train d'introduire dans la paroisse la mode de se friser le toupet!

* * *

Mathias s'est mouillé les pieds en faisant la tournée de ses érables, mais vu sa longueur, il n'aura le rhume que l'automne prochain!

* * *

Nous nous demandons quand le domestique ôtera son casque de poil pour jouer au 500! Bravo, Blanc!

* * *

Comme William aura certainement un surcroit d'ouvrage, J. B. a été choisi pour premier capitaine.

* * *

Edmond joue aux dames et gagne. Il a une prédilection marquée pour les Blancs.

* * *

Oscar a les manches retroussées jusqu'à la ceinture; c'est signe qu'il s'est mis à l'ouvrage!

PETITE VIE.



vice de la société.

— Pourquoi ne dites-vous pas sincèrement votre avis? demanda M. Gerbert.

— Pourquoi? Parce que vous me jetterez à la tête que je suis socialiste, répondit-il en riant. Et Paula? Vous m'avez écrit qu'elle refusait d'entendre parler de demandes en mariage?

— Oui, dit Mme Gerbert, et je m'étonne souvent que, dans ses appréciations, Paula soit si difficile. Jamais, encore, elle n'a [illegible] franchement les jeunes [illegible] qu'elle voit depuis trois [illegible], sauf cependant quelques [illegible]. A-t-elle aperçu incidemment, à Paris, le type [illegible] qu'elle aimerait? Je [illegible]!

— En attendant, elle a tant de succès! dit M. Gerbert. Les [illegible] se multiplient autour d'elle, mais si elle refuse d'épouser Manuel, je serai exigeant quand il s'agira d'un autre...

— Commençons, dit Mme Gerbert, par tenir à distance des gens pour qui, il y a dix ans, nous n'existions pas.

— Nous ne pouvons pas mettre Paula sous cloche!

— Oh! je sais!... nous voudrions arrêter le mouvement qui se fait autour d'elle que ce ne serait plus possible... mais je déclinerai les invitations qui blessent ma dignité.

M. Gerbert se tourna vers son [illegible].

— Comprenez-vous, Henri, les susceptibilités de votre [illegible]?

— Oui et non. Je les comprendrais si elle était seule en [illegible]. Dans toute famille [illegible]. Il existe une cause dominante pour la faire monter. Actuellement, la cause est Paula, sa beauté, sa fortune, car vous la dotez bien. On ne peut rien empêcher.

— D'ailleurs, plus elle comparera Manuel à des hommes qui ne le valent pas, plus elle l'appréciera.

— Manuel? Il est si convaincu que Paula le refusera...

— Il vous l'a dit?

— Hier... Et voulez-vous me permettre de sonder les sentiments de ma nièce à son égard?

— Faites! dit vivement M. Gerbert.

— Où est-elle?

— Elle dessine des fleurs dans le jardin, répondit Mme Gerbert.

Paula accueillit son oncle avec enthousiasme.

— Voici plusieurs semaines que je ne vous ai vu... c'est long!

— J'ai pris quinze jours de vacances; en arrivant, mille affaires m'attendaient. Il parait que, pendant ce temps, tu as eu succès sur succès dans le monde?

— Oh! dans le monde... Nous acceptons quelques rares déjeuners chez des intimes, et des thés ailleurs; nous ne sommes pas organisés pour rendre de grands diners.

— Tes parents me disent que tu as refusé d'emblée plusieurs demandes en mariage?

— On ne pense pas, j'imagine, que sans avoir joui ni de ma liberté, ni de ma vie de jeune fille, je vais penser à me marier!

M. Ceyrel fut frappé du ton de la réponse, en désaccord avec l'humeur aimable de Paula.

— J'admire, dit-il de son ton lent et précis, les idées des jeunes filles modernes: elles n'ont à la bouche que les mots de jouissance et de liberté.

— C'est notre droit, au moins jusqu'à vingt-quatre ou vingt-cinq ans.

Puis, sans transition, elle parla d'un projet de voyage.

— Vous me soutiendrez, n'est-ce pas, mon oncle?

— Oh! cela dépend...

— Cela dépend seulement de la volonté de mes parents; s'ils voulaient, nous irions passer l'hiver en Italie. Puis, j'espère décider mon père à acheter une automobile, et alors nous circulerons. Nous sommes riches... à quoi sert la richesse si on ne s'en sert pas?

La question dénotait une appréciation si différente de celle que M. Ceyrel combattait un instant auparavant qu'il s'en amusa. Il savait bien, du reste, que Paula devait avoir, de façon innée, les goûts qui mettent dans la vie les agréments que la fortune peut normalement donner.

Paula, depuis son arrivée, avait appris par son père lui-même le chiffre avoué à l'archiprêtre, aussi elle s'étonnait que la tenue immobile de la maison fût si peu en rapport avec de beaux revenus. Mais elle était d'autant plus reconnaissante à M. Gerbert de se montrer avec elle large et généreux.

— Sais-tu, lui dit M. Ceyrel, ce que pense ta mère?

— A mon sujet?

— Au sujet de ton opinion sur les hommes que tu vois?

— Eh! quoi?

— Elle pense qu'incidemment, tu as pu voir à Paris un homme dont l'apparence répond à ton idéal.

Paula devint très rouge, mais répondit franchement:

— Maman est étonnamment clairvoyante, je m'en suis aperçue bien des fois. J'ai entrevu, en effet, parmi les frères de mes amies, des hommes plus distingués que ceux dont on me rebat ici les oreilles. Cela n'engage en rien mes sentiments.

— Non... cela excite seulement ton esprit critique. J'ai vu Manuel de Laloil, hier; sais-tu qu'il t'aime?

— Oui, mon oncle, je sais! J'en suis au regret, je vous assure!

— Tu le refuserais s'il s'avançait?

— Vous a-t-il chargé de me le demander?

— Pas précisément... d'autant plus que, capable de plaider lui-même sa cause, il la plaiderait beaucoup mieux que moi-même.

— Oh! qu'il n'en fasse rien! s'écria Paula avec ennui. J'apprécie ses qualités, je suis désolée qu'il pense à moi, mais j'espère de tout mon coeur que, n'étant pas encouragé, il m'oubliera et cherchera son bonheur d'un autre côté.

— Il le fera, j'en suis convaincu, et il aura raison! répondit M. Ceyrel avec une fermeté un peu sèche.

Paula n'aurait pas été femme si la réponse de son oncle ne l'avait pas un peu dépitée: elle trouvait désagréable la pensée d'être rapidement oubliée par un homme qu'elle estimait sincèrement. De son côté, M. Ceyrel était trop fin pour ne pas deviner l'impression causée par sa réponse, mais il parla de banalités, avant de retourner près de son beau-frère et de lui apprendre le résultat de son entrevue avec Paula.

— C'est désolant! dit M. Gerbert navré. Que voudra-t-elle alors pour s'établir? Tout était réuni dans ce projet, sauf la fortune, mais elle l'apportait; j'aurais même facilement augmenté la dot.

— Elle a vu, elle compare! répondit simplement M. Ceyrel. Son éducation entière nous dépasse; elle juge en conséquence.

Ce n'était pas la première fois, depuis le retour de Paula, que ses parents apercevaient la faute commise. Ils comprenaient trop bien que, si leur fille avait été élevée dans son milieu, le mariage qu'ils souhaitaient si vivement lui eût très probablement paru, comme à eux-mêmes, flatteur et désirable. Moins brillante aussi, Manuel aurait eu sur elle, au moins intellectuellement, une supériorité qui aurait pu la séduire.

— N'en parlons plus! dit M. Gerbert avec un grand soupir.

— Attendons en effet! L'avenir dira le dernier mot ,répliqua M. Ceyrel. Et mieux vaut, jusqu'à nouvel ordre, que Manuel ne se soit pas enferré par une demande directe.

Le lendemain de cette déception, Mme Gerbert reçut de Mme Marin de Sainte-Luce une invitation pour Paula. "Nous sommes seules, ma fille et moi, disait Mme de Sainte-Luce, et si vous voulez bien me confier Mlle Paula, son amie sera bien heureuse de la recevoir dans une solitude qui rend plus facile l'intimité."

Elle ajoutait qu'elle serait charmée de connaître M. et Mme Gerbert s'ils consentaient à amener leur fille à Sainte-Luce, mais que, dans le cas contraire, elle enverrait une femme de chambre et une [illegible] ne chercher Mlle Gerbert.

Cette invitation pressante fit briller de plaisir les beaux yeux de Paula, mais son père déclara sèchement que la réponse serait négative, et Mme Gerbert rédigea un refus aussi décisif que poli.

Pour la première fois, Paula eut un mouvement de colère; quelle que fût son égalité de caractère, elle était au fond passionnée et prenait trop vivement l'impossibilité de revoir Odile de Sainte-Luce. Chaque jour, elle regrettait davantage une intimité que ne compensaient en aucune façon ses relations avec les jeunes filles du voisinage.

(A suivre)

# CHRONIQUE DE SAINT-BONIFACE

## POUR LE SPORT

L'assemblée annuelle du club de balle au camp de Saint-Boniface a eu lieu et on est à se réorganiser pour une saison unique. Pour cela nous avons besoin d'aide et sollicitons votre concours.

Voici la liste des officiers pour 1923 qui sont autorisés à recevoir votre souscription:

Prés., Henri Bourgeault; vice-prés., A.-K. Primeau; 2me vice-prés., J. Mathieu; sec.-trés., J.-A. Blain; exécutif: U. Savoie, E. Martel, J. DeGagné, E. Lemay, A. Agagnier, W. Paquin, H. Deschambault.

L'exécutif du club de balle au camp de Saint-Boniface accuse réception des souscriptions suivantes jusqu'à cette date:

B. Holden, $10; S. Bédard, $5; J. Robitaille, $5; P.-E. Bérubé, $3; Ed. Lane, $3; Henry Bros. (employés), $3; W. Raymond, $1; P. Gosselin, $1; D. Dupas, $1; Dr J.-E. Longpré, $1; C.-O. Dozois, $2; J. White, $1; C.-A. Allen, $1; J. Cortvrient, $2; J. Poitras, $1; N. Bornand, $1; M.-J. Vrabek, $1; T. Cryer, 50 sous; S. Prepel, 50 sous; J.-B. Ayotte, $1; E. Gagnon, $1; L.-W. Pierson, $1; J. Desjardins, $1; Dr L.-D. Collin, $2; J. Bouex, $1; Dr L.-N. Laurendeau, $2; L.-P. Roy, $2; A.-N. Bockstael, $1; L. Bourgeault, $1; F. Montaldo, $1; J.-U. Savoie, $2; M. Pelletier, $1; F. Ozanam, $1; Magasin Van der Straeten, $2; G. Asselin, $1; S. Damylchuk, $1; W. Young, $1; Jacob Kurton, $1. Total: $67.00.

C'est un bon commencement, et nous remercions nos amis qui ont bien voulu souscrire. Cette semaine les officiers vous visiteront et nous espérons recevoir votre concours.

## UNION CANADIENNE

Il y aura, jeudi prochain, à 8 heures, une assemblée dans nos salles dans le but de former une équipe junior de balle au camp. Tous les jeunes sont cordialement invités à se rendre à cette assemblée. L'entrée dans la ligue est déjà faite; il ne reste plus qu'à rassembler des joueurs. Pour plus de renseignements s'adresser à Roméo Pelletier ou à Edmond Lemay.

* * *

Notre bibliothèque, oubliée dans un coin de nos salles, prendra dorénavant la place d'honneur dans la grande salle de cartes. Nous serons en mesure de faire circuler des livres de tout genre sous peu, sous la direction de notre nouveau bibliothécaire, Albert Prendergast. Nous avons reçu dernièrement une caisse remplie des livres les plus récents, don gracieux du consulat français. Nos remerciements sincères au consulat français pour ce don vraiment princier.

* * *

**CANIGRAMMES**

Quand on achète un panier, mon Gus, on en achète un avec un nom dedans. Ca coûte moins cher, et puis c'est plus satisfaisant.

* * *

Notre Jean dirigeait avec justesse d'oeil remarquable le pilier central du pont Provencher à travers les glaces limoneuses de la Rouge. Pauvre Jean, ça le rend poétique.

* * *

Hein, Jerry, on en demande des curieuses de questions à l'église. Tu devrais être plus obligeant que cela.

* * *

Notre petit Albert, outre sa renommée de "pinpongiste", est aussi un ver bibliophile éminent.

* * *

On dit que nos employés civiques s'endorment à leur poste. Citoyens, croyez en César et pompez! Ca évitera l'inondation.



## LE CERCLE DRAMATIQUE DE ST-BONIFACE

Le Cercle Dramatique de St-Boniface a bonne santé. Il l'a prouvé une fois de plus lundi soir, à la reprise de "La Paix chez soi" et "Les petits oiseaux". Et c'est bien que le Cercle Dramatique ait bonne santé. Il nous procure un amusement réel et sain. Et puis il nous amuse à la française.

Jusqu'à maintenant nous n'avons qu'à féliciter monsieur le directeur du choix de ses pièces. Celles que son cercle a interprétées récemment ont une véritable valeur littéraire et comportent une vigoureuse morale. Les "petits oiseaux" du temps de Labiche se sont perpétués et c'est une façon salutaire et pratique que de nous le rappeler par les mésaventures de Blandinet et François.

Monsieur le directeur a de plus réussi à faire donner à ses pièces une interprétation remarquable. Réellement c'était tout à fait très bien lundi soir. De Mme Swan toujours gracieuse et qui a campé une aimable épouse acariâtre, de MM. d'Auteuil et Goulet, qu'il suffise de dire que le public les a vus dans un jeu qui n'a aucunement diminé la faveur dans laquelle ils sont tenus. De Miles Senez et Paradis on peut bien dire qu'elles ont fait preuve d'une assurance et d'un jeu qui sont généralement le partage de plus expérimentés. MM. Roland Levêque, de Trémaudan et Ouimet ont su donner à des rôles de second plan l'interprétation qui les situait justement dans la trame des "Petits Oiseaux". Pour un débutant, M. Jean Levêque a fait qu'on désire le voir et l'entendre encore. Miles Morier et de Trémaudan, que l'on entendait aussi pour la première fois, sont des recrues précieuses et que les feux de la rampe n'embarrassent aucunement.

Chacun mériterait certainement une mention spéciale plus longue. L'espace est limité. D'ailleurs nous ne pouvons décerner à la troupe un seul éloge qui vaille les nombreux applaudissements qu'elle a reçus et mérités. Nous nous contenterons de souligner un fait. Lorsqu'au cours d'une scène, à mesure qu'un personnage se dessine et s'affirme, le silence se fait complet dans la salle et que les applaudissements et les rires éclatent à la sortie de l'acteur, c'est que le public a été charmé et intéressé. Pour cela il faut que la trame ou le dialogue ait été dit avec naturel et vérité, que l'action ait été naturelle et vraie et que la diction ait été nette et précise. En un mot, l'acteur a réussi, sans coup de théâtre, à toucher son public. Cela s'est produit plus d'une fois lundi soir. Ce fut notamment le cas de l'histoire des petits oiseaux de Mlle Morier.

En somme, l'interprétation était remarquable par cela qu'elle ne présentait, à côté de personnages admirablement bien campés parce bien compris, aucune faiblesse apparente et que chaque rôle, même le plus effacé, était tenu de façon intéressante.

De bonnes pièces et un excellent groupe d'interprètes, voilà deux garanties de durée pour un cercle dramatique. Le Cercle Dramatique de Saint-Boniface les a et il continue à se bien porter. Et le public en est.

## NOS PRELATS EN VOYAGE DANS L'EST

Leurs Grandeurs Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, et Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, ont pris part au sixième congrès annuel de l'*Association d'Education canadienne-française d'Ontario*, tenu à Ottawa, la semaine dernière. Ce congrès coïncidait aussi avec la convention annuelle de l'association des professeurs de l'enseignement bilingue de l'est-Ontario. Ces deux distingués prélats ont adressé plusieurs discours aux deux assemblées en termes éloquents et choisis en persuadant leurs auditeurs des rapides progrès que faisaient, dans l'Ouest canadien, l'*Association d'Education canadienne-française* et des succès remportés par notre enseignement bilingue pour la conservation de la langue française.

On savait déjà que Mgr Béliveau était parti, la semaine dernière, pour Ottawa, afin d'assister à ces deux congrès et poursuivre ensuite son voyage à Montréal et Québec, pour assister, le 1er mai, dans cette dernière localité, à la consécration épiscopale de Mgr Ross, nommé évêque. Il sera de retour à Saint-Boniface le 6 mai.

# LES AFFAIRES MUNICIPALES

## ASSEMBLEE REMISE

L'assemblée du conseil municipal qui avait été annoncée pour mardi dernier 17 avril, n'a pas eu lieu par suite du grand nombre d'échevins qui s'étaient abstenus de répondre à cet appel, à cause, sans doute, du vote concernant le règlement de l'emprunt à faire pour la reconstruction de l'école Provencher, dont le dépouillement se faisait à peu près à la même heure.

On sait que cette réunion avait été demandée pour la continuation de la lecture du rapport des auditeurs J.-D. Reid et Cie, que le conseil voudrait rapidement mener à bonne fin, pour faciliter la reprise des affaires. Cette obligation d'ajourner la séance, faute du "quorum" suffisant, reporte à une prochaine assemblée l'examen de ce rapport que tout le monde voudrait voir bien vite passer au crible de la vérité.

## LE REGLEMENT POUR L'EMPRUNT DE $240,000

Le clou de la semaine aura été, sans doute, la journée du vote du règlement pour l'emprunt de $240,000 affectés à la reconstruction de l'école Provencher. Ce vote, exprimé à peine par la moitié des inscrits sur les listes électorales, a été acquis avec la faible majorité de 6 voix. Il se décompose ainsi: 1,218 suffrages exprimés, 562 pour le règlement et 556 contre. Les quartiers, 1, 4 et 5 ont voté contre et les quartiers 2 et 3 ont voté pour.

Au bureau d'élection tenu par M. J. Chaussé, dans la résidence du docteur Lachance, angle de la rue Aulneau et de la rue Hamel, il y eut une protestation contre la présence, au dépouillement du scrutin, de deux personnes non qualifiées pour y assister et verbalement opposées au vote du règlement.

Le maire R.-J. Swain, après le résultat connu de l'élection, dit que pour une somme si importante à dépenser la majorité était bien restreinte. L'échevin A.-J. Doucet, lui, qui est en même temps commissaire d'école, exprime sa satisfaction et dit qu'à la prochaine réunion du comité scolaire, le jeudi suivant, à la Banque d'Hochelaga, on pourra enfin procéder à l'exécution du plan de reconstruction de l'école Provencher, ainsi que du plan d'une autre école à ériger à Norwood. Des instructions ont déjà été données, du reste, à ce sujet, au secrétaire de la commission scolaire, M. G.-A. Rocan.

Les détails du vote sont les suivants:

| Quartier | Pour | Contre | Insc. |
|---|---|---|---|
| No 1 . . . . | 23 | 21 | 369 |
| No 2 . . . . | 107 | 40 | 227 |
| No 3 . . . . | 331 | 76 | 822 |
| No 4 . . . . | 71 | 283 | 1037 |
| No 5 . . . . | 30 | 136 | 457 |
| Totaux . . | 562 | 556 | 2912 |

Bulletins contestés: Quartier 1, 1; quartier 2, 0; quartier 3, 10; quartier 4, 2; quartier 5, 4. Total: 17.

Mercredi dernier, à midi, après la lecture du procès verbal de l'élection faite par M. Ernest Gagnon, secrétaire de mairie, le maire R.-J. Swain, appuyé par quelques échevins, fait opposition au vote. M. J.-A. Marion, président de la commission des écoles, demande à M. Gagnon, secrétaire, une copie de la proclamation du résultat du scrutin. Le maire et les échevins opposants basent leur protestation sur la faible majorité obtenue, le nombre relativement élevé des bulletins contestés et le relevé, dans le quartier 3, d'un certain nombre d'électeurs pas qualifiés à voter.

## ASSEMBLEE SPECIALE

A cette réunion, le conseil municipal de Saint-Boniface décide de ne laisser figurer, aux comptes de la ville 1922, aucun des arrérages relevés par les auditeurs J.-D. Reid et Cie dans leur rapport. C'est ainsi qu'une somme de $4,500, concernant l'annexe St-Vital a été rayée des livres. Un montant de $21,000 attribuée, comme arrérages, aux lignes télégraphiques et à la propriété Simonite, a été rayé aussi, comme irrécouvrable. Sur cette dernière somme, la part de la propriété Simonite est de $2,650.

Suivant le rapport des auditeurs, ces totaux ont été inscrits illégalement sur les livres parce que, précédemment, il y avait eu arrangement entre ces deux propriétés et la municipalité de Saint-Boniface.

Quant au numéraire de $55,000 supposé avoir été passé au fonds d'amortissement, M. Reid déclare qu'il n'a pu découvrir le souscripteur du chèque fait de pareille somme. La Banque d'Hochelaga qui pourtant ne lui a jamais ménagé ses renseignements s'est vu, elle-même, dans l'impossibilité de lui donner aucune indication à ce sujet.

Finalement, après avoir adopté le rapport de MM. J.-D. Reid et William Gray, le conseil municipal de Saint-Boniface présente ses congratulations et ses remerciements aux deux auditeurs, et la séance est levée.

## COMMISSION DU PORT

La commission du port de Winnipeg et de Saint-Boniface s'est réunie mercredi dernier à 4 heures. Parmi les questions inscrites à l'ordre du jour, une des principales était celle de voir disparaître les piles du vieux pont Broadway pour rendre plus libre, cet été, la navigation de la rivière Rouge. La réponse de Saint-Boniface a été à peu près semblable à celle qui a été faite la dernière fois, c'est-à-dire une réponse bien intentionnée mais mitigée par les circonstances financières actuelles qui ne sont guère favorables à l'enlèvement, pour le moment, de ces derniers vestiges du pont Broadway.

## EN VISITE

Le R. P. Boucher, de l'*Association Colonisatrice Catholique*, d'Edmonton, Alta, était de passage à Saint-Boniface, la semaine dernière, en voie de continuer son voyage dans l'Ouest. Il était accompagné de plusieurs colons et de deux prêtres, les Pères Bérard et Bourbonnière, qui vont aussi dans l'Ouest pour prêcher une missions. Ils ont été quelques jours à l'archevêché, et, en l'absence de Mgr Béliveau, les hôtes de Mgr Jubinville.

Le R. P. Thériault, de Montmartre, Sask., qui était allé passer son hiver en Californie, à San Diego, est de retour au Canada et se trouvait également à Saint-Boniface, au palais de l'archevêché, l'hôte de Mgr Jubinville.

## FORESTIERS CATHOLIQUES

### Parties de cartes

La partie de cartes de jeudi dernier, chez les Forestiers Catholiques, a donné les résultats suivants:

Dames — Prix de cartes ($1.00) gagné par Mlle Denise Faucher, qui a fait 18 brasses sur 24.

Messieurs — Prix de cartes ($1.00) gagné par M. Ulric Phaneuf, qui a fait 15 brasses sur 24. M. Phaneuf a détaillé avec M. Zacharie Berriault.

Le premier prix de rafle ($1.00) a été remporté par M. Valmore Bourbonnière, qui a tiré 12. Le deuxième prix de rafle (50 sous) fut gagné par M. H. Gauthier, qui a tiré 5.

Le prix d'atout (50 sous) fut remporté par M. Chénier. Le résultat des atouts était 11 contre 13 en faveur des Français.

* * *

PARTIE DE DIMANCHE DERNIER

Les résultats de la partie de dimanche dernier sont les suivants:

Dames — Premier prix de cartes ($2.00) gagné par Mme Valmore Bourbonnière (18 brasses sur 24). Mme Bourbonnière a détaillé avec Mlle L. Poisson. Le deuxième prix de cartes ($1.00) fut remporté par Mme R.-E. Fulton (17 brasses sur 24). Mme Fulton a détaillé avec Mme C.-E. Horton et Mme Forrest.

Messieurs — Premier de cartes ($2) gagné par M. Mérilde Turgeon (18 brasses sur 24). M. Turgeon a détaillé avec M. J.-W. Normandeau. Le deuxième prix de cartes ($1.00) fut gagné par M. E. Foster (16 brasses sur 24). M. Foster a détaillé avec MM. M. Lacroix, Olivier Levêque et Wilfrid Levêque.

Le premier prix de rafle ($2.00) fut remporté par Mlle Blanche Levêque, qui a tiré 17. Mlle Levêque a détaillé avec Mme Arthur Gauthier. Le deuxième prix de rafle ($1.00) a été gagné par M. E. Chénier, qui a tiré 3.

Le prix d'atout ($1.00) — 11 atouts contre 13 atouts en faveur des Anglais — fut gagné par Mme Campbell.

Merci à vous tous qui nous encouragez et aurevoir à dimanche prochain. Sept prix encore dimanche prochain.

Georges L'EVEQUE,
Org. des parties de cartes.

## FEU LE DR TASSE

M. le Dr Joseph-Raoul Tassé, médecin de Saint-Boniface, est décédé à l'hôpital de Prince-Albert jeudi soir, le 19 avril, à la suite d'une pneumonie qui a duré trois jours.

Fils de M. Elie Tassé et de Marie Monchamp, il était né à Ottawa en 1880 et vint à Saint-Boniface à l'âge de trois ans avec son grand-père. Il était le neveu de l'honorable sénateur Joseph Tassé auteur des "*Canadiens de l'Ouest*". Il fit ses études primaires à l'Académie Provencher, alors dirigé par les Soeurs Grises, et ses études classiques au collège de St-Boniface, moins la dernière année qu'il fit au collège Sainte-Marie, à Montréal. Il fit ses études médicales à l'Université Laval de Montréal et ses études de chirurgie à New-York et à Paris.

Il pratiqua la médecine trois ans à St-André d'Argenteuil où, en 1904 il épousa Mlle Rosette Raymond. Il passa de là à Saint-Benoît, où il demeura deux ans, et alla s'établir à Ottawa. En 1914 il prit du service outre-mer en qualité de chirurgien major dans l'armée canadienne et fut décoré. Revenant au Canada en 1919, il vint se fixer à Saint-Boniface dans l'intérêt de sa santé et y pratiqua la médecine et la chirurgie. Cet hiver il fit des excursions pour le compte du gouvernement dans le nord du Manitoba. Il était rendu à Prince-Albert pour y voir Mgr Prud'homme et étudier le projet qu'il avait de s'établir à Debden, dans le voisinage de cette ville. C'est là que la mort l'attendait.

Son corps fut ramené à St-Boniface et ses funérailles ont eu lieu hier à la cathédrale. M. l'abbé J.-A. Sabourin, chancelier de l'archevêché et compagnon de collège du défunt, a chanté son service, assisté de MM. les abbé Brunet et Lavoie comme diacre et sous-diacre.

Outre des talents professionnels estimés, le regretté défunt avait un talent littéraire et oratoire remarquable. Il eut surtout occasion de le faire valoir pendant son séjour à Ottawa. On n'a pas oublié dans notre ville l'éloquent discours qu'il prononça à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, il y a deux ans.

Son épouse lui survit, ainsi que trois enfants: Louis, âgé de 17 ans et élève du collège, Evelyn et Charlotte, âgées respectivement de 15 et de 8 ans.

Nous offrons nos profondes condoléances à la famille éplorée.

### Service anniversaire

En l'église de Saint-François-Xavier, le jeudi 26 avril, à 9 heures a.m., sera chanté le service anniversaire de M. l'abbé F.-X. Kavanagh, ancien curé. Fraternelle invitation à messieurs du clergé.

Le Comité de St-François-Xavier.



## DECES

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Esdras Toupin. Il s'éteignait le 18 avril à l'âge de 46 ans, à l'aube de la fête du patronage de saint Joseph, après vingt-deux mois de souffrances qu'il endura avec une patience vraiment angélique.

Le service funèbre eut lieu à la cathédrale de Saint-Boniface, vendredi le 20 avril, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Son corps fut inhumé à Sainte-Agathe, le lendemain, où les parents et amis témoignèrent leurs sympathies en assistant en grand nombre à la messe mortuaire qui fut célébrée dans cette paroisse.

Il laisse pour le pleurer, son épouse, née Dérilda Lambert, quatre fils et une fille en bas âge, cinq frères et deux soeurs: Dieudonné, de Manville, R.I.; Alphonse, Victoria Beach; Louis, Stanislas, Mme Albéric Lemoine, de Sainte-Agathe; Amable et Mme Pierre Noël, de Saint-Boniface; Mlle Marie-Louise, de Saint-Malo.

Nous offrons à la famille éprouvée nos sincères sympathies à l'occasion de ce deuil qui l'afflige si profondément.

* * *

**REMERCIEMENTS**

Mme Esdras Toupin et la famille offrent leurs plus sincères remerciements aux professeurs et aux élèves de l'école Provencher et du collège, aux parents et aux amis qui ont bien voulu témoigner de la sympathie dans le deuil qu'ils viennent d'éprouver.

## FETE DE PANIERS DE L'UNION METISSE

Samedi dernier, dans la soirée, les salles de l'Ecole Normale, gaiement décorées pour l'occasion, furent envahies par une foule choisie dans le but d'encourager l'oeuvre de la croix commémorative de "la Barrière", dont l'inauguration aura lieu dans le courant de l'été.

Mlle Alberta Bernier, au piano, sut avec sa bonne grâce habituelle, complaire à cette réunion intime où chacun affublé d'un bonnet de papier multicolore y ajoutait une note de gaieté communicative.

Mlle Marie Benoit, en deux chansons bien choisies et délicieusement exécutées, sut se faire apprécier de l'audience.

M. Georges Bétournay prouva une fois de plus qu'il est un artiste de grand avenir, en chantant admirablement bien le "Cor" et les "Adieux de Valentin".

Le choeur de "Pipandor", sous l'habile direction de M. Marius Benoit, fut toute une révélation et mérite certainement un grand encouragement.

M. Roger Goulet, après avoir expliqué brièvement le but et la raison d'être du monument, mit à l'enchère les superbes paniers et bonbonnières avec le brio et l'esprit qu'on lui connaît bien.

Le clou de la soirée fut sans contredit un ancien quadrille auquel participèrent plusieurs anciens aux accords enlevants d'un antique "reel" joué avec fougue par M. Pierre Gauthier et dirigé par M. Adolphe Carrière.

Le succès financier de la fête est des plus satisfaisants.

A tous un grand et cordial merci.

Le Comité Historique.








# L'ALIMENTATION A L'ENSILAGE

[illegible]

comparaison de tournesol ensilé et de navets pour des agneaux d'engrais a démontré que (1) l'ensilage est une nourriture plus avantageuse que les racines pour les agneaux d'engrais; (2) les racines valent mieux qu'une ration exclusive de grain; (3) les agneaux préfèrent l'ensilage de tournesol à celui d'avoine verte; (4) il a fallu moins de paille quand on se servait d'ensilage, mais pas quand on se servait de navets; (5) les agneaux d'une bonne taille profitent bien; (6) les tourteaux de lin, rendent la ration plus savoureuse, tout en l'équilibrant; (7) en même temps que l'augmentation de poids, il y a une amélioration correspondante de qualité au point de vue du boucher.

A Ottawa, en 1921, une comparaison d'ensilage de blé-d'Inde et de tournesols pour les vaches laitières a fait voir qu'au point de vue de la quantité de lait produite, du pourcentage de gras dans le lait et du prix de revient, l'ensilage de blé-d'Inde vaut mieux que l'ensilage de tournesol. Les données analytiques montrent que ces ensilages sont à peu près égaux et la différence des résultats doit, dans une grande mesure, être attribuée à la succulence plus grande du maïs.

Nous ferons bientôt d'autres essais sur ce point mais les résultats qui précèdent tendent à démontrer la valeur de l'ensilage de tournesol, spécialement dans les districts où la culture du maïs n'est pas sûre.

G.-B. ROTHWELL,
Eleveur du Dominion.

# MALADIES COMMUNES AUX POUSSINS

La mortalité des poussins est une chose que nous ne pourrons jamais entièrement prévenir, quelles que soient les précautions prises. On ne saurait dire non plus jusqu'à quel point elle peut être réduite, mais nous pouvons affirmer que si l'on s'occupait de certaines causes faciles à remédier, cette mortalité serait certainement moins élevée.

### MORTALITE NORMALE DES POUSSINS

La mortalité varie beaucoup, suivant les soins donnés au poulailler. Lorsque les poussins sont élevés dans des conditions relativement normales, qu'ils sont peu nombreux, que le parcours est grand et protégé, que la nourriture, les soins, les conditions sanitaires et hygiéniques ne laissent rien à désirer, alors les pertes sont généralement réduites au minimum. Par contre la mortalité atteint souvent des proportions alarmantes, dès que l'une ou l'autre de ces conditions sont négligées.

Dans bien des cas la durée de la vie du poussin est réglée d'avance, avant que l'oeuf sorte de l'ovaire; par exemple l'aptitude à l'éclosion varie beaucoup entre les oeufs traités et incubés exactement de la même façon. Les maladies des poussins, avec la mortalité qui en résulte, sont dues à [illegible]

### PREDISPOSITIONS

[illegible]

manque de quelques-unes de ces substances essentielles et qu'elle est obligée de faire appel aux provisions du corps jusqu'à ce que ces provisions soient épuisées, il s'ensuit naturellement que l'oeuf manque de ces matériaux. Si les vitamines sont essentielles à la santé et au développement d'un poussin, il faut les considérer pendant les vingt jours que le poussin passe dans la coque. On a trouvé que la présence ou l'absence des vitamines dans le lait de la vache dépend de la nourriture consommée par cet animal. Une alimentation abondante, mais manquant de vitamines donne un lait relativement pauvre. On peut en dire autant de l'oeuf en ce qui concerne ces substances mystérieuses, mais essentielles.

### PREDISPOSITION RESULTANT DES CONDITIONS ENVIRONNANTES

Dans des conditions naturelles le corps normal de l'animal n'offre pas un milieu très propre au développement des organismes pathogéniques. Lorsque ces organismes se développent c'est presque toujours avec l'aide d'autres agents. Si les poussins sont tenus dans des conditions de bouge il en mourra un grand nombre, tout comme il meurt un grand nombre d'enfants dans les mêmes conditions.

Beaucoup d'éleveurs ne se rendent peut-être pas compte de ce que c'est qu'un "bouge". Ils ne savent pas à quel point les conditions qu'ils ont créées se rapprochent de cet état redouté. Ces conditions ce sont l'entassement des poussins, le sol souillé, les ustensiles sales, la ventilation mauvaise, les quartiers peu hygiéniques; la chaleur variable ou insuffisante, la nourriture mauvaise.

Inutile de s'étendre sur l'entassement; tout le monde se rend compte [illegible]

[illegible]

C.-H. WEAVER,
Pathologiste [illegible]

L'Exterminateur de Vers de Mother Graves chassera les vers de l'organisme sans nuire à la santé de l'enfant [illegible]

# Le Marché

LE 21 AVRIL

| | |
|---|---|
| **Bouvillons—** | |
| Excellents | \$6.75—\$7.00 |
| Bons | \$5.75—\$6.50 |
| Moyens | \$5.00—\$5.50 |
| Ordinaires | \$4.00—\$4.50 |
| **Bouvillons engraissés—** | |
| De choix | \$5.00—\$5.75 |
| Bons | \$4.00—\$5.25 |
| **Bouvillons à engraisser—** | |
| De choix | \$4.00—\$4.75 |
| Bons | \$3.00—\$4.00 |
| **Boeufs de travail—** | |
| Bons | \$3.00—\$4.00 |
| Moyens | \$2.50—\$2.75 |
| Ordinaires | \$1.50—\$2.00 |
| **Taureaux—** | |
| De choix | \$2.50—\$3.00 |
| Bons | \$1.75—\$2.00 |
| **Taures de boucherie—** | |
| De choix | \$6.00—\$8.50 |
| Bonnes | \$4.50—\$5.75 |
| **Taures à engraisser—** | |
| De choix | \$3.50—\$4.00 |
| Bonnes | \$2.50—\$3.25 |
| **Veaux—** | |
| De choix | \$9.00—\$11.00 |
| Ordinaires | \$3.00—\$5.00 |
| Bons | \$6.00—\$8.00 |
| **Vaches de boucherie—** | |
| De choix | \$4.50—\$4.75 |
| Bonnes | \$3.50—\$5.25 |
| Ordinaires | \$2.00—\$3.25 |
| Pour conserves | \$1.75—\$2.75 |
| **Moutons—** | |
| Bons | \$8.00—\$8.00 |
| Ordinaires | \$3.00—\$6.00 |
| Agneaux | \$10.00—\$13.00 |
| Ordinaires | \$7.00—\$9.00 |

**Porcs—**

D'après la nouvelle classification du gouvernement fédéral.

| | |
|---|---|
| Bacon de choix | \$11.00 |
| Porc épais | \$10.00 |
| Lourds | \$9.00 |
| Très lourds | \$8.00 |
| Porc d'étal | \$9.50 |
| Légers | \$9.50 |
| Inférieur | \$6.00—\$7.00 |
| Truies No 1 | \$8.00 |
| Truies No 2 | \$7.00 |
| Verrat | \$4.00—\$5.00 |

### PRODUITS

Note. — Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

**Beurre—**

Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif ........ \$ .34½—\$ .35

### OEUFS

Oeufs. Expéditeurs de la campagne, approx. F.O.B. Wpg. ........ \$ .22½

Absolument frais pondus. Prix du fermier ........ \$ .23½

**Patates—**

Lot de 10 minots. Le minot ..50c à 60c

**Farine—**

| | |
|---|---|
| **Lake of the Woods—** | |
| Sac de 98 livres | \$3.57½ |
| 4 sacs de 24 livres | \$3.72½ |
| 2 sacs de 49 livres | \$3.62½ |
| **Western Canada—Purity—** | |
| Sac de 98 livres | \$3.57½ |
| 4 sacs de 24 livres | \$3.72½ |
| 2 sacs de 49 livres | \$3.62½ |
| **Ogilvie Royal Household—** | |
| Sac de 98 livres | \$3.57½ |
| 4 sacs de 24 livres | \$3.72½ |
| 2 sacs de 49 livres | \$3.62½ |
| **Maple Leaf—Cream of the West—** | |
| Sac de 98 livres | \$3.57½ |
| 4 sacs de 24 livres | \$3.72½ |
| 2 sacs de 49 livres | \$3.62½ |
| **Alimentation—** | |
| **Livraison de ville—** | |
| Son. La tonne | \$24.00 |
| Gru. La tonne | \$26.00 |
| **Gruau—** | |
| Le sac de 80 livres | \$2.35 |

**Foin—**

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.

| | |
|---|---|
| Mil. No 1 | \$22.00 |
| Mil. No 2 | \$20.00 |
| "Red Top" No 1 | \$18.00 |
| "Red Top" No 2 | \$16.00 |
| No 1 "Upland" | \$15.00 |
| No 2 "Upland" | \$13.00 |
| "Midland" | \$11.00 à \$12.00 |
| "Lowland" | \$11.00 à \$12.00 |

# Les Semailles

*Le printemps s'est fait attendre plus longtemps qu'il ne le fallait pour pratiquer les conseils qui nous ont été donnés: Il ne fallait plus semer de blé au mois de mai, c'était s'exposer à la rouille. Que ferons-nous cette année? Je ne sais trop ce que vous ferez, mais ce qui est bien probable, — pour ne pas dire certain, — c'est que la rouille fera des ravages tout comme les années passées, et le grain qui n'aura pas été semé en son temps courra de grands risques d'être atteint de la terrible maladie.*

*On dit que quelques graines de lin semées avec le grain sont pour ce dernier un préventif contre la rouille. Ceci peut être, mais je ne donnerais pas ce remède comme certain. Si quelques fermiers se hasardaient de semer du blé au commencement de mai, ils pourraient essayer ce procédé. Mais le plus certain serait de semer de l'orge.*

*L'orge semé à bonne heure et dans le terrain préparé pour le blé vous donnerait un gros rendement et un gros rendement d'orge vous payerait plus que quelques minots de blé rouillé. On dit qu'il y a toujours un bon marché pour ce grain. En tout cas, il est très bon pour les porcs.*

*Je vous entends objecter: Mais si nous n'avons pas de blé à vendre, qui nous donnera de l'argent? Et si vous avez de la rouille, aurez-vous du blé à vendre? —Oui, nous en aurons un peu! — Mais si ce peu vous coûte plus cher qu'il ne vous rapportera?*

*Nous n'avons pas à nous le cacher: nos terres sont atteintes de la rouille, et cette maladie a fait invariablement un grand tort à nos grains semés trop tard.*

*Après vos semences d'orge et d'avoine, n'oubliez pas de semer du blé d'Inde, tournesol, et amplement. Ceux qui ont maintenant de l'ensilage s'en trouveront bien, et cela jusqu'à ce que l'herbe pointe.*

*Il faut semer un petit champ de navets ou toute herbe verte pour vos porcelets.*

*Si vous connaissiez la luzerne et le trèfle d'odeur, vous qui charriez de ce temps-ci du foin par des chemins pareils, vous en sèmeriez la moitié de vos terres.*

*N.-C. JUTRAS, ptre.*

## Le meilleur placement pour le laitier

Le "racage" ou le bon choix des reproducteurs est sans aucun doute le moyen le plus efficace d'améliorer le troupeau laitier, dit M. A.-H. White, [illegible] de la division fédérale de l'industrie laitière et de la réfrigération, qui, dans un feuillet qu'il vient de publier sur l'utilité du contrôle des vaches laitières, donne la production moyenne par vache de trois troupeaux [illegible] taureaux de race pure et de trois autres troupeaux servis par des taureaux communs. Dans les trois troupeaux où l'on s'est servi de reproducteurs de race pure pendant dix ans, la production moyenne du lait par tête a été de 8,291 livres, 9,650 livres et 8,151 livres respectivement. Dans les trois troupeaux où l'on s'est servi de mâles sans race ou communs, la production moyenne par vache n'a pas dépassé 4,166 livres, 4,886 livres et 5,919 livres. Il y a là un écart très considérable en faveur des reproducteurs de race pure.

Dans un autre troupeau où l'on a tenu des notes soigneuses sur chaque tête pendant plus de vingt ans, on a constaté que onze génisses issues d'un même taureau avaient donné près de 800 livres de lait de plus que leurs mères. En outre, dit M. White, l'emploi de géniteurs de race pure avait augmenté la production, dans une famille de troupeau, de 6,435 livres de lait à 10,001 livres au cours de trois générations, c'est-à-dire en six ou sept années environ. Devant ces faits, le lecteur sera porté à convenir avec nous qu'un bon taureau de race pure est le meilleur placement qu'un cultivateur laitier puisse faire dans son industrie.

## Un nouveau fromage

La ferme expérimentale d'Ottawa vient de produire un nouveau fromage appelé "Meilleur", que l'on peut fabriquer facilement sur la ferme et que l'on dit très semblable à certains types de fromage suisse, pour la fermeté et la texture. Le fromage bien mûr ou bien "affiné" présente une belle couleur jaune attrayante, possède une texture égale et un arome développé.

Les conditions dans lesquelles ce fromage est affiné mûri exercent un effet très important sur sa qualité. La température dans la chambre de maturation devrait être d'environ 60 degrés F., et l'humidité d'au moins 90 pour cent. Lorsqu'il est affiné dans ces conditions, le fromage forme une croûte lisse, très mince, à surface homogène, non fendue, qui favorise le développement du goût spécial de ce fromage.

Comme produit marchand, ce fromage prend place parmi les variétés coûteuses de fromage importés d'Europe. A 35 sous la livre il rapporte \$3.50 les cent livres de lait.

On trouvera la description du procédé de fabrication et du matériel nécessaire dans le feuillet No 27, nouvelle série, du Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

*Victimes de l'asthme* — Celui qui souffre de l'asthme est véritablement une victime. Que peut-il y avoir de plus terrifiant que d'être soudainement pris d'une suffocation qui paraît menacer même votre existence. A beaucoup de gens qui vivaient sous une pareille menace, le remède du docteur J.-D. Kellogg contre l'asthme a apporté soulagement et paix. C'est un remède partout connu et prisé.



## Cours du grain fourni par Le Comptoir Agricole Ltée pour la semaine finissant le 23 avril 1923

PRIX DECHARGE A PORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

| Grains | Mardi 17 avril | Merc. 18 avril | Jeudi 19 avril | Vendi. 20 avril | Samedi 21 avril | Lundi 22 avril |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Blé No. 1 Nord | 1.23 | 1.22 | 1.23 | 1.21[illegible] | 1.21[illegible] | 1.21[illegible] |
| 2 Nord | 1.21[illegible] | 1.20[illegible] | 1.21[illegible] | 1.19[illegible] | 1.19[illegible] | 1.19[illegible] |
| 3 Nord | 1.18 | 1.17 | 1.18 | 1.16[illegible] | 1.16[illegible] | 1.16[illegible] |
| Avoine 2 CW | .53[illegible] | .52[illegible] | .52[illegible] | .52[illegible] | .52[illegible] | .5[illegible] |
| 3 CW | .48[illegible] | .48[illegible] | .48[illegible] | .48[illegible] | .48[illegible] | .49[illegible] |
| Orge 3 CW | .59 | .58[illegible] | .58[illegible] | .58[illegible] | .58[illegible] | .58 |
| 4 CW | .55[illegible] | .55[illegible] | .55[illegible] | .54[illegible] | .54[illegible] | .54[illegible] |
| Lin 1 NW | 2.98 | 2.97[illegible] | 2.97[illegible] | 2.95 | 2.88[illegible] | 2.75 |
| 2 CW | 2.93 | 2.92[illegible] | 2.92[illegible] | 2.90 | 2.83[illegible] | 2.70[illegible] |
| Seigle 2 CW | .85[illegible] | .85[illegible] | .85[illegible] | .85[illegible] | .85[illegible] | .85[illegible] |
| **Prix sur voie (Track)** | | | | | | |
| Base Blé 1 Nord | 1.22[illegible] | 1.21[illegible] | 1.22[illegible] | 1.20[illegible] | 1.21[illegible] | 1.21[illegible] |
| Avoine 2 CW | .53[illegible] | .51[illegible] | .51[illegible] | .51[illegible] | .51[illegible] | .51[illegible] |
| Orge 3 CW | .58[illegible] | .57[illegible] | .58[illegible] | .57[illegible] | .57[illegible] | .57[illegible] |
| Lin 1 NW | 2.96 | 2.95[illegible] | 2.96[illegible] | 2.93 | 2.86[illegible] | 2.74[illegible] |
| Seigle 2 CW | .85[illegible] | .84[illegible] | .83[illegible] | .84[illegible] | .85[illegible] | .85[illegible] |
| **Options** | | | | | | |
| Blé Mai | 1.23[illegible] | 1.22[illegible] | 1.23[illegible] | 1.22[illegible] | 1.22[illegible] | 1.22[illegible] |
| Juillet | 1.25 | 1.24[illegible] | 1.25[illegible] | 1.23[illegible] | 1.23[illegible] | 1.24 |
| Avoine Mai | .52[illegible] | .51[illegible] | .52 | .51[illegible] | .51[illegible] | .52 |
| Juillet | .51[illegible] | .51[illegible] | .51[illegible] | .51[illegible] | .51[illegible] | .51[illegible] |
| Orge Mai | .59[illegible] | .59[illegible] | .59[illegible] | .58[illegible] | .58[illegible] | .58[illegible] |
| Juillet | .61[illegible] | .60[illegible] | .60[illegible] | .60[illegible] | .60[illegible] | .60[illegible] |
| Lin Mai | 2.9[illegible] | 2.9[illegible] | 2.97[illegible] | 2.94 | 2.87[illegible] | 2.75[illegible] |
| Juillet | 2.87[illegible] | 2.8[illegible] | 2.87[illegible] | 2.84 | 2.79 | 2.66 |
| Seigle Mai | .86[illegible] | .86[illegible] | .8[illegible] | .86 | .86[illegible] | .86[illegible] |








*Actes des Martyrs de Russie*

# "CHOISISSEZ! ROME OU LA RUSSIE ROUGE!"

**Mgr Ciéplak, Mgr Budkiewicz et les dix-sept autres prêtres catholiques mis en accusation par les Soviets, à Moscou, choisissent Rome — "Allez-vous continuer à enseigner le catéchisme et de célébrer la messe?" hurle un pope apostat — "Dieu nous aidant, nous le ferons", répondent avec calme, en souriant, tous les accusés — Krylenko, persécuteur démoniaque, rit avec les juges, raille et injurie les accusés — Scènes sauvages du procès**

## *Mgr Ciéplak est condamné à mort, Mgr Budkiewicz exécuté.— Les autres jetés au cachot*

### Récit authentique du procès, par un témoin oculaire

Moscou, par Londres, 6 avril.— Avant de décrire les scènes du procès de l'archevêque, Mgr Ciéplak et de dix-sept de ses prêtres, à Moscou, procès fini le 25 mars, je dois dire que ce que j'écris n'est pas du oui-dire. J'ai assisté à toutes les séances du tribunal, du premier au dernier jour, me passant parfois de manger et de dormir, pour ne rien manquer du procès et pour en câbler ensuite les incidents. Je ne sais encore si mes dépêches se sont rendues à destination. A mon directeur de le dire. (Note du "Herald" — Pas une dépêche n'est venue).

Le bureau des affaires étrangères de Moscou a d'abord refusé à tous les correspondants un permis d'admission au tribunal, bien que d'habitude il soit assez empressé à les admetre aux parades de l'armée rouge et aux assemblées soviétaires. Mais, ancien journaliste, j'ai réussi à passer outre. Plus tard, d'autres correspondants se sont fait admettre. Je dois dire au début, aussi, que je ne connais personnellement aucun des prisonniers et que je ne connais non plus aucun Polonais à Moscou.

#### PAS DE COMPLOT CONTRE LES SOVIETS

La politique de la Pologne depuis deux ans m'a toujours déplu; et je n'ai jamais fréquenté ici des représentants de la Pologne, ni n'ai jamais obtenu quelque information que ce soit de source polonaise, ni directement, ni indirectement. Je n'avais aucun sentiment particulier à l'endroit des prêtres polonais qui viennent de subir leur procès ici; et je n'aurais pas hésité à les dénoncer, si l'on avait établi à ma satisfaction qu'ils avaient conspiré au bénéfice de la Pologne contre le gouvernement des Soviets. Mais j'ai écouté avec soin toute la preuve faite; et je suis convaincu qu'aucun de ces prêtres de Petrograd n'a jamais comploté contre le gouvernement des Soviets. On ne les a persécutés qu'à cause de leur religion. Leur persécution est le premier article de tout un programme pour la destruction du christianisme en Russie.

Krylenko, qui représentait la poursuite, et Galkin, pope renégat et président du tribunal, l'ont démontré clairement.

Ils ont demandé à chacun des prisonniers à la barre s'il a enseigné le catéchisme aux enfants; chaque prisonnier a répondu oui. Krylenko et Galkin ont ensuite lu la loi bolcheviste, qui fait un crime d'enseigner la religion à qui que ce soit de moins de 18 ans; et ils ont demandé à chaque prêtre s'il continuerait à enseigner le catéchisme. Tous ont répondu oui, d'un ton ferme, et quelques-uns ont souri, — souri de pitié, j'imagine, — pour l'ignorance d'un homme qui pose pareille question à des prêtres restés à Petrograd avec leurs ouailles, pendant cinq ans de cette terreur.

#### CONFESSION DE FOI

Le visage de l'archevêque s'est illuminé de plaisir et de surprise, quand il a répondu. Ce fut comme si on lui demandait s'il était prêt à accepter le don miraculeux de la santé, de la jeunesse et d'une richesse inépuisable. Derrière le prêtre, il y avait le jeune prêtre Edouard Yunewicz, nouvellement ordonné, comme le témoignait sa tonsure encore toute fraîche. Il y avait de la joie dans ses yeux, elle illuminait tout son être, au moment où on lui demanda si, pour obéir à la loi bolcheviste, il cesserait de catéchiser les enfants. Il dit non, avec tant de joie dans la voix que les trois juges bolchevistes, qui tous trois grillaient alors une cigarette, eurent ensemble un regard manifeste de surprise.

On demanda ensuite aux prêtres s'ils avaient, une fois leurs églises closes par le régime et la loi bolchevistes, désobéi à la loi en célébrant la messe. Certes, ils avaient tous dit la messe. Non seulement ils avouèrent ce "crime", mais ils reconnurent avoir officié devant 100 ou 200 personnes, à chaque reprise.

Ils avaient officié dans des salles vides. Petrograd est à moitié désert, et il y a partout des salles et des pièces disponibles pour de pareilles cérémonies, bien qu'en hiver le froid, dans [illegible]

de ne plus célébrer la messe. Cette interdiction de célébrer des offices religieux ne vise pas que les catholiques. Elle s'étend à toutes les religions, aux Juifs comme aux autres cultes. Selon la loi bolcheviste, c'est un crime d'enseigner des principes de religion à toute persone qui n'a pas encore 18 ans; et cette interdiction s'applique même aux parents des enfants. La mère ne peut enseigner ses enfants. La loi atteint donc toutes les religions et viole un des droits les plus sacrés des parents.

#### PROCES RELIGIEUX

Le procès, je l'ai dit, en fut un d'ordre religieux et non pas politique, bien que l'avocat de la poursuite ait tenté de son mieux de lui donner une apparence politique. Il s'est efforcé de démontrer qu'en se réunissant pour leurs conférences diocésaines ordinaires, les membres du clergé catholique de Petrograd formaient "ipso facto" une association contre-révolutionnaire illégale. C'est absurde. Dans les documents saisis chez Monsignor Budkiewicz dans un tiroir ouvert, il n'est question que de propos tenus à différentes reprises entre les prêtres sur des sujets que le clergé devait débattre, — ainsi son attitude à l'endroit d'une nouvelle loi sur le divorce, sur la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, la loi séparant l'école de l'Eglise, et aussi à l'endroit d'innombrables décrets insensés que le gouvernement des Soviets signait à la dizaine chaque jour.

L'avocat de la poursuite, Krylenko, a dit très clairement que tous ceux qui se rencontrent pour étudier d'un point de vue critique les décrets du gouvernement des Soviets sont des contre-révolutionnaires. En fait, il a raison. Telle est la loi des Soviets; et le plus tôt les concessionnaires anglais et américains le sauront, le mieux ce sera. Jusqu'ici, Anglais et Américains ont été traités avec une considération particulière, ici; on leur a même consenti des privilèges extra-territoriaux; mais une fois que Londres et Washington auront reconnu pour tout de bon le gouvernement des Soviets, le masque tombera. Et tous les étrangers qui vivent ici sentiront qu'ils y vivront sous une tyrannie insupportable.

#### LE FEROCE KRYLENKO

Au coup de minuit, le dimanche des Rameaux, le tribunal a commencé lecture des sentences de mort. L'assistance était en grande partie formée de communistes.

De toutes les bêtes féroces, sanguinaires que j'ai jamais vues, Krylenko est la pire. Je ne parle pas de son extérieur, — c'est un petit homme agile et vif, qui paraît avoir quarante ans, a un visage d'homme combatif, barré par une petite moustache. La première fois que je le vis, son sourire ne me déplut pas; mais, maintenant, j'en rêve la nuit, je le vois tel que je l'ai vu, quand il couvait d'un oeil réjoui les hommes innocents qu'il venait de faire condamner à mort. Nombre de fois, il regarda en plein dans les yeux Monsignor Budkiewicz, avec des yeux pleins d'une joie révoltante. Il avait le même sourire cruel, aux passages les plus pathétiques du discours de l'avocat des accusés, Bobrischiff Pushkin. Il a fait de son mieux pour tenter de regarder dans les yeux cet avocat et pour le faire sourire, lui aussi, afin que ce sourire diminuât la portée de ses appels éloquents.

C'était mal, mais encore bien audessous de l'énergie qu'il mit à demander le sang des victimes. Dans tous les pays où il y en a un, l'avocat de la poursuite a droit de demander avec fermeté la condamnation des coupables; mais la soif de sang de Krylenko a dépassé toutes les limites. Il avait la rage de l'animal sauvage privé du sang qu'on a coutume de lui jeter et que dévore en conséquence une soif torturante. Et pourtant, il devait savoir — c'est un homme instruit, — qu'il n'avait pas de preuve contre les accusés. Sa cause ne reposait que sur des bribes d'admissions que les prisonniers firent au cours de leur contre-interrogatoire.

Dans des dépêches antérieures (Note du "Herald" — Nous ne les avons jamais reçues) j'ai dit comment la po[illegible]

dans aucun pays au monde, on ne pourrait étayer une accusation de haute trahison sur de telles pièces. C'est la vérité. On les a toutes lues à la Cour, je les ai entendu lire, elles sont inoffensives. Comme je l'ai déjà câblé, Krylenko a montré toutes ces pièces à Mgr Budkiewicz, les unes après les autres et lui a demandé: "Admettez-vous avoir écrit ceci?" L'accusé a admis les avoir toutes écrites, sauf une, qui ne porte pas de nom, mais n'est pas de son écriture; elle n'a aucune sorte d'importance; elle ne parle que d'argent obtenu en Pologne; et, cela va de soi, des prêtres polonais obtiennent naturellement de l'argent de leur pays d'origine pour les églises; le juge, toutefois, insista pour qu'on lût la pièce.

#### JUGES PREVENUS

J'ai parlé de l'avocat de la poursuite. Les juges étaient à son niveau. Ils ont souri familièrement avec lui, d'un air entendu, il a ri avec eux, pendant tout le procès. Ils ont manifesté un favoritisme effréné. Cela parut dès le premier jour, quand la défense signala un point de procédure.

L'avocat de la défense dit: "Il y a toute une série d'incidents: refus de signer une entente avec le gouvernement des Soviets sur les biens d'Eglise; refus d'évacuer une église, ur demande, etc. Nous désirons que chacun de ces points soit l'objet, en particulier, d'une preuve suffisante et que la poursuite établisse qu'il y a eu, dans chaque cas, violation de la loi."

Krylenko s'y est opposé, insistant pour que le tribunal considérât tous ces incidents en bloc, comme faisant partie d'un complot contre-révolutionnaire contre le gouvernement des Soviets. Et les trois juges lui donnèrent raison.

Certains de ces incidents n'avaient aucune importance quelconque. Ainsi, il y a le cas de ce prêtre qui se mit à genoux au moment où des Rouges fanatiques entrèrent dans son église, après une cérémonie religieuse et ordonnèrent aux fidèles d'en sortir. Ce prêtre était presque aveugle, ainsi que cela parut à tout le monde qui suivit ses mouvements, au tribunal, pendant le procès. Il n'avait pas vu les Rouges, il s'était simplement agenouillé devant le Saint-Sacrement, comme il finissait de célébrer sa messe. Mais Krylenko soutint qu'en se mettant ainsi à genoux, il en avait appelé au fanatisme religieux de ses ouailles et donc qu'il devait être puni pour avoir violé un article du code pénal des bolchevistes.

Ce prêtre devra faire dix ans de bagne.

#### AUDITOIRE CYNIQUE

L'auditoire valait les juges et l'avocat de la poursuite, — du moins les communistes qui en étaient. Il y eut, en fait, des applaudissements, quand Krylenko, se tordant et écumant comme un fou furieux, fit au tribunal son second réquisitoire, le plus révoltant, demandant la vie de six des prisonniers, et le président du tribunal ne fit rien pour apaiser l'auditoire. Mais, une demi-heure plus tard, lorsque des Polonais applaudirent à un appel émouvant et formidable en faveur des accusés, de la part d'un de leurs avocats, le même juge, furieux, menaça de faire évacuer la salle si cela se répétait.

Le lendemain, on tenta de ne laisser entrer dans la salle d'audience que des communistes; et seules réussirent à y pénétrer les personnes montrant leurs cartes d'inscription dans le parti communiste ou dans quelque organisation bolcheviste semblable. Le dernier jour, toutefois, des Polonaises se glissèrent dans l'auditoire et lorsque le tribunal rendit son verdict, leurs lamentations s'élevèrent; je n'ai jamais entendu sons aussi déchirants. Mais les communistes, même en ce moment, formaient la majorité et leurs grimaces, leurs réflexions et leurs rires furent du dernier dégoûtant.

Je n'oublierai jamais un visage bestial et barbu qu'il y avait tout devant moi. Tout le temps que les prisonniers défendaient leur vie, cet abominable visage ne cessa de grimacer un sourire, bouche ouverte. Bien pis, de [illegible]

Il y avait là aussi, j'ai honte de le dire, des visages polonais tout aussi cruels, aussi bestiaux, aussi repoussants. Il y en avait un, d'un type à peine humain, avec de petits yeux caves, et qui se réjouissait sans cesse de tout ce hideux spectacle. C'étaient des communistes polonais qui ont formé à Moscou une société bolcheviste sous le patronage du Kremlin et que le gouvernement des Soviets encourageait à assister à ce procès, afin qu'ils eussent le plaisir de voir leurs malheureux compatriotes traduits à la barre.

Il faut féliciter la Pologne de s'être débarrassée de ces renégats dégénérés, sans nationalité, sans morale, sans religion, sans honneur; il faut sympathiser avec la Russie convertie en égoût où s'amassent ainsi les âmes vicieuses et révoltées de tout l'univers.

L'endroit où le tribunal a siégé cadrait mal avec l'assistance et ce qui s'y passa. On l'appelle la Salle Bleue; c'était la salle des bals de l'ancien palais de la noblesse, devenu lieu de réunion des syndicats ouvriers rouges. Peinte en bleu clair, ornée d'une frise où dansent des jeunes filles et des Amours nus enguirlandés de roses, cette salle aurait mieux convenu à une comédie légère qu'à une tragédie. Pendant les deux dernières nuits du procès, les portes en étaient ouvertes, à cause de la chaleur venue d'une immense foule en transpiration. Et par cette ouverture, on entendait des bribes de musiques dansantes, hachées d'applaudissements éloignés, — car les syndicats rouges ont une salle de concert, à l'étage inférieur. Et parfois ces applaudissements lointains cessaient, ininterrompus ou couverts par un glapissement, à tourner les sangs, de l'avocat Krylenko.

#### ATTITUDE FERME DES PRETRES

Et comment les prisonniers subirent-ils la terrible épreuve? En ces jours de désillusion, de dépression et de doute, voir des hommes s'élever à de pareilles hauteurs, voilà qui rassure la foi en la nature humaine. Pas une fois ils ne fléchirent. Ils ne faiblirent pas d'un pouce. Jamais martyrs chrétiens ne se tinrent plus noblement au tribunal de Néron.

Un vieux prêtre au visage d'ascète, noble, fut un moment un peu mêlé, sous la féroce contre-interrogatoire de Krylenko, il est vrai. Et pendant quelques instants, son esprit parut incapable de fonctionner, mais cela fut hésitation physique, non pas faiblesse d'âme. Quand il revint à la barre, après une courte suspension de séance, je le vis assis entre deux hommes d'une force et d'un caractère manifestes, à la fois doux et tenaces, un jeune prêtre et l'ancien archevêque Federoff. Il fut entre eux, à toutes les séances suivantes.

Et quand, le dimanche des Rameaux, l'on demanda au vieux prêtre ce qu'il avait à dire, avant sa condamnation, il parla avec autant de fermeté que ses compagnons.

#### MGR CIEPLAK PARLE

Au début du procès, l'archevêque Mgr Cépiak, paraissait faible et las, — cela se comprend, il a près de soixante-dix ans, — et un fourgon de police de la Cheka l'amenait chaque jour de la prison de Butyrka. Mais sitôt qu'il entendit Krylenko réclamer contre lui la peine de mort, il parut tout d'un coup rajeuni. Son teint s'anima, ses yeux brillèrent, tout son long corps se redressa et, dans sa longue soutane noire serrée à la taille par un large ceinturon rouge, il parut ce qu'il était — un prince de l'Eglise, chef de tous les catholiques de Russie, de la mer Baltique à l'océan Pacifique, de la mer polaire aux frontières de l'Inde.

Le jour de sa condamnation à mort son visage resplendissait de joie, il avait brossé soigneusement sa chevelure grise et, de quelle façon, je ne sais, il avait réussi à se procurer une nouvelle barrette et un ceinturon du rouge le plus éclatant. Les journalistes qui ont assisté au procès pour le compte des journaux bolchevistes ont vu dans cette barrette et ce ceinturon le symbole de son rang d'archevêque. Personne d'entre eux ne parut saisir que Mgr Cépiak avait choisi de propos délibéré cette couleur de sang, parce que tant des premiers évêques chrétiens moururent martyrs, et que d'être élu à la chaire épiscopale, c'était généralement être marqué pour la mort.

Appelé à dire ses dernières paroles, l'archevêque se dressa de toute sa hauteur et fit une allocution à la fois si touchante et si simple qu'un profond silence, lourd de crainte, plana sur l'auditoire hostile, formé de soldats rouges, d'athées, de ricaneurs et d'étudiants dévoyés. L'effet, sur moi, fut tel que je ne pus faire glisser ma plume sur le papier.

Les quelques paroles de ce discours fait de la barre et qui sont restées [illegible]

mais rien enseigné qui portât atteinte aux bonnes moeurs et aux qualités de bon citoyen. Son devoir, en tant que chef de l'Eglise catholique, en Russie, ce fut toujours de donner le bon exemple à ses prêtres et à ses fidèles.

"Aujourd'hui," conclut-il, "je parais devant des juges temporels; demain, je serai devant un Juge éternel; j'ai confiance que le tribunal sera juste envers moi et le Juge éternel, plein de pitié!"

#### UN PRETRE DE LA NOBLESSE

Puis, après l'archevêque, ce fut l'abbé Maletzki, bienveillant vieillard de près de soixante-dix ans, agile et droit de corps comme un homme de cinquante. Son grand air, son visage grave, ses sourcils en broussailles le faisaient paraître sévère. Mais sitôt qu'il parla, tout le monde vit qu'il était doux et bon. Il avait une voix magnifique, une articulation parfaite, c'était plaisir que l'entendre parler. Si la salle eût été deux fois plus grande, on l'aurait entendu tout de même aussi distinctement, aux extrémités, on n'aurait raien perdu de ce qu'il a dit.

L'abbé Maletzi commença par raconter, avec une simplicité et une candeur touchantes, de menus incidents de son tout jeune âge. Il dit qu'il était d'une famille noble, — chose courageuse à dire à un auditoire convaincu que tous ceux qui ne sortent pas du prolétariat sont parasites et tyrans. Son père, dit-il, était un homme fort riche, avec beaucoup de domestiques, mais un maître bon, très juste et bon chrétien. Une fois, dans son jeune âge, son fils, dans un moment de colère, traita d'imbécile un domestique. Le père fit agenouiller son fils devant le domestique, lui fit embrasser la main de l'homme et lui demander pardon. Cela, c'était pour lui apprendre que, devant Dieu, tous les hommes sont égaux; cette leçon, jamais plus il ne l'oublia.

Le jeune Maletzki devint prêtre, plus tard, et il plaça dans un orphelinat qu'il fonda à Petrograd plusieurs enfants qu'il ramassa mourants de faim dans les rues. Il ne prit jamais part à aucun complot politique, mais, au temps du Czar, on le persécuta parce qu'il travaillait pour son peuple et pour les pauvres.

Cette piètre traduction de phrases disjointes du discours de l'abbé Maletzi rend faiblement le caractère extraordinairement touchant de ses paroles. Il faut bien que les Bolchevistes soient aveugles, pour ne pas voir qu'une religion conduisant le fils d'un homme riche à consacrer sa vie aux pauvres est bien au dessus de leur religion, leurs paroles cruelles et corruptrices.

#### LE VICAIRE GENERAL, MGR BUDKIEWICZ

Mgr Budkiewicz, à titre de lieutenant de son archevêque et de vicaire général, devait nécessairement parler d'une autre façon; car il s'était occupé des affaires temporelles du diocèse, — il comprend toute la Russie, — et on l'avait accusé d'avoir monté le complot. Il devait donc entrer dans les détails pour réfuter les accusations portées contre lui et ses compagnons. Et il les réfuta d'un bout à l'autre. Pendant son discours, — discours d'un homme à la veille d'être condamné à mort, — l'avocat Krylenko l'interrompit pour se moquer de lui.

Mgr Budkiewicz démontra que jamais il ne complota avec la Pologne contre le gouvernement des Soviets. S'il avait essayé d'obtenir de Pologne de l'argent pour son Eglise, écrasée de lettes, où était le crime? Citoyen polonais, il devait naturellement se tourner du côté de son pays d'origine pour en obtenir des secours en argent. Il aurait pu aussi bien écarter l'accusation d'avoir conspiré avec une puissance étrangère, accusation montée contre lui par Krylenko parce que lui, le vicaire général, il y a déjà des années, avait envoyé des lettres en Pologne autrement que par les courriers postaux ordinaires.

Moi-même, je n'ai pas envoyé de lettres par les courriers russes ordinaires, depuis quelque temps; pas un seul correspondant étranger, à Moscou, ne le fait; et, il y a deux ans, le régime postal russe était bien pire qu'aujourd'hui.

"Pourquoi l'archevêque n'envoyait-il pas ses lettres par l'entremise du bureau des Affaires étrangères?" rugit Krylenko. De ce que l'archevêque n'en a rien fait, on porta contre lui de sérieuses accusations à ce propos. C'est un des pires reproches qu'on lui ait faits. Mgr Budkiewicz parla de moqueries dont il a été l'objet, à cause des grandes sommes d'argent qui lui auraient passé entre les mains; ne devait-on pas se rappeler que son diocèse comprend toute la Russie? Il a, au vrai, dépensé tout son argent à lui à construire des écoles primaires, une école technique et une école professionnelle pour des catholiques. L'avocat de la poursuite pouvait facilement [illegible]

dus de [illegible] de fabrique sont-ils des preuves de conspiration?

#### QUE FERONT NOS OUIALLES? DIT L'ABBE YUNEWICZ

Edouard Yunewicz, le jeune prêtre dont j'ai parlé, fit un grand discours. Les yeux brillants et fixes, il raconta comment, étudiant, il entendit dans Petrograd les coups de feu annonçant la chute du czarisme. Il s'était réjoui, car le czarisme avait été l'ennemi du catholicisme, en Russie. Tout jeune, il avait eu connaissance de la persécution de ses amis, envoyés en prison par centaines, et aussi en Sibérie, à cause de leur foi. Maintenant, il a vu dans le bolchevisme un pire ennemi de la foi que le czarisme. Le bolchevisme n'a pas répondu à son attente, il n'a donné aucune des libertés qu'il avait promises. La population de Petrograd est maintenant en larmes et misérable. Que feront les pauvres catholiques de Petrograd si on ne leur rend pas leurs prêtres? Cette franche question a fait rire sardoniquement les communistes endurcis qui emplissaient la salle; et les juges lui ont demandé, sans malveillance, de ne plus parler de Petrograd, de ne parler que des accusations portées contre lui. Le prisonnier s'excusa de s'être laissé emporter, mais dit qu'il pensait qu'on le laisserait dire ce qu'il voulait, puisque c'étaient là ses dernières paroles. Il finit en répétant les dernières paroles du Christ sur la croix: "Que votre volonté soit faite, Seigneur, et non la mienne!"

Il y eut une sensation profonde et quelques minutes de silence. Je vis des larmes dans les yeux même des femmes bolchevistes qui avaient envahi la salle d'audience parce qu'il n'y avait pas dans les théâtres de la ville, ce soir-là, de tragédie comparable aux émotions du drame vivant qui se déroulait à ce procès.

L'ancien archevêque Federoff dit qu'il était dans le même état que Mgr Cépiak, car il était chef de toute l'Eglise uniate, ou du rite grec catholique de Russie, ayant des prêtres sous ses ordres et des fidèles qui suivent les cérémonies de son rite. Il essaya de débattre avec ses juges l'injustice de la loi défendant l'enseignement religieux aux mineurs; mais les juges l'en empêchèrent, disant avec dureté: "C'est la loi de la République. Tu n'as pas droit de la discuter. Il faut y obéir."

#### INTERROGATOIRE DE JEUNES PRETRES

Les jeunes prêtres à la barre furent peut-être trop agressifs. Ils voulaient le martyre, maintenant qu'était venue la semaine sainte. Mais le vieil archevêque, aussi ferme, est plus doux: "Oui, notre religion nous enseigne de prier pour nos ennemis", dit-il en réponse à une question de Krylenko.

Un jeune prêtre du nom d'Eismont est surtout combatif: "Tu ne te considères donc pas tenu d'obéir aux ordres du gouvernement des Soviets?" lui demande Krylenko, au sujet des ordres donnés à propos des églises catholiques. "Je ne le suis pas", répond Eismont.

Une fois son église fermée par le gouvernement des Soviets, ce jeune prêtre a continué de célébrer la messe devant deux cents ou plus de ses ouailles, dans un orphelinat désert, tout près de l'endroit où il loge. Il admit avec calme avoir désobéi ainsi à la loi bolcheviste; il en était tout content.

Interrogé au sujet des calices et des vases sacrés dont il s'est servi en ces circonstances, il dit qu'ils lui appartenaient à lui. Les Bolchevistes avaient saisi tous les autres vases sacrés.

Interrogé plus à fond, Eismont admet avec tranquillité qu'en dépit de la défense faite par la loi bolcheviste, d'enseigner la religion à quiconque à moins de 18 ans, il a réuni habituellement des enfants dans un orphelinat froid et désert et leur a parlé de Dieu.

Deux autres jeunes prêtres donnent une déposition semblable, les abbés Onovitch et Hodnovitch, des églises de Saint-Stanislas et de Sainte-Catherine. A Saint-Stanislas, le vicaire a dit aux commissaires bolchevistes venus pour faire l'inventaire des biens d'église: "Allez-vous en d'ici au plus tôt!"

"Citoyen Hodnovitch", rugit Krylenko, "ne te considères-tu pas tenu d'obéir aux ordres du gouvernement des Soviets?"

"Je ne suis pas seulement citoyen", répond le jeune prêtre, "mais aussi prêtre catholique romain". L'abbé Hodnovitch a continué de célébrer sa messe, après la fermeture de son église par un commissaire, qui l'avertit de cesser toute célébration en public, jusqu'à nouvel ordre. Chaque fois qu'il dit la messe, il y avait à peu près 150 personnes. Il a aussi enseigné le catéchisme aux enfants. Il admet ces faits avec joie. [illegible]

suivante, il la ferma, mais la foule l'insulta, criant: "Voilà ce que les bolchevistes appellent la liberté de conscience".

#### LA FIN DU PROCES

Le procès s'est clos dans des circonstances fort dramatiques. Un témoin, Smirnoff, avait déposé que les prêtres ont continué de célébrer la messe après qu'il eût clos leurs églises et les eût avertis qu'ils ne devaient plus officier en public sans avoir reçu l'autorisation préalable du gouvernement des Soviets. Galkin, président du tribunal, demanda aux prisonniers si c'était le cas. Ils répondirent tous oui.

"Il faut maintenant que vous choisissiez une fois pour toutes", hurla un ancien pope au visage sauvage, du haut du banc rouge. "Allez-vous continuer à célébrer la messe?"

L'instant était dramatique, tendu. [illegible] A chaque prêtre on posa la même question. Chacun d'eux se leva. Chacun déclara avec fermeté, calme et [illegible] fierté, qu'il continuerait de célébrer la messe et d'enseigner le catéchisme aux enfants, en dépit des conséquences pour soi-même.

Le juge interrogea brutalement un jeune homme fait prêtre en 1914, à l'âge de 23 ans. — "Enseignes-tu le catéchisme aux enfants?

— Oui.

— Sais-tu que, selon l'article 121 du code pénal, c'est un crime d'enseigner le catéchisme aux enfants et que l'on ne doit pas enseigner la religion à quiconque n'a pas au moins 18 ans?

— Oui, je le sais.

— Continueras-tu d'enseigner le catéchisme?

— Oui, Dieu m'aidant, je le ferai. C'est mon devoir de le faire, quelqu'en soient les conséquences. Si un père me demande d'enseigner à son enfant le catéchisme, je ne puis refuser.

#### ROME OU LA RUSSIE?

Galkin, qui est pope renégat, grimace, face noire. Il a choisi ce jeune prêtre, s'imaginant qu'il cédera et abjurera sa foi; mais il se heurte à un roc.

— "Rome t'enseigne cela", hurle-t-il, "et la Russie soviétaire t'enseigne le contraire. Choisis, Rome ou la Russie rouge!"

La voix du jeune prêtre retentit dans le silence profond, comme la voix d'un chrétien des premiers temps dans l'amphithéâtre:

— "Rome," dit-il, souriant.

Et les ampoules électriques resplendissent sur un visage qui aurait pu servir de modèle pour cette magnifique toile de saint Sébastien, dans la "National Gallery", à Londres.

#### LA CONDAMNATION DES MARTYRS

A minuit, le dimanche des Rameaux, l'archevêque et son vicaire général entendent leur arrêt de mort. L'archevêque et son vicaire général avaient l'air d'hommes recevant une récompense désirée toute leur vie. L'archevêque étreignit son vieil avocat à la barbe blanche, et qui pleurait à chaudes larmes, bien qu'il ne soit pas catholique, mais de l'église grecque schismatique. L'archevêque donne ensuite l'accolade à tout son clergé. Puis une forte escorte de gardes rouges les entoura et les emmena.

Entre temps, une scène effroyable se déroulait devant le tribunal; des femmes polonaises s'évanouirent, d'autres, prises de crises de nerfs, se roulèrent en vociférant sur le parquet, d'où des soldats les tirèrent en les [illegible] devant. Le serviteur âgé de l'archevêque, vieux soldat polonais à la moustache blanche, se battit pour se rendre jusqu'à la barre des accusés, afin d'embrasser son maître; mais les rouges le maîtrisèrent et le jetèrent dehors. Et, pris de panique à l'idée d'une contre-manifestation de secours aux accusés, ils vidèrent la salle d'audience à la pointe de la baïonnette.

On prit, dans les rues, des précautions militaires extraordinaires. On entoura d'une double rangée de baïonnettes les prisonniers, pourtant calmes; on les conduisit ainsi jusqu'à un énorme camion noir, sorte de grotesque fourgon de police. On s'est déjà servi de ce camion pour transporter des piles de cadavres [illegible] dans les caves de la Cheka, jusqu'au charnier de l'hôpital, aux confins de la ville, où on les ensevelit.

Depuis que j'ai écrit ces lignes, on a commué l'arrêt de mort prononcé contre Mgr Ciéplak. Il faut néanmoins que le monde civilisé sache quelles scènes la Russie soviétique offre aux hommes sanguinaires qui tiennent le pouvoir. Tout ce que je raconte de ce procès des prêtres catholiques, à Moscou, n'est pas oui-dire; cela vient d'un témoin qui, les bolchevistes le savent, a assisté à toutes les séances de leur procès.

#### MGR BUDKIEWICZ ASSASSINE

Note: L'arrêt de mort prononcé contre Mgr Ciéplak et Monseigneur Budkiewicz [illegible]

# LA SEMAINE

**LE SABOTAGE DANS LA RUHR** — Essen, 18—Par suite de l'augmentation des actes de sabotage, les soldats préposés à la garde des ponts et des embranchements de chemin de fer, sur les points les plus importants, ont été doublés dans toute la Ruhr et la Rhénanie. Cette nouvelle rage de destruction a convaincu les autorités françaises que les Allemands ont commencé à mettre à exécution un plan bien organisé avec l'emploi d'explosifs, la résistance passive n'ayant pas réussi.

L'autre nuit, à l'embranchement de Mersklinude, un wagon de matières explosives, arrêté sur une déclivité, a été abandonné et s'est précipité sur des wagons de marchandises stationnés près de la gare. Cinq wagons chargés de charbon ont été réduits en morceaux. Les experts se demandent quel genre d'explosif a été employé, car l'explosion s'est produit dans l'air sans endommager les voies ni le ballast.

A Rollandseck, près de Bonn, des actes de sabotage nécessitant la collaboration d'aiguilleurs experts, ont été tentés. Les aiguilles ont été mélangées afin de faire passer sur la mauvaise voie un train venant de Mayence et Dusseldorf. Le mécanicien qui roulait à petite vitesse eut le temps d'arrêter son train et d'éviter un accident.

Près de Kettwig et de Witten, des mines ont fait explosion endommageant la voie ferrée sur une distance de plusieurs mètres aux deux endroits.

Près de Castrop, un projectile a atteint une automobile dans laquelle se trouvait le général Payot. Les vitres de la voiture ont été brisées. Un ingénieur qui accompagnait le général a été légèrement blessé par les éclats de vitre. Le général n'a pas été atteint.

**LA FRANCE NE LACHERA PAS** — Dunkerque, France, 17—M. Poincaré a inauguré, hier, un monument élevé à la mémoire des 1,500 conscrits de Dunkerque tombés à la guerre. Le président du conseil des ministres a profité de la circonstance pour faire les déclarations suivantes:

"La France est allée dans la Ruhr pour gagner la paix. Vainement l'Allemagne comptera sur un seul moment de faiblesse de notre part. La France parachèvera son entreprise. Elle se montrera persistante et tiendra bon jusqu'au bout. Si la France n'eût pas pénétré dans le bassin de la Ruhr et eût accordé à l'Allemagne le moratorium qu'elle sollicitait, sans en même temps prendre de garanties, à la fin du délai accordé, l'Allemagne aurait dédaigneusement refusé de faire ses paiements. Voilà où la faiblesse nous aurait inévitablement conduits."

M. Poincaré a réitéré la détermination du gouvernement de rester aux côtés de la Belgique dans la Ruhr tant que l'Allemagne ne paiera pas les garanties qu'elle ne voulait pas donner, que certains des alliés jugeaient inutiles, mais que la France trouvait indispensables.

Le président du conseil a fait allusion à la récente visite de Louis Loucheur en Angleterre à propos des réparations et dont les entretiens avec des représentants anglais ont fait tant gloser. Il a dit que "cet homme éminent qu'est M. Loucheur a recueilli en Angleterre des indices que la sympathie britannique se tourne du côté de la France."

M. Loucheur assistait à la manifestation de Dunkerque.

**L'ALLEMAGNE PEUT CONTINUER LA RESISTANCE** — Berlin, 17—Les journaux de Berlin disent que les remarques que M. Poincaré a faites, hier, à Dunkerque, étaient, avant tout, destinées aux Anglais, mais déclarant ne pouvoir comprendre cependant la nécessité de cette éloquence stimulante, vu que Louis Loucheur a constaté, dit-on, que le sentiment britannique au sujet de la Ruhr penche du côté de la France.

Le "Lokal Anzeiger" dit que l'Allemagne est en état de continuer longtemps sa résistance passive. Il rappelle qu'il y aura un débat, cette semaine, au Reichstag sur la politique étrangère et note que si M. Poincaré a voulu influencer par son discours le gouvernement et le parlement d'Allemagne, il sera désappointé.

**NOUVELLE SAISIE DE MINES** — Dusseldorf, 17—Les autorités franco-belges ont saisi neuf autres mines dans la Ruhr. Cela fait un total de 31 mines et fours à coke aux mains des Français et des Belges. Il y a en tout à peu près 280 puits à houille dans la Ruhr. Aux neuf mines saisies, hier, il y avait environ 160,000 tonnes de combustible, surtout de coke. Tout a été confisqué.

Les autorités d'occupation commenceront, aujourd'hui, à expédier 10,000 tonnes de charbon et de coke par jour en France et en Belgique. Les propriétaires de mines allemands prétendent que c'est excessif et que les envois ne seront que de quatre à cinq mille tonnes. La nouvelle de la saisie a été annoncée, aujourd'hui, à l'arrivée dans la Ruhr de trois ministres français: MM. Maginot, Le Trocquer et de Lasteyrie, représentant les ministres de la guerre, des travaux publics et des finances. Les trois ministres passeront la journée, aujourd'hui et demain, à étudier la situation générale, surtout l'aspect économique. Ils se rendront ensuite en Rhénanie où ils feront une inspection de plusieurs jours.

**LA VOIX DE VON ROSENBERG** — Berlin, 17—Le ministre des affaires étrangères, von Rosenberg, doit parler publiquement au Reichstag, aujourd'hui. On croit qu'il exprimera l'opposition de l'Allemagne à toutes les solutions suggérées pour régler le problème des réparations, si ces projets tendent à violer de quelque manière l'intégrité du territoire du Reich.

On pense que le baron von Rosenberg va répéter que l'Allemagne est disposée à se soumettre aux décisions d'un groupe d'experts neutres.

**M. BONAR LAW NE DEMISSIONNE PAS** — Londres, 17—Les chauds partisans que le premier ministre Bonar Law compte parmi les journaux du matin maugréent contre la "conspiration pour affaiblir le ministère" fomentée par la presse du dimanche, qui rapportait que le premier ministre est à la veille de démissionner pour raisons de santé.

Le "Morning Post", principal organe conservateur, affirme qu'il n'y a pas un mot de vrai dans les histoires parues à ce sujet dans les journaux du dimanche et que la santé de M. Bonar Law n'est pas à ce point fragile qu'il lui faille donner sa démission.

Le "Post" et les autres organes qui partagent sa manière de voir attribuent le "complot" à lord Birkenhead et aux autres conservateurs qui ont refusé des portefeuilles lors de la formation du gouvernement actuel. Ils s'en prennent également à David Lloyd George et à ses partisans qui désirent, disent les mêmes journaux, rétablir la coalition.

La "Westminster Gazette", organe modérément libéral, ne croit qu'à un certain point à cette idée de conspiration. Ses chroniqueurs politiques entrevoient certaines intrigues qui visent à ramener au pouvoir, si les événements s'y prêtent, les ex-ministres unionistes actuellement sans fonctions officielles.

Dans une autre page du même journal, on trouve aussi un écho des rumeurs de dimanche. Un écrivain politique, parlant du démenti officiel émané hier soir de la résidence du premier ministre, dit ce qui suit:

"Il se peut que M. Bonar Law n'ait pas l'intention de démissionner, mais il se peut aussi qu'il n'ait pas l'intention de ne pas démissionner."

On remarque que le "Daily Telegraph" est particulièrement empressée à donner corps aux rumeurs d'hier. Ce journal reflète d'ordinaire l'opinion conservatrice modérée, bien qu'il ait été ardent partisan de M. Lloyd George. Le principal chroniqueur parlementaire de cet organe dit qu'il y a tout lieu de croire au bien-fondé de la rumeur et il affirme si M. Bonar Law se fût pensé libre de le faire, il aurait démissionné depuis quelque temps déjà. Le premier ministre en serait venu à se dire, avec un profond regret certes, qu'il ne saurait demeurer longtemps à son poste.

Tout comme d'autres journaux, cependant, le "Telegraph" dit que le sens du devoir que le premier ministre possède à un haut degré l'induira à rester à la tête de l'administration tant que les projets pour l'avenir n'auront pas été élaborés. On le dit avide de se débarrasser du fardeau du pouvoir, mais il saura attendre les circonstances favorables pour choisir le moment de sa retraite. En article de rédaction, le "Telegraph" déclare que le bon sens exige qu'on aplanisse les divergences entre les éléments du parti conservateur tout comme entre ses chefs et qu'on réorganise le ministère pour le rendre plus solide.

"Les embarras du gouvernement sont considérables", dit le "Daily News", "mais la santé du premier ministre n'en est qu'un, et ce n'est point le plus sérieux. C'est surtout le parti tory qui est malade."

**UNE CRISE EN ITALIE**

Rome, 18 — Benito Mussolini, premier ministre d'Italie, menacé d'une crise dans son cabinet, crise qui pourrait lui faire perdre son autorité sur le pays tout entier, a donné ordre à tous les Fascistes de se tenir prêts pour une autre "révolution" plus grande que la première.

Parlant à Milan, l'autre jour, Mussolini dit que la désertion de son gouvernement par le parti populaire doit raviver l'esprit de combat des Fascistes.

S'adressant aux chefs du parti fasciste, Mussolini a dit: "Gardez la Légion prête à répondre au premier appel de ma part pour la continuation inexorable du régime fasciste."

Le ministre Bianchi est allé plus loin que le premier ministre. "La marche sur Rome, dit-il, n'a été que le commencement du mouvement fasciste qui doit être continué et mené à bonne fin. Ce que nous n'avons pas fait alors, nous n'hésiterons pas à le faire aujourd'hui, non pas pour le plaisir de conserver le pouvoir, mais un mouvement anti-fasciste qui serait victorieux plongerait le pays tout entier dans le chaos et la ruine. Un seul parti extrémiste et anti-parlementaire pourrait succéder au parti fasciste, et c'est le parti communiste. La réforme électorale doit être effectuée, par décret royal, si la chose est nécessaire. Si les membres du parti populaire qui font parti du gouvernement démissionnent, la crise sera réglée en quelques instants. Tout complot parlementaire ou insurrection sera suivi immédiatement de la dissolution du Parlement."

Pour faire face à la situation, Mussolini a donné ordre aux quatre ministres du parti populaire de le rencontrer demain. Il leur donnera ordre de servir la cause fasciste ou de démissionner.

Ce qui complique la situation, c'est que le parti populaire, actuellement en congrès à Turin, vient de recevoir une approbation du Saint-Siège. Or Mussolini espérait obtenir l'appui des catholiques italiens en raison de la mesure, prise dès le début de son régime, réinstallant le crucifix dans les écoles.

Une autre menace est la réunion, l'autre jour, à Milan, du congrès socialiste. Il est question de la fusion du parti socialiste avec le parti communiste, et ce en vue de jeter à terre le gouvernement fasciste.

## Ses recherches sont terminées

*Dépensa des années à chercher du soulagement pour son rhumatisme et le trouva dans le Tanlac.*

"Après avoir souffert des années et avoir dépensé une petite fortune à trouver du soulagement, le Tanlac m'a remis sur pied en peu de temps. C'est vraiment étonnant comme ce remède peut donner la santé à une personne", dit Charles Coulter, 125, rue Backville, Toronto, Ont.

"Mes mains et mes poignets étaient si enflés par suite de ce rhumatisme que je ne pouvais pas tenir un archet pour jouer du violon. Ma jambe était aussi affectée et me faisait si souffrir que je ne pouvais pas la plier ou reposer dessus. Je souffrais tellement que je n'avais jamais le goût de manger. Mon système nerveux était tel que je ne pouvais pas dormir."

"Je continuai à aller de pis en pis jusqu'au moment où je pris du Tanlac. Immédiatement mon rhumatisme commença à diminuer et disparut en quelques semaines. Je me sentis bien sous tous rapports et maintenant je puis gambader comme un gamin. Je veux dire à tous quel grand remède est le Tanlac".

Le Tanlac est en vente chez tous les bons pharmaciens. N'acceptez aucun substitut. Plus de 35 millions de bouteilles ont été vendues.

**LE PIGEON DE VERDUN** — Mulhouse, 17—Un pigeon, vétéran de Verdun, qui a sauvé des centaines de vies humaines au moment de la grande attaque allemande contre la fameuse forteresse, figure à l'exposition d'agriculture qui s'est ouverte ici aujourd'hui et il obtient un grand succès de curiosité. Il porte une médaille au cou; à sa cage est suspendue une carte, donnée par le gouvernement français, disant que ce pigeon "a assuré, pendant la bataille de Verdun, malgré un violent feu de barrage, la liaison entre le fort de Vaux et le commandement de la forteresse de Verdun. Il était à ce moment le seul moyen de communication avec le reste de l'armée." Le régiment de chasseurs alpins à qui il appartenait l'appelait "diable bleu". Ce régiment perdit 70 pour cent de son effectif en défendant Verdun.

**UN TUNNEL SOUS L'ESCAUT** — Bruxelles, 17—Des dépêches spéciales d'Anvers disent qu'une société soutenue financièrement par des banquiers américains a réuni un capital de cent millions de dollars pour la construction d'un tunnel sous l'Escaut. Ce tunnel permettrait le passage des chemins de fer, tramways et piétons. La "Métropole" dit qu'un ingénieur américain a étudié le projet sur les lieux et que l'on prévoit pour la ville d'Anvers des expropriations estimées à 140 millions de francs.

**LA CONSTRUCTION AUX ETATS-UNIS** — New York, 17—Au cours des mois de janvier, février et mars 1923, le montant des nouvelles constructions a été de $1,250,000,000. Pour mars seulement, ce montant s'élève à $420,851,343 dans 255 villes. C'est une augmentation de $161,357,012 sur le montant de mars 1922. L'augmentation de la construction a surtout été remarquable sur la côte du Pacifique.

**AU POLE NORD EN AVION** — Nome, Alaska, 17—Le capitaine Roald Amundsen a quitté Nome, la semaine dernière, en traineaux avec ses chiens pour Wainwright sur l'océan Arctique. Il se rendra en avion de Wainwright à Point Barrow, puis de ce dernier point il tentera de survoler le pôle.

**ENCORE AU LARGE** — Dublin, 17—Eamonn de Valera, A. Dan Breen et R.-J. Autledge sont encore au large. Austin Stack, lorsqu'il fut capturé par les troupes régulières, suivant la déclaration officielle donnée ici hier, cherchait à traverser les lignes de l'Etat Libre. Il était bien vêtu, mais paraissait malade et hagard. Il portait une barbe de plusieurs jours. Un document trouvé sur lui "requérait le président de la république d'ordonner la cessation immédiate des hostilités". Le document avait été écrit de la main de Stack et il était prêt à être signé par les membres du comité exécutif des irréguliers. Si le document avait été signé il aurait mis de Valera dans la position d'ordonner la fin des hostilités, mais le fait que Stack n'avait pas, lorsqu'il fut arrêté, recueilli les signatures de l'exécutif, pourrait bien retarder pour le moment la cessation complète de la lutte. Cette fin n'est cependant qu'une question de temps, suivant l'opinion des cercles officiels.

**LA LOI DES ANTIQUITES** — Londres, 19 — Le "Daily Telegraph" annonce qu'à la suite des récentes protestations faites aux autorités égyptiennes au nom des missions archéologiques entreprenant des fouilles dans le pays, le gouvernement égyptien a pris l'engagement de ne pas promulguer avant l'année prochaine la nouvelle loi, dite "des Antiquités".

On sait que cette loi donnerait au gouvernement du Caire le monopole absolu des objets trouvés en Egypte par des archéologues étrangers.

**POUR SUIVRE LA TRADITION** — Madrid, 19—A l'occasion du Vendredi-Saint, et suivant la tradition vieille déjà de plusieurs siècles, le roi d'Espagne, Sa Majesté Alphonse XIII, a gracié trois condamnés à mort.

**LA POPULATION EN FRANCE** — Paris, 19—Voici les résultats sommaires du mouvement de la population au cours de l'année 1922 et comparaison avec l'année 1921: Mariages: 1922, 383,220; 1921, 456,221. Divorces: 1922, 27,684; 1921, 32,557. Naissances d'enfants déclarés vivants: 1922, 759,846; 1921, 813,396. Morts nés: 1922, 34,854; 1921, 37,809. Décès: 1922, 689,25q; 1921, 696,373. Excédent de naissances, 1922: 70,579. En 1921, il était de 117,023.

**SECOUSSE SISMIQUE** — Mexico, 19—Les terres basses le long de la frontière entre Vera Crux et San Luis Potasi sont actuellement ébranlées par de violentes secousses sismiques et les habitants de cette région abandonnent, alarmés, leurs demeures, suivant les récits de réfugiés qui sont venus s'abriter dans la ville de Vallée, dans l'état de San Luis Potasi.

Les rapports ne mentionnent aucune perte de vie pour le moment et ne donnent aucune idée du chiffre des dommages.

**LES TRESORS DE LA MER** — Londres, 19—Un navire de l'Amirauté a quitté Portsmouth à destination de Londonderry pour reprendre les opérations de sauvetage sur l'épave du "Laurentic". Le "Laurentic", qui fut coulé sur la côte de l'Irlande, transportait pour plus de 5 millions de livres sterling d'or. Les travaux de sauvetage ont déjà permis de retirer pour 1,600,000 livres sterling du précieux métal.

**LA TRAVERSEE EN 24 HEURES** — Londres, 19—Le "Daily Chronicle" annonce qu'un moteur d'aéroplane qui développera une force de 200 chevaux par cylindre est en construction pour le compte du ministère anglais de l'aéronautique. Ce moteur permettra la traversée de l'Atlantique en moins de vingt-quatre heures.

**NOUVEAU PARTI AU MEXIQUE** — Mexico, 19—Un nouveau parti politique, ayant pour base la "représentation professionnelle", sera bientôt formé au Mexique. C'est ce que déclare le général Salvador Alvarado, l'organisateur de ce parti, qui était le commandant de l'armée révolutionnaire dans le Yucatan en 1915. D'après les plans du nouveau parti, on tiendra peu compte des divisions territoriales, et les membres du Congrès représenteront surtout certaines professions et des intérêts d'ordre économique.

**LES LEPREUX A BUENOS AIRES** — Buenos Aires, 19—Cinq mille lépreux circulent dans les rues de Buenos Aires, semant les microbes de cette maladie dans toutes les classes de la population. C'est ce que vient de déclarer un ancien directeur du bureau d'hygiène de cette ville. Il n'y a pas de loi qui empêche les lépreux, dont le nombre augmente d'année en année, de circuler dans la ville et le pays. Dans maintes familles, ils mangent à la même table, et la vue des malheureux défigurés par la lèpre, dans les rues de la ville, ne provoque aucun commentaire, et pas la moindre crainte.

**NOUVEAU RECORD AERIEN** — Dayton, Ohio, 19—Portant un poids mort de 2,422 livres, un biplan de la marine piloté par le lieutenant Rutledge Irving, de Washington, D.C., s'est élevé à une altitude de 11,300 pieds au-dessus du camp McCook. C'est la plus grande altitude jamais atteinte par un avion muni d'un seul moteur et portant un tel poids. La pesanteur totale du vaisseau aérien, y compris le poids mort, celui du pilote et du machiniste, représente 3,000 livres.

**MUSSOLINI ARRETE ET CONDAMNE** — Bologne, Italie, 19—Signor Benito Mussolini, premier ministre d'Italie, a été arrêté, hier, et condamné à l'amende pour avoir fait de la vitesse.

Le premier ministre filait rapidement à travers Faenza, dans son auto rouge, lorsqu'il fut arrêté par un agent du trafic qui le conduisit devant un magistrat, lequel condamna le chef du gouvernement à l'amende. Le policier fut grandement troublé quand il entendit le prisonnier décliner devant le magistrat son nom et son titre. Le premier ministre a félicité l'agent en lui disant: "Faites toujours votre devoir et vous n'aurez rien à redouter."

**LES PLANS ALLIES** — Paris, 18—M. Louis Barthou, président et membre français de la commission des réparations, et M. de Lacroix, membre belge de la commission, agissant suivant le plan concerté par les premiers ministres belge et français lors de leur entrevue la semaine dernière, ici, vont bientôt dreser la liste des conditions minima que les deux alliés pourront accepter de l'Allemagne pour le règlement des réparations.

Ces conditions seront probablement communiquées à l'Italie et à l'Angleterre, mais peut-être pas avant que l'Allemagne se soit déclarée prête à reprendre ses paiements. Les termes de cette entente seront gardés screts entretemps afin d'empêchr les Allemands de s'en servir comme base de leurs machinations.

**LES SOUVERAINS ITALIENS EN ANGLETERRE** — Rome, 18—On annonce que la visite que le roi et la reine d'Angleterre feront bientôt au roi et à la reine d'Italie, à Rome, leur sera rendue par les souverains italiens vraisemblablement vers la mi-octobre 1923.

**LE DUC D'YORK GOUVERNEUR?** — Londres, 18—Le "Daily Mail" déclare que le Duc d'York, deuxième fils de Sa Majesté Georges V, va être nommé gouverneur-général de l'un des dominions britanniques d'outre-mer dans un avenir rapproché. Le journal ne dit pas cependant dans quel dominion le fils du roi serait appelé à représenter la couronne britannique. Cette nouvelle intéresse beaucoup le public anglais.

**UNE PAIX HONNETE!** — Londres, 18—Le "Yorkshire Evening News" publie une entrevue avec le président Ebert, d'Allemagne, qui aurait déclaré:

"A n'importe quel temps nous serons prêts à accepter une solution qui garantira l'unité de la terre de nos aïeux et la liberté de la main-d'oeuvre allemande sous la protection d'une paix juste établie par une entente honnête et libre de nation à nation.

"L'ouvrier allemand délivré sera prêt à supporter n'importe quel fardeau compatible avec ses capacités, mais sous la menace des fusils chargés il ne peut et ne sera jamais capable de produire.

"Peut-on voir un exemple plus stupide du manque de sens de la force franco-belge dans la Ruhr que le sanglant samedi de Pâques d'Essen. Ils demandent de l'Allemagne des réparations et des marchandises, et ils fusillent les ouvriers qui supportent le fardeau de la production nécessaire à la reconstruction, ils paralysent la production et détruisent les ressources naturelles dans le territoire le plus productif et le mieux disposé de l'Allemagne."

**LES ANIMAUX QUI CAUSENT DES ACCIDENTS** — Paris, 18—On annonce de Londres que deux accidents dus à des animaux ont coûté la vie à des êtres humains.

Un chat, en poursuivant un rat dans une cuisine, ouvrit un robinet à gaz, et trois personnes furent asphyxiées; dans une autre maison, un rat en grignotant une boîte d'allumettes, provoqua un incendie qui détruisit la maison. Ces deux accidents ont permis à un statisticien de relever tous les accidents qui depuis dix ans été causés par des animaux. L'an dernier, une toile d'araignée provoqua un court-circuit sur le pont tournant de Manchester, un tramway qui passait sur ce pont dérailla et plusieurs personnes furent tuées.

A Balmoral, un essaim d'abeilles qui s'était posé sur un disque, provoqua également un déraillement, le mécanicien n'ayant pas vu que la voie était obstruée.

**SYNODE RUSSE REMIS** — Moscou, 18—Le synode de l'Eglise Orthodoxe de Russie, qui devait s'ouvrir avant-hier, a été remis au 29 courant.

## SAINT JOSEPH

*(Suite de la première page)*

réformatrice du Carmel, sainte Thérèse. Cette dévotion propagea bientôt d'un diocèse à l'autre et le Pape Pie IX, à demande des évêques, institua la fête du patronage de saint Joseph et la fixa au troisième dimanche après Pâques. Ce fut encore lui qui, le 8 décembre 1870, proclama saint Joseph patron de l'Eglise universelle.

La colonie naissante du Canada avait devancé la Sainte Eglise en choisissant saint Joseph pour son patron spécial et sont protecteur.

Que notre confiance envers ce grand saint soit illimitée car ses titres nous offrent en lui un protecteur sur la bonté et le crédit duquel nous pouvons sûrement compter. *"Ite ad Joseph: allez à Joseph."*

B. J.

## L'OPINION AMERICAINE

L'opinion américaine semble de moins en moins hostile à l'occupation de la Ruhr. Les journaux favorables et opposés se sont équilibrés. Individuellement les voix qui se sont élevées en faveur de la France comptent par leur nombre et leur qualité.

Les sentiments des anciens soldats qui demeurent entièrement de coeur avec les Alliés se sont certainement résumés dans les déclarations du commandant de la Légion américaine. Sa manière de voir s'est trouvée renforcée par la conviction franchement exprimée d'un homme comme l'ancien général Charles-G. Daws, intime du président et du général Pershing et personnalité marquante dans le monde des affaires et de la politique.

Le sénateur Reed, de Pennsylvanie (ne pas le confondre avec son homonyme le sénateur Reed du Missouri), dans une brève allocution au Sénat, a également mis en lumière l'inclination naturelle des anciens combattants pour la cause de la France. Ses paroles ont eu du retentissement dans le pays et y ont été vivement approuvées.

Il n'est pas jusqu'à Josephin Daniel, le secrétaire de la marine de M. Wilson, qui fut si lent à comprendre la nécessité pour les Etats-Unis de se ranger aux côtés de la France, lorsque la guerre éclata et qui tient pour justifiée l'entreprise française dans la Ruhr.

Dans les milieux de l'administration à Washington, c'est le silence le plus complet. Ni le président, ni le secrétaire d'Etat n'ont publiquement émis d'appréciation. L'administration qui juge, dans la période présente, politiquement impossible de prendre une part active dans le conflit européen se tait.

Certaines discussions au Sénat ont prouvé qu'il ne s'était produit aucun changement dans les sentiments des sénateurs. Le sénateur Borah, qui, en 1914, était resté muet devant l'invasion de la France et de la Belgique par les Allemands, a dénoncé avec de grands cris le crime contre la civilisation que les Français sont en train de perpétrer dans la Ruhr. Il est bon d'ajouter d'ailleurs que si la majorité du Sénat exprimait des sympathies pro-germaniques, Borah bondirait pour attaquer l'Allemagne. Sa tactique favorite, c'est la dénonciation à grand fracas et il ne manque jamais de dénoncer violemment tout ce que les autres approuvent.

Dans le monde des affaires et de la finance, il est manifeste que l'on se prononce sans ménagement contre la France; c'est le résultat des conceptions de Keynes, MacKenna et de nombreux banquiers et publicistes anglais dont les déclarations répandues dans le pays, ont fait impression, tant ils ont corné aux oreilles des hommes d'affaires que tout dépendait d'une aide à donner à la pauvre Allemagne. Leur théorie, aujourd'hui encore, est que la chose la plus importante à faire, c'est de remettre l'Allemagne sur pied. Naturellement, ceux qui acceptent, — à l'aveuglette le plus souvent, — cette manière de voir, restent inquiets et troublés devant l'occupation de la Ruhr et redoutent ses conséquences.

J. L.

# AU COLLEGE

## PAS DE MARIAGES MIXTES!

### Un danger national

"On a blâmé la sévérité de Lantagnac pour son épouse Maud. Si j'avais été à sa place j'aurais dit simplement à ma femme: "Tu sais assez de français maintenant, tu vas lire "Polyeucte" et tu verras que la femme doit se plier aux volontés de son mari." — M. Olivar Asselin, dans sa conférence sur "L'Appel de la Race".

Avez-vous déjà lu "Polyeucte"? Et "Les Horaces"? Relisez-les, c'est du plus beau classique. "Polyeucte" est le drame d'un mariage mixte religieux, et "Les Horaces" celui d'un mariage mixte-national. Dans les deux cas, la femme doit céder à son mari; dans "Polyeucte" parce que Pauline n'est pas chrétienne, dans "Les Horaces" parce que le mari doit combattre pour sa patrie contre la patrie de Sabine.

Les mariages mixtes-religieux sont condamnés par l'Eglise; les mariages mixtes nationaux devraient l'être par la patrie, au moins chez nous, des centres anglais, parce que c'est toujours le côté anglais qui l'emporte; d'où défaite française. Ils devraient être condamnés aussi par le bon sens et l'expérience, à cause des divisions très fréquentes de plus d'une sorte... Relisez "L'Appel de la Race".

Je dis que les mariages mixtes, chez nous surtout, sont à éviter, car plus qu'ailleurs nous sommes menacés d'anglomanie, nous sommes encerclés, persécutés dans notre langue et nos droits. Si jusqu'à ce jour les mariages mixtes n'ont pas porté de coups mortels à la langue française, c'est qu'ils en sont restés, comme le dit M. Foisy, à un nombre, je ne dirai pas raisonnable, mais au moins assez restreint. Cependant, plus nous viendrons en contact avec les Anglais, plus nous parlerons leur langue, plus nombreux seront les mariages mixtes-nationaux et même religieux. C'est ce qu'il faut craindre et prévenir, car si, au Canada, dans l'Ouest surtout, les mariages mixtes se généralisent, ce sera la mort du français chez la génération qui naîtra. C'est clair; les nationalités sont différentes, mais c'est la langue anglaise qu'on parle à la maison et qu'on entend dans la rue.

Si la mère est anglaise, alors, pour me servir d'une phrase de Mgr Mathieu, "les enfants ne recevront pas ces premières impressions, ces premiers enseignements qui saisissent la jeune intelligence et déposent une profonde impression". Les premières paroles qu'ils entendront, celles qu'ils balbutieront seront anglaises. Ils s'habitueront à parler, à penser, à raisonner, même à agir en anglais. Tellement que si, dans dix ans, vous parlez français à ces jeunes gens de nom français, ils vous jetteront à la face cette fausse et blessante réponse: "Je ne suis pas Français, vous savez!"

Est-ce le père qui est Anglais? Alors la jeune maman canadienne aura besoin d'une belle énergie pour tenir son bout. Et même là, après la famille viennent l'école, la rue, les amis, le collège, la paroisse: avec son nom anglais et son père qui ne sait pas le français, dans notre province plutôt anglaise, dans les affaires: que de périls pour son français!... N'insistons pas: l'expérience désastreuse suffit!...

Mettez les choses au mieux: l'enfant sait les deux langues; et c'est ce qui devrait se faire en toute justice pour l'honneur de l'enfant, du père et de la mère. L'atmosphère de Winnipeg et de la richesse reste contre le français. Les Canadiens tout français en ont leur raide à tenir bon, comment voulez-vous que les demi-français résistent? De toutes façons donc le mariage mixte est une plaie pour nous, un grand danger pour notre langue et notre race. Aussi nous faut-il combattre ce fléau, le combattre de toutes nos forces et par tous les moyens, chez nous et autour de nous. N'attendons pas pour cela les grandes occasions ni les désastres; il serait trop tard alors pour mettre en garde. Parlons-en dans nos assemblées paroissiales, dans nos réunions intimes, à nos séances, aux cercles, partout. Que les parents et ceux qui ont de l'autorité veillent à ce que la jeunesse ne fréquente pas habituellement les sociétés de langue et de foi opposées, les écoles anglaises et neutres.

Demandons à nos gens riches et influents de ne pas donner le mauvais exemple... Nous-mêmes, les jeunes, soyons extrêmement prudents dans nos soirées, nos rencontres à l'Université, dans nos sorties, dans les jeux, etc., etc. Etudions notre histoire, nos origines, notre peuple, notre langue pour ne plus nous faire illusion sur la supériorité de la race anglaise qui vit à nos côtés. Ne soyons plus timidement français, mais effrontément! Parcourons notre passé, nous en serons fiers, nous y gagnerons, nous comprendrons qu'il n'est pas nécessaire, ni même profitable, d'aller dans le camp opposé pour chercher la gloire, une distinction, un avenir, ni même une femme!

Emilien LEVEQUE.

* * *

## LA GENERATION QUI POUSSE

S'arme-t-elle suffisamment, la génération qui monte?

Pourtant, c'est bien sur elle que repose l'espérance du triomphe... Les coups que frappent nos aînés sont les premiers d'une série qui ne doit s'arrêter qu'à la victoire, et ce sont les enfants d'aujourd'hui qui devront achever la reprise de nos droits et briser les dernières chaînes.

Mais la jeunesse les connait-elle, seulement, ces droits que nous devons recouvrer? L'école lui explique-t-elle assez bien le passé, les découvertes, l'histoire des ancêtres dans l'Ouest? Lui apprend-elle ces articles des constitutions qui nous donnent le droit de parler français dans tout le Manitoba?

Non! Nous ne connaissons pas assez notre histoire régionale et nationale. Comment voulez-vous qu'il en soit autrement? Le manuel qu'on impose à nos enfants est bien incomplet; il n'est pas fait pour nous.

Il est écrit par un Manitobain, mais par un Manitobain de la majorité, qui n'aime pas trop nos gens et notre langue. L'Acte d'Amérique Britannique du Nord de 1867 se résume en une demi-page. Pas un mot des droits du français. De l'Acte du Manitoba qui garantit nos écoles catholiques et françaises? Rien! Ce sera moins embarrassant quand on voudra le déchirer et en faire un chiffon de papier!...

On complète toujours le livre pédagogique qui n'est pas tout à fait au point; ici, c'est plus qu'un devoir ordinaire, c'est affaire de justice envers notre race!

C'est bien beau de dire que Lord Selkirk est un grand homme; mais c'est aussi bien "faux" de dire que Riel n'était qu'un orgueilleux et un turbulent...

C'est parfaitement injuste de qualifier de "rébellion" le soulèvement des Métis en 1870, vu qu'une rébellion suppose un soulèvement contre une autorité établie, et qu'il n'y avait pas d'autre gouvernement que celui des Métis en 1870.

Riel fut toujours fidèle à la reine Victoria et refusa de livrer l'Ouest aux Américains. Cela, M. Duncan ne le dit pas... et bien d'autres choses non plus.

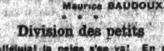
Il faut que nos enfants sachent cela, qu'ils deviennent convaincus que nous ne sommes pas des étrangers dans ce pays, découvert par nos ancêtres, fertilisé par le sang d'Aulneau, de La Vérendrye et sillonné par les milliers d'héroïques voyageurs et de coureurs des bois qui furent nos grands-pères.

Nos jeunes gens ne seront des vaillants de la cause française que s'ils la jugent digne d'être défendue; mais ils la jugeront grande et noble quand ils sauront l'histoire, la véritable histoire de l'Ouest français et de la nouvelle France entière.

Ah! nous ne sommes pas ici de l'année dernière, nous autres, ni d'il y a dix ans! Il y a trois siècles que nous sommes Canadiens!!!

Maurice BAUDOUX.

* * *



## Division des petits

Alléluia! la neige s'en va! En a-t-on eu un peu!

Le sport à la mode maintenant n'est plus la pelle, mais le pic et le creusage de petits canaux, où le jeune Brunet est en train de devenir champion.

* * *

Et le diabolo! Connaissez-vous ça, un diabolo? C'est une espèce de fuseau qu'on fait rouler, en équilibre, sur une ficelle fixée au bout de deux baguettes. Les plus habiles le lancent en l'air et le rattrapent sur la ficelle, et font mille élégances. Le diabolo est très en vogue à Montréal, mais peu connu au Manitoba. Les gros magasins de Winnipeg ne le connaissent même pas. Honte!

* * *

Aimez-vous les "collets noirs"? Il y en a qui les aiment pour eux-mêmes et pas chez les autres. C'est assez curieux; si chacun se mêlait de ses affaires!...

Un Canadien français est-il déloyal à l'Angleterre, parce qu'il revêt un collet noir à la mode des Fascistes de Mussolini? Il est vrai que nos grands-pères de 1837 s'habillaient d'étoffe du pays en signe de liberté!...

* * *

Au retour des vacances, il y a quinze jours à peine, nous discutions à l'Avant-Garde de l'opportunité d'avoir un journal au collège. MM. Laflèche et Lambert aiment mieux qu'on écrive dans la "Liberté", qui nous ouvre généreusement ses pages, et qui rayonne au loin; MM. Goulet et Fraser voudraient faire gémir les presses et lancer un journal. La "Liberté" triomphe; elle circule si gentiment dans notre collège, où chacun la dévore de tous ses yeux, dès qu'elle arrive.

* * *

Nos murs sont ornés partout de cartes géographiques du Canada et de toutes les sections du pays. Cela donne des distractions; vous voyez par ci par là un garçon bien occupé devant une carte détaillée du Manitoba, ou de la Saskatchewan. Il regarde où se trouvent son comté, son canton, sa paroisse, sa section, peut-être la maison chez eux! Un peu plus il y trouverait son portrait... ces cartes sont si bien faites!

* * *

C'est peut-être pour apprendre à conquérir le sol. Mais on se prépare ici au combat de toutes les façons. Il y en a même chez les petits qui boxent et qui font de l'escrime, s'il vous plaît! pas tout à fait de l'élégante escrime classique française avec des masques, des fleurets et des boutons au bout du fer, mais des tournois ont lieu tout de même. Goulet et Pacaud se font de belles luttes de boxe, mais à l'épée, ce pauvre Bernard, qui n'avait pas de masque, je vous l'ai dit, a reçu une prune dans l'oeil, ce qui l'a obligé à se décorer d'un machin rose pendant quelques jours. On ne va pas à la gloire sans qu'il en coûte, que diable! C'est un grand blessé, on le décorera.

* * *

De leur côté, les élèves des éléments latins se sont livré bataille sur un verbe grec et sur les verbes irréguliers latins, sous la direction du R. P. Gauthier, et sous la haute présidence des Pères Dugré, Beaulieu, De Varennes et du Docteur Corriveau. Cette concertation a été, paraît-il, très belle et très intéressante. Ça été une bonne idée d'inviter le docteur, car il y a eu bien des morts. Tous sont ressuscités glorieux et immortels.

* * *

Les universitaires se décident enfin à préparer leurs examens. Ils trouvent qu'ils ont déjà assez fait, les paresseux, comme cela, et qu'un étudiant doit étudier, même au Manitoba. La terre y est fertile, mais pour récolter il faut tout de même semer! Et pour semer il faut que la neige parte. Le soleil fait son devoir comme un brave. Il est arrivé en retard, mais les vieux disent que c'est la lune qui l'empêchait de venir plus tôt. Si on l'aidait un petit peu en étalant les formidables bancs de neige qui se sont accumulés cet hiver autour du patinoir, cela fondrait plus vite.

Mais non: les petits font du diabolo et les grands rien du tout. Ils marchent gravement en philosophant leurs idées profondes. C'est à peine si une couple ont aidé le Père à enlever les tuyaux d'arrosage du patinoir; il paraît qu'on n'arrosera plus, donc on ne pelletera plus. Tant mieux! Si les grands nous aidaient à rejeter sur le patinoir la neige que nous en avons enlevée, ça fondrait plus vite! Mais non! Ah non! ils auraient trop peur de se salir le bout des doigts ou leurs belles guêtres. Ils aiment bien mieux se chauffer au soleil comme des lézards, ou faire une bonne partie de billard, dans la salle, ou arpenter les trottoirs, ou taper sur la balle au mur, ou bien encore passent leurs grandes récréations à souffler dans des cuivres pour en faire sortir des bruits épouvantables, qu'ils appellent musique. Ces canaças-là sont agaçants, mais quand ils se combinent tous ensemble, l'union fait la force, et la beauté, et cela s'appelle la fanfare.

* * *

Elle joue bien, notre fanfare! Le Père De Varennes s'y dévoue, mais il en a pour sa peine. Elle est allée avec l'orchestre, et accompagnée de chanteurs jouer à la Maison Provinciale, devant les orphelines, les Rév. Soeurs et les vieillards, et ce n'était pas mal du tout. Je vous assure que l'auditoire était excellent: ces petites demoiselles vous ont une façon de chanter la bienvenue, et leurs maîtresses de remercier!...

* * *

Ici nous avons bien goûté, d'abord la répétition, puis la soirée de l'excellente troupe de M. Goulet, dans "La paix chez soi" et "Les petits oiseaux". On s'est fait donner de bonnes leçons: les bonnes dames ont pu apprendre à ménager leurs pauvres maris, et les pauvres hommes au coeur dur se sont convertis: ils seront bons, trop bons...

A la fin de la séance, nous voulions chanter "O Canada". Mais l'orchestre s'est-il trompé? A-t-on mal entendu? C'est l'hymne anglais qui est arrivé à la place du chant que nous attendions. Ah! mais nous ne sommes pas à Londres, ici, messieurs les violonistes! Ç'a été un désappointement, je vous assure. Essayez donc de jouer "O Canada"; vous verrez l'accueil superbe qu'on fera à votre finale. Quelques élèves du cours anglais crièrent le cri de jeu assez peu mélodieux, qu'on ne devrait se permettre que dehors. Et nous, élèves de langue française, nous avons chanté le chant du collège, en guise de bonsoir aux artistes et aux amis:

"Mon collège, rien ne surpasse
"La douceur de ton souvenir;
"Et je pense à Saint-Boniface
"Quand mon coeur veut se rajeunir."

Charles JAMAULT,
Méthode.



# L'EMIGRATION DES NOTRES

## M. Taschereau énumère les causes qui provoquent l'exode des Canadiens français aux Etats-Unis

Montréal — M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, a été l'hôte des membres du club Saint-Denis à un banquet organisé en son honneur.

Comme la constitution même du club interdit d'y parler politique, le premier ministre avait choisi comme thème de son discours "l'émigration des nôtres aux Etats-Unis". C'est là, pour lui, "un angoissant problème dont dépendent les intérêts vitaux de la race canadienne-française en même temps que l'avenir de notre province." M. Taschereau cherche pendant près d'une heure les motifs qui peuvent induire nos braves cultivateurs des campagnes ainsi que les ouvriers des villes à émigrer à l'étranger, puis il indique quelques-uns des moyens à prendre en vue d'enrayer ce mal qui s'accentue de plus en plus, surtout depuis trois ans.

Le premier ministre déclare tout d'abord que ceux des nôtres déjà établis aux Etats-Unis sont autant d'agents d'émigration, lesquels ne cessent d'écrire aux leurs du pays de les aller rejoindre. Il reproche aussi, d'autre part, à certains journaux de faire une trop grande et constante propagande en faveur des centres américains. Ces journaux, souligne-t-il, se hâtent de relater le moindre succès des nôtres là-bas, mais sans jamais faire même allusion aux misères que plusieurs endurent.

M. Taschereau voit aussi dans l'accueil que reçoivent les nôtres aux Etats-Unis et la largeur d'esprit qui caractérise nos voisins une raison qui justifie amplement leur désertion du sol natal. Et appuyant ici sur le respect des libertés dont chacun jouit là-bas, l'orateur déclare qu'il aimerait bien que le peuple d'Ontario puisse en dire autant.

Passant à un autre ordre d'idées, l'orateur rappelle brièvement que dans bien des cas aussi, les centres de colonisation ont été mal choisis et qu'il est arrivé fréquemment qu'un brave cultivateur établi sur une terre impropre à la culture, s'est découragé au point de tout abandonner pour aller vivre à l'étranger.

Il est bon aussi de remarquer que les cultivateurs ne vendent pas aujourd'hui leurs produits aussi facilement que pendant la guerre. Ils étaient alors habitués à jouir d'un plus grand confort et ne peuvent plus souffrir leur nouvelle position. Il n'ont pas compris que le luxe et les dépenses inutiles étaient incompatibles avec la vie frugale de la campagne et pourtant ce n'est que quand le cultivateur le réalisera qu'il reprendra goût à la terre.

M. Taschereau se demande quels moyens employer pour enrayer ce mal de l'émigration des nôtres.

Le système du crédit agricole a maintes fois été essayé ailleurs, dit-il, mais il a fait faillite partout. Il est vrai que le crédit est nécessaire pour l'achat des animaux, des graines de semence, etc., mais un gouvernement peut-il raisonnablement donner ce crédit, surtout avec cette mentalité qui existe dans plusieurs milieux, dans nos campagnes, où l'on croit et semble être convaincu qu'une dette envers le gouvernement n'est pas une dette, mais une simple créance. Le gouvernement de Québec peut-il, maintenant, en toute justice adopter un système comme celui-là?

"Non, dit-il, nous ne pouvons le faire. Nous ne voulons pas prêter à ces conditions et nous préférons dire aux cultivateurs: "Nous allons vous le donner."

Faisant allusion au système établi en Australie et en Nouvelle-Zélande où les banques prêtent à cinq pour cent aux cultivateurs, le premier ministre se demande si nos propres banques ne feraient pas mieux de payer aux cultivateurs, sur leurs épargnes, cinq pour cent d'intérêt au lieu de trois.

Revenant aux centres de colonisation de cette province, M. Taschereau fait remarquer qu'il en est déjà quatre qui se développent avec une très grande rapidité: vallée du lac Saint-Jean, le Témiscamingue, la Matapédia et l'Abitibi. A ce dernier endroit, il y a trois ans, 350 familles y étaient établies, cependant qu'aujourd'hui, plus de 16,000 personnes y vivent dans la plus grande prospérité.

"Quand nous disons aux colons que nous allons leur donner, continue M. Taschereau, nous disons: nous allons vous bâtir des écoles, des églises, nous allons accorder des primes de défrichement pour autant d'acres possibles à défricher; nous allons défricher une partie de vos lots, vous construire une maison et des dépendances.

Le premier ministre approuve le geste du gouvernement fédéral qui se dit disposé à dépenser des sommes considérables pour garder nos gens chez nous.

"Nous n'avons pas besoin d'immigration ici pour le moment, dit-il. Nous demandons à Ottawa, pour garder les nôtres et ramener ceux qui sont partis, de nous donner ce qu'il est disposé à nous donner. Avec cet argent nous bâtirons des églises, des chemins de colonisation, nous défricherons des lots, nous paierons même le transport des nôtres qui voudront revenir ici".

"La création de nouveaux centres industriels est une autre chose nécessaire pour garder nos jeunes gens chez nous et leur permettre de gagner ici ce qu'ils reçoivent aux Etats-Unis. Le Lac Saint-Jean offre tous les avantages possibles sous ce rapport. Il s'y trouve plus de vingt millions de chevaux-vapeur à exploiter, pourquoi ne pas y créer des centres où on travaillera? Sur les côtes du nord, les avantages y sont encore les mêmes, sinon supérieurs, et la grande compagnie Price y exploite les pouvoirs hydrauliques qui lui font épargner l'achat de $1,600,000 de charbon chaque année. Pourquoi, puisque nous sommes si riches, ajoute le premier ministre, ne faisons-nous pas en sorte que bientôt nous puissions dire aux Etats-Unis: "Gardez votre charbon, la houille blanche nous suffit maintenant". Ne vaut-il pas mieux, en effet, développer les grandes ressources qui nous ont été données?

"Mais au milieu de tout cela, ajoute M. Taschereau, notre plus grand actif, c'est le cultivateur. Il est le gardien de nos vieilles traditions et des vertus ancestrales. Il a son idéal, faire reculer la forêt avec la force de ses bras. Gardons-le celui-là et rendons-lui la vie facile, et il réalisera toute la grandeur et la noblesse de sa mission. Qu'il soit le soutien de la vitalité constante de sa race et qu'il sache qu'il n'est pas de sacrifice que le gouvernement de Québec ne s'imposera pour rendre son sort meilleur.

Le banquet de samedi soir dernier était présidé par M. J.-A. Beaudry, président du club Saint-Denis. Deux orateurs ont précédé le premier ministre, MM. Fernand Rinfret, député de la division Saint-Jacques au fédéral, et André Fauteux, ex-secrétaire d'Etat, qui avaient à proposer conjointement la santé de M. Taschereau. Ont également pris la parole à la fin de la soirée, MM. Gonzalve Desaulniers, juge, Godefroy Langlois, représentant de la province en Belgique, Athanase David, secrétaire provincial, et J.-L. Perron, ministre de la voirie.

# En Province

## TRANSCONA

C'est dimanche le 15, environ une heure avant la grand'messe, que l'ange gardien d'Alphonse Aubertin est venu lui fermer les paupières à tout jamais. Il n'est plus, ce bon jeune homme de 17 printemps. Une maladie assez prolongée nous a permis d'apprécier sa haute piété et sa grande confiance en Dieu. Parents et amis lui faisaient de nombreuses visites pour s'édifier de ses saintes dispositions. Il a reçu les derniers sacrements avec un grand esprit de foi et a fait résolument le sacrifice de sa vie. Dieu accepta sa belle âme et la moissonna avant que la malice du monde ne vint en altérer la beauté. Dans ses moments d'enthousiasme juvénile il avait rêvé de devenir prêtre et il avait même fait un stage au Petit Séminaire de Saint-Boniface, où il avait donné satisfaction par sa parfaite conduite et sa vie studieuse. La maladie l'obligea à interrompre ses études qu'il ne put reprendre. Il est maintenant savant de la science divine que Dieu accorde à ses élus.

Mardi, à 10 heures; le glas funèbre annonçait son service. Rien ne fut épargné pour rendre dignement les derniers devoirs à cette jeunesse exemplaire. L'assistance nombreuse témoignait l'estime qu'elle lui portait. L'église était assombrie de tentures de deuil. Le choeur de chant s'acquitta bien de son devoir. Après le service on escorta en grand nombre la dépouille funèbre au cimetière paroissial, où elle attend patiemment les trompettes de la résurrection.

A la famille de M. Joseph Aubertin, aux parents et amis, nos sincères condoléances.

UN AMI.

## PETITES ANNONCES

[illegible] 2 sous par mot. Minimum [illegible] sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

[illegible] les beaux jours. Il est temps de procéder au nettoyage complet de l'intérieur de nos habitations. Pourquoi dépenser $40.00 pour un aspirateur de poussière (vacuum cleaner).

FONTAINE & BOULANGER [illegible] louent dès maintenant au prix de $1.25 par jour, complets avec tous les accessoires. L'appareil neuf, garanti, est vendu $49.50. On portera votre appareil à domicile et on viendra le reprendre suivant vos instructions.

N.B.—N'oubliez pas que nous vendons toujours les poêles "Moffat", "McClary's", "Westinghouse", à meilleurs termes que de l'autre côté de l'eau. [illegible] Ave. Provencher. Téléphone N142

[illegible] J. CHILLON demande de petites [illegible] de livres à faire ainsi que des traductions en Français, Anglais et Espagnol. S'adresser 55, rue Marguerite. [illegible]

ON DEMANDE une servante générale. [illegible] Mme Hector Trémblay, [illegible] ave. Wolseley. Tél. B4912.

ON DEMANDE — Jeune homme actif et instruit pour représenter le Ontario Equitable Life Accident Insurance Co. [illegible] W.-A. Shannon, gérant provincial, [illegible] Edifice Lindsay. Tél. [illegible]

STENO-DACTYLOGRAPHE canadienne connaissant parfaitement les deux langues et la tenue générale d'un bureau, demande position. S'adresser à [illegible], La Liberté.

LOGEMENT A LOUER — Possession immédiate. S'adresser au No 136, rue [illegible], Saint-Boniface. Aussi meubles à vendre à bon marché. S'adresser au même endroit. Tél. [illegible]

A LOUER — 2 chambres vides, pouvant servir d'atelier, de bureau ou de chambre. [illegible], rue Hargrave, près [illegible]

FERME A LOUER—30 acres, dont 35 [illegible], 25 en guéret d'été, 20 en [illegible], 2 acres en foin. Bonnes bâtisses. 2 milles du village. Pour détails, s'adresser à Napoléon Ver[illegible], Saint-Norbert, Man.

A LOUER — à Saint-Laurent, Man. [illegible] maison de 26x36, 12 chambres, [illegible] écurie de 26x150 [illegible] bâtisses de ferme, à 400 [illegible] de la gare de Saint-Laurent, [illegible] de l'église, l'école et le couvent, jardin de trois acres; grandeur [illegible] 25 acres; loyer très [illegible] J. Bruyère, 205, Notre-Dame, Winnipeg.

[illegible] grande vente de chapeaux [illegible]



A VENDRE ou à louer, à Lorette, Man., 250 acres de terre avec bâtiments. 125 en bon guéret d'été, à peu près 40 en bon labour d'automne; le reste en mil et foin naturel. A bonnes conditions, pour liquider une succession. S'adresser à N.-A. Dumaine, Isle des Chênes, Man.



## SACRE-COEUR

La chorale a entrepris de donner une messe en musique à la fête du Sacré-Coeur, le 10 juin et encore à la fête de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin. Un programme assez chargé a été choisi et les répétitions commenceront dimanche prochain, après la grand'messe.

*Réception*

Mme J.-J. Trudel, suite 9, appartement Mayfair, recevra, mardi le 1er mai, de quatre à six heures.

*Décès*

Ce matin ont eu lieu en notre église les funérailles de M. Maire, décédé dans la journée de samedi. M. Maire laisse pour déplorer perte Mme Maire et plusieurs enfants.

### "A Pair of Spectacles"

Une séance par le Cercle Dramatique de l'Immaculée Conception aura lieu vendredi, le 27 avril, à 8 h. 15 p.m., dans la salle du Sacré-Coeur, coin Lydia et McDermot, donnée au profit de l'Orphelinat Saint-Benoît, Arborg, Man. La recette de cette séance sera versée au fonds de construction de la nouvelle chapelle et agrandissement de la bâtisse. Billets, 50 sous.

*Là où les docteurs demeurent sans ressources* — "Je suis arrivé à l'opinion que quelquefois le Novoro du Dr Pierre aidera là où les docteurs demeurent sans ressources", écrit, M. Arne Pedersen, de Wyndmere, N. Dak. "Ma femme souffrait de calculs biliaires depuis trente ans, et avait consulté bien des docteurs, mais avec peu de succès. Presque tous lui disaient que seule une opération pourrait la soulager. Elle décida d'essayer le Novoro. Elle prit six bouteilles de la médecine. Il y a de cela quatre ans, et pas un seul symptôme du mal n'est apparu depuis" Des cas comme celui-ci ont établi la réputation de ce fameux remède herbeux. Ne perdez pas l'espoir tant que vous n'en aurez pas fait l'essai. Ce n'est pas une médecine de pharmacien. Pour vous le procurer écrivez directement aux laboratoires de Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

### PARTIE DE CARTES

La *Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française* donnera, dimanche, le 29 au soir, une grande partie de cartes dans la salle du collège de Saint-Boniface. Beau programme musical et sept prix.

### EN VOYAGE

Notre concitoyen, M. Joseph Bourgeault, président et gérant de la Western Stone, nous quittait la semaine dernière pour un voyage d'affaire dans l'est. Il nous reviendra dans un mois.



HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes: dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.